

OCDE  
ETUDES ECONOMIQUES  
1986/1987

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

MARS 1987



ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE



# AUSTRALIE

MARS 1987

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1<sup>er</sup> de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les Pays membres originaires de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

Published also in English.

© OCDE, 1987

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Chef du Service des Publications, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>I. La réorientation de la politique économique en 1985-1986</b>	<b>8</b>
Aperçu général	8
Politique budgétaire	8
Politique monétaire	13
La politique des revenus et les relations professionnelles	16
<b>II. Evolution récente et perspectives à court terme</b>	<b>19</b>
Evolution au cours des deux années terminées au milieu de 1986	19
Evolution au cours des derniers mois et perspectives à court terme	34
<b>III. Le processus d'ajustement de la balance des paiements</b>	<b>39</b>
Tendances essentielles de la balance des paiements	39
Ajustement à moyen terme	46
Conséquences pour la politique économique	53
<b>IV. Les industries manufacturières et le processus d'ajustement</b>	<b>55</b>
Evolution de la composition de l'offre globale	55
Caractéristiques structurelles des industries manufacturières australiennes	56
Rôle de la dotation en facteurs de production et de la politique économique	62
Mesures visant à améliorer la capacité d'adaptation de l'offre	68
<b>Conclusions</b>	<b>70</b>
<b>Notes et références</b>	<b>74</b>
<i>Annexes</i>	
I. La réforme du système fiscal australien	83
II. Hypothèses de base des scénarios concernant la balance des paiements	88
III. La politique industrielle en Australie	91
IV. Chronologie économique	97
<b>Annexe statistique</b>	<b>104</b>

## TABLEAUX

### Texte :

1. Opérations du secteur public	9
2. Compte des opérations en capital du secteur public	11
3. Taux d'intérêt et agrégats monétaires	14

4.	Demande et production	20
5.	Commerce extérieur	26
6.	Balance des paiements	27
7.	Emploi et productivité de la main-d'œuvre par branche d'activité	29
8.	Indicateurs de la population active	30
9.	Evolution récente des prix et des coûts	32
10.	Taux de rendement, sociétés commerciales	34
11.	Prévisions à court terme	35
12.	Répartition des importations et des exportations par pays	44
13.	Répartition des importations et des exportations par produits	44
14.	Balance des paiements : opérations courantes et mouvements de capitaux, 1960-1985	45
15.	Ajustement de la balance des paiements : différentes projections	47
16.	Effets des variations des taux de change sur les valeurs à l'importation de différents produits, pour certains mois et certains pays	51
17.	Structure du PIB – Comparaison internationale	56
18.	Croissance de la production manufacturière et indice du changement structurel	57
19.	Parts de la production dans les échanges et avantage comparatif	58
20.	Exportations manufacturières en pourcentage de la production et pénétration des importations	58
21.	Indice des échanges intra-industriels et importance relative des exportations de produits manufacturés	59
22.	Analyse à parts de marchés constantes	62
23.	Taux effectifs de protection	64

#### *Annexe statistique*

Quelques statistiques rétrospectives		104
A.	Produit intérieur brut, aux prix courants	105
B.	Produit intérieur brut, aux prix moyens de 1979-1980	106
C.	Revenu et dépenses des ménages (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)	107
D.	Marché de l'emploi	108
E.	Prix et salaires	109
F.	Balance des paiements	110
G.	Commerce extérieur – Ventilation par produits et par régions	111

#### GRAPHIQUES

1.	Dette du secteur public et paiements d'intérêts	12
2.	Taux d'intérêt et écarts de taux	15
3.	Demande et production	21
4.	Consommation, revenu et épargne du secteur privé	22
5.	Indicateurs de l'investissement en logements	24
6.	Contribution à la croissance de l'investissement productif privé	25
7.	Emploi, chômage, vacances d'emploi et taux d'activité	28
8.	Evolution relative de l'inflation	33
9.	Balance des opérations courantes et termes de l'échange	40
10.	Evolution des exportations, des importations et du solde commercial réel	41
11.	Compétitivité et pénétration des importations	42
12.	Variations du taux de change réel vis-à-vis du dollar des Etats-Unis	51
13.	Effets de la composition par produits sur la croissance des exportations	61

# STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

## LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km <sup>2</sup> )	7 682.3	Population urbaine, au 30-6-1983, % du total (villes de plus de 100 000 hab.)	70
Superficie agricole, en 1983-84, % du total	62.5	Population des villes principales, au 30-6-1983 (1 000) :	
		Sydney	3 335
		Melbourne	2 865
		Brisbane	1 138
		Adelaide	969
		Perth	969

## LA POPULATION

Population, en 1985 (1 000)	15 752	Population active civile occupée, en 1985-86 (1 000)	6 676
Densité au km <sup>2</sup>	2.0	dont : Agriculture	412
Accroissement naturel, en 1984-85 (1 000)	130	Industrie <sup>1</sup>	1 846
Solde net des migrations, en 1983-84 (1 000)	35	Autres activités	4 418

## LE PARLEMENT

Composition du Parlement à la suite des dernières élections :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
Démocrates australiens	7	—
Parti travailliste australien	34	82
Indépendant	1	—
Parti libéral australien	28	45
Parti national australien	5	21
Parti du désarmement nucléaire	1	—
Total	76	148

Actuel gouvernement : Parti travailliste australien

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en février 1988

## LA PRODUCTION<sup>2</sup>

Produit intérieur brut, en 1985-86 (millions de dollars aust.)	232 381	Formation brute de capital fixe, en 1985-86: en pourcentage du PIB	24.2
---	---------	---	------

## SECTEUR PUBLIC, EN % DU PIB, EN 1985<sup>2</sup>

Dépenses en biens et services <sup>3</sup>	27.46	Recettes courantes	12.79
Transferts courants	10.07	dont : Impôts directs	13.32

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Principales exportations en 1985/86, % du total :		Principales importations en 1985/86, % du total :	
Produits agricoles	36.9	Denrées alimentaires, boissons et tabac	4.8
Minerais et minéraux	15.9	Combustibles	6.7
Combustibles	25.0	Produits de base	3.2
Métaux et transformation de métaux	8.6	Produits chimiques	
Machines et matériel de transport	5.0	(y compris les matières plastiques)	8.3
Autres produits	8.6	Métaux, transformation de métaux	4.7
		Machines et matériel de transport	44.5
		Autres produits	27.8

## LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien

Unité monétaire par dollar des États-Unis,  
moyenne journalière :

Année 1985	1.4317
Juin 1986	1.4529

1. Y compris les industries extractives, électricité, gaz, eau et construction.

2. Année fiscale se terminant le 30 juin.

3. Consommation et investissements.

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de l'Australie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 20 janvier 1987.*

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 17 février 1987.*

## INTRODUCTION

La reprise qui s'est amorcée après la récession de 1982-83 a été l'une des plus fortes de la période d'après-guerre. La production a augmenté plus rapidement que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, le chômage a diminué et, jusqu'à la fin de 1984 du moins, l'inflation s'est ralentie. Cette performance tient dans une large mesure à la politique expansionniste menée par les autorités et à la concertation entre les pouvoirs publics et le mouvement syndical en matière de politique des revenus. Toutefois, l'évolution de la demande intérieure s'étant progressivement déphasée par rapport à celle observée chez les principaux partenaires commerciaux de l'Australie, et les termes de l'échange s'étant sensiblement détériorés par suite d'une baisse substantielle des prix internationaux des produits de base, la balance extérieure courante s'est à nouveau dégradée en 1985. Cette évolution s'est accompagnée d'une forte dépréciation du taux de change et d'une recrudescence de l'inflation.

L'aggravation des déséquilibres externes et internes a conduit les autorités à réorienter la politique économique à partir du début de 1985. Cependant, malgré un resserrement progressif de la politique budgétaire et de la politique monétaire et une réduction des salaires réels, les déséquilibres ont continué de s'accroître. Le déficit de la balance courante a atteint 5¼ pour cent du PIB au premier semestre de 1986 ; la dette extérieure a augmenté rapidement tandis que le taux de change se dépréciait encore ; l'inflation est remontée à plus de 9 pour cent et le PIB réel a légèrement diminué. La compétitivité s'étant considérablement améliorée et la politique économique devant conserver une orientation restrictive, on s'attend pour les dix-huit prochains mois à une reprise de la croissance du PIB, qui serait de l'ordre de 3 pour cent par an, ainsi qu'à une réduction du déficit extérieur et à une modération de l'inflation.

L'Australie est aujourd'hui confrontée à la nécessité d'opérer un ajustement majeur à moyen terme. Pour mettre un terme à l'augmentation rapide du rapport de la dette extérieure au PIB, il faudra que la balance extérieure courante s'améliore de façon sensible et régulière. Le développement d'un secteur manufacturier viable et compétitif sera capital pour assurer le transfert de ressources devenu nécessaire entre les secteurs protégés et les secteurs exposés de l'économie. Il importera de maintenir une orientation économique de nature à contrôler l'absorption intérieure et à promouvoir une croissance soutenue et non inflationniste.

Dans ce contexte, le premier chapitre du projet d'étude analyse la réorientation qui a été opérée depuis le début de 1985. Le chapitre II décrit les principales caractéristiques qui ont marqué l'évolution économique au cours de la période de deux ans qui s'est achevée au milieu de 1986 et présente les perspectives pour les dix-huit prochains mois. Le processus d'ajustement à moyen terme de la balance des paiements est analysé dans le chapitre III ; l'ampleur de l'ajustement nécessaire et les données fondamentales de l'économie y sont aussi étudiées. Le chapitre IV examine plus particulièrement la situation du secteur des industries manufacturières, dans le but de mettre en évidence les faiblesses structurelles auxquelles il conviendra de remédier pour assurer le succès du processus d'ajustement ; un examen critique de la politique industrielle menée jusqu'à présent y est également présenté. Enfin, les conclusions sont exposées dans le chapitre V.

## I. LA RÉORIENTATION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE EN 1985-1986<sup>1</sup>

### Aperçu général

Comme on l'a déjà noté, face à l'aggravation rapide des déséquilibres extérieurs et intérieurs, d'importantes modifications avaient été apportées à la politique économique à partir du début de 1985. La politique monétaire avait été resserrée par étapes successives ; la politique budgétaire était devenue nettement moins expansionniste, comme en témoignent les réductions opérées dans les dépenses fédérales au mois de mai, les décisions prises lors de la conférence des premiers ministres et de la réunion du Conseil de la dette publique à la fin ce même mois, et le budget fédéral pour 1985-86 présenté en août. En septembre, le gouvernement et la confédération des syndicats australiens s'étaient entendus sur des propositions visant à limiter la croissance des coûts de main-d'œuvre. Ces mesures, jointes à l'amélioration sensible de la compétitivité extérieure consécutive à la forte dépréciation du dollar australien au premier semestre de 1985, devaient, selon les prévisions officielles, remettre l'économie australienne sur un sentier de croissance plus équilibré. Cependant, entre le milieu de 1985 et le milieu de 1986, la situation économique s'est détériorée en raison, dans une large mesure, d'une nouvelle dégradation marquée des termes de l'échange. De ce fait, le dollar australien s'est encore affaibli et la confiance s'est rapidement détériorée, faisant ressortir la nécessité d'un ajustement plus marqué de la politique économique. Vers la fin de 1985, la politique monétaire a été substantiellement resserrée. Au premier semestre de 1986, les autorités ont fait savoir que de nouvelles restrictions budgétaires s'imposaient et qu'une plus grande modération salariale était indispensable. Une réduction des plafonds d'endettement global des Etats a été décidée lors de la réunion que le Conseil de la dette publique a tenue en juin 1986 et un caractère restrictif a été donné au budget fédéral pour l'exercice 1986-87, présenté en août. Enfin, on envisage actuellement d'apporter des modifications au processus de détermination des salaires dans le but d'assurer une plus grande flexibilité des rémunérations tout en contenant la masse salariale globale.

### Politique budgétaire

L'un des principaux objectifs du resserrement notable de la politique budgétaire depuis le milieu de 1985 est de corriger le déséquilibre croissant des paiements extérieurs. Des réductions du déficit du budget fédéral – et d'une manière générale, du besoin de financement du secteur public – étaient aussi considérées comme un moyen d'atténuer les tensions sur les marchés financiers et d'éviter une hausse excessive du coût du capital. Enfin, la stratégie suivie par le gouvernement en matière budgétaire a eu pour objet d'éviter une trop forte augmentation de la dette publique et des paiements d'intérêts, et de préserver ainsi la flexibilité budgétaire. La croissance des dépenses publiques s'est sensiblement ralentie depuis l'exercice 1985-86 (juillet 1985-juin 1986), aussi bien en termes nominaux qu'en termes réels.

Cette évolution s'est accompagnée d'une réduction notable du besoin brut de financement du secteur public, attribuable pour les deux tiers à une diminution du déficit du budget fédéral. Pour l'Etat fédéral, on s'attend désormais à ce que les paiements d'intérêts sur la dette publique s'accroissent plus lentement en proportion des dépenses budgétaires totales, tandis qu'après avoir augmenté pendant plusieurs années, le rapport de la dette au PIB devrait légèrement diminuer en 1986/87.

Durant l'exercice 1985-86, les recettes de l'Etat fédéral ont progressé plus rapidement que les dépenses (12.6 pour cent et 9.7 pour cent respectivement) (tableau 1). Globalement, les recettes ont été proches des estimations budgétaires, mais le service de la dette, les dépenses militaires et les paiements de transferts ont été plus importants que l'on ne l'avait prévu initialement. Cela s'explique par le fait que l'inflation, le taux de change, les taux d'intérêt et le chômage ont suivi des évolutions différentes de celles qui avaient été prévues lors de l'établissement du budget. Par ailleurs, des crédits additionnels ont été votés en faveur des producteurs pétroliers ainsi que pour couvrir les frais médicaux et pour soutenir la construction de logements. Le besoin d'emprunt net de l'Etat fédéral a été un peu plus élevé qu'on ne l'avait prévu initialement (de 0.4 pour cent du PIB), mais a été plus faible (0.5 pour cent du PIB) que lors de l'exercice précédent. Les plafonds d'endettement global des Etats et des administrations locales ont été réduits lors de la réunion de 1985 du Conseil de la dette publique, et leurs dotations provenant de l'Etat fédéral, ainsi que leurs recettes propres, ont augmenté moins rapidement. Les dépenses des Etats ont progressé un peu plus rapidement

Tableau 1. Opérations du secteur public  
Pourcentage de variation par rapport à l'exercice précédent

	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87 Est.
<b>1. Au niveau fédéral<sup>1</sup></b>				
Recettes	9.4	17.5	12.6	11.0
Impôts	9.0	18.0	11.4	11.1
Autres recettes	13.4	12.6	26.7	10.1
Dépenses	15.7	12.9	9.7	6.9
Achats de biens et services	16.3	12.4	12.8	10.9
Dépenses en capital	-19.1	37.1	8.5	20.0
Transferts	15.8	12.9	9.1	6.0
Besoins de financement (% du PIB)				
Brut	4.6	3.7	2.9	1.9
Net <sup>1</sup>	4.5	3.4	2.9	1.9
<b>2. Etats et collectivités locales (total)<sup>1</sup></b>				
Recettes	12.8	11.5	9.5	5.8
Ressources propres	11.2	14.1	12.6	6.2
Dotations fédérales nettes	14.2	9.0	6.6	5.4
Dépenses	10.7	8.4	11.0	9.9
Dépenses courantes	11.9	11.9	11.8	9.7
Dépenses en capital	8.0	0.5	9.0	10.4
Besoin de financement (% du PIB)				
Brut	3.5	3.4	3.0	2.5
Net <sup>1</sup>	2.3	1.8	2.1	2.8
<b>3. Besoin total de financement du secteur public (% du PIB)</b>				
Brut	8.1	7.1	6.0	4.4
Net <sup>2</sup>	7.0	5.2	5.0	4.7

1. Il convient de noter que pour les estimations 1986/87, les recettes et les dépenses pour le Commonwealth se réfèrent au budget uniquement ; pour les Etats et collectivités locales elles se réfèrent aussi bien au budget qu'aux opérations hors budget.

2. Emprunt brut moins variation des avoirs financiers.

Sources : *Budget Statement, No. 6* et documents présentés par les autorités nationales.

que durant l'exercice précédent, et leur besoin d'emprunt net s'est lui aussi accru de 0.4 pour cent, atteignant 2.2 pour cent du PIB. Globalement, le besoin d'emprunt net du secteur public<sup>2</sup> n'a que légèrement diminué, revenant de 5.2 à 4.9 pour cent du PIB.

Des changements importants ont été apportés à la fiscalité dans le courant de 1985. Comme on l'avait noté dans la dernière étude économique, le régime antérieur se caractérisait par des taux marginaux d'imposition élevés pour les groupes à revenus moyens, tandis que de nombreuses exonérations favorisaient une évasion fiscale importante et nuisaient à l'équité du système. Au départ, le Gouvernement avait montré une préférence pour des réductions substantielles des taux de l'impôt sur le revenu, compensée par un élargissement de l'assiette des impôts directs et par la création d'une taxe générale sur la consommation, en remplacement de la taxe sur les ventes en gros. Aucun accord n'ayant pu se faire à l'échelon de la collectivité tout entière sur les changements les plus radicaux<sup>3</sup>, des réformes plus modestes mais cependant importantes ont été annoncées en septembre (se reporter à l'annexe I pour plus de détails). Les principaux changements sont les suivants :

- Réduction progressive des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des nouveaux taux devant entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1986 et le 1<sup>er</sup> juillet 1987. Le taux marginal maximum a été ramené de 60 pour cent à 55 pour cent, et sera encore abaissé à 49 pour cent;
- Elargissement de l'assiette de l'impôt afin d'y inclure les plus-values en termes réels et les avantages accessoires<sup>4</sup>. Dans la même optique, les frais de représentation ne peuvent plus être déduits du revenu imposable et les demandes d'exonération pour des dépenses liées aux activités professionnelles devront être accompagnées de pièces justificatives ;
- Institution d'un système de règlement par provision trimestrielle des impôts des particuliers non soumis à la retenue à la source et élargissement de la couverture de l'impôt prélevé à la source<sup>5</sup> ;
- Mise en place d'un système de crédit pour les impôts acquittés à l'étranger. Les revenus encaissés par des Australiens à l'étranger seront désormais imposés, mais des crédits seront possibles pour les impôts payés à la source ;
- Adoption d'un système d'imputation intégrale de l'impôt sur les sociétés pour les dividendes encaissés parallèlement à la suppression de la retenue à la source sur ces mêmes dividendes (partiellement compensée par un relèvement - de 46 à 49 pour cent - du taux de l'impôt sur les sociétés) afin d'éliminer la double imposition des revenus des sociétés ;
- Rationalisation de la taxe sur les ventes en gros, avec une réduction du nombre des taux applicables, et la suppression d'anomalies et d'incohérences dans l'application de cette taxe.

Globalement, les moins-values de recettes découlant de ces réformes fiscales pourraient être importantes, de l'ordre de 3½ milliards de dollars en année pleine (non compris les effets de la taxe sur les plus-values)<sup>6</sup>.

Certaines de ces mesures ont été controversées, en particulier l'institution de l'impôt sur les avantages accessoires et le relèvement du taux de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Les milieux d'affaires ont fait valoir que l'impôt sur les avantages accessoires alourdira la charge fiscale du secteur des entreprises et que son calcul entraînera des coûts non négligeables. Face à ces critiques, le Gouvernement a apporté des modifications à ces réformes afin d'en atténuer les effets imprévus. L'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu devrait assurer une meilleure équité horizontale. En ce qui concerne les avantages accessoires, qui constituaient l'un des principaux moyens d'évasion fiscale, en particulier pour les salariés à

haut revenu, une partie des avantages en nature seront progressivement convertis en revenu en espèces. Cependant, les taux marginaux d'imposition restent plus élevés pour les revenus faibles que ce n'aurait été le cas si la solution à laquelle le Gouvernement donnait sa préférence avait été retenue. De plus, si le régime de la taxe sur les ventes en gros a été rationalisé et si son assiette a été élargie, le niveau global de la fiscalité indirecte reste faible par rapport aux autres pays de l'OCDE. Mais surtout, la multiplicité des taux applicables fausse considérablement les prix relatifs et impose des charges fiscales différentes selon les habitudes de consommation.

Lorsqu'il a établi le budget fédéral pour l'exercice 1986-87, le Gouvernement avait comme principal objectif macro-économique de réduire les déséquilibres des paiements extérieurs par un freinage de la croissance de la demande intérieure, une amélioration des perspectives et une plus grande stabilité sur le marché monétaire et sur le marché des changes. De nouvelles coupes ont été opérées dans les dépenses et les impôts ont été relevés. Des réductions de l'ordre de 2 milliards de dollars au total ont été décidées sur une vaste gamme de postes de dépenses, les plus importantes concernant la santé et la sécurité sociale, l'enseignement, la défense et l'aide extérieure. En contrepartie, un certain nombre de dépenses additionnelles étaient prévues, principalement en faveur de certaines branches d'activité et du logement. Au total, les dépenses devaient être réduites de 2 milliards de dollars en termes nets,

Tableau 2. Compte des opérations en capital du secteur public<sup>1</sup>  
Pourcentage du PIB

	1981-82	1982-83	1983-84	1984-85	1985-86
Financement de l'accumulation brute de capital	4.2	2.2	1.0	1.6	2.2
<i>dont :</i>					
Administrations publiques	2.7	1.4	-0.5	0.3	0.9
Entreprises publiques <sup>1</sup>	1.5	1.3	1.5	1.3	1.3
Dépenses brutes en capital fixe	6.9	7.6	7.1	7.2	7.3
<i>dont :</i>					
Budget fédéral	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4
Budgets des Etats et collectivités locales	2.9	3.0	3.0	3.1	3.3
Entreprises publiques fédérales	0.9	0.9	0.9	0.9	1.1
Entreprises publiques des Etats et collectivités locales	2.8	3.4	2.9	2.9	2.6
Besoin total de financement <sup>2</sup>	-3.2	-5.5	-6.8	-5.6	-5.0
<i>dont :</i>					
Budget fédéral	0.3	-1.9	-3.4	-2.7	-2.0
Budgets des Etats et collectivités locales	-0.8	-0.6	-0.4	-0.5	-0.7
Entreprises publiques fédérales	-0.6	-0.3	-0.9	-0.4	-0.3
Entreprises publiques des Etats et des collectivités locales	-2.7	-2.7	-2.1	-2.0	-2.0
Besoin de financement net du secteur public <sup>3</sup>	-3.6	-6.2	-6.8	-5.2	-4.9
Dépenses brutes en capital fixe (en pourcentage du total)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Budget fédéral	3.9	4.8	4.8	5.4	5.2
Budgets des Etats et collectivités locales	42.3	38.6	42.4	43.2	44.4
Entreprises publiques fédérales	13.3	12.1	12.1	11.9	15.1
Entreprises publiques des Etats et collectivités locales	40.5	44.5	40.7	39.5	35.3

1. Secteur public et entreprises publiques à l'exclusion des entreprises financières du secteur public.

2. Capacité (ou besoin) totale de financement = financement de l'accumulation brute de capital - dépenses brutes en capital fixe - accroissement des stocks - achats de terrains et d'actifs immatériels.

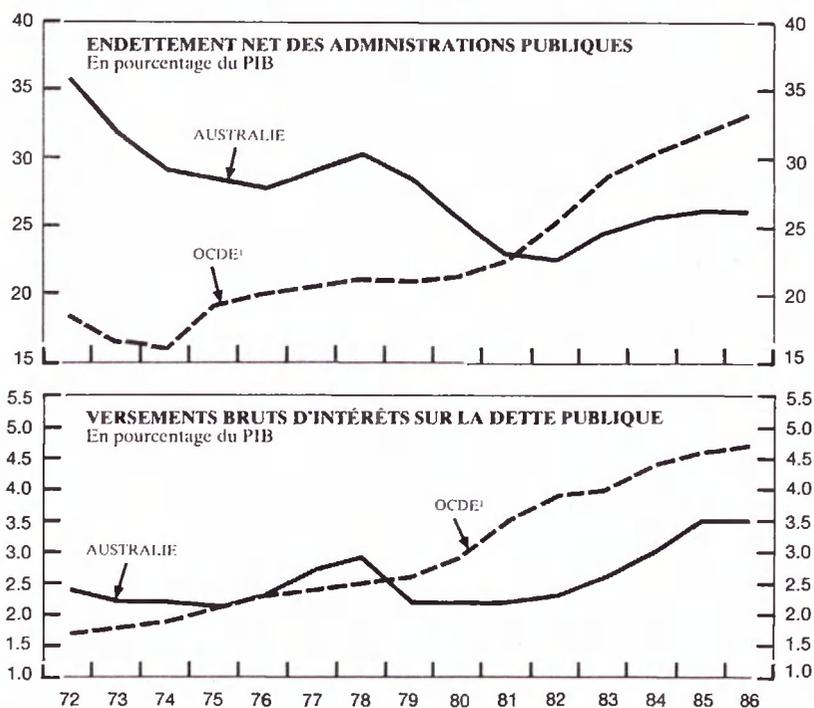
3. Diffère de la capacité (ou du besoin) totale de financement en raison d'écarts statistiques et de l'inclusion des entreprises financières publiques.

Source : ABS ou Trésor.

et devaient rester à peu près stationnaires en termes réels. Les trois quarts environ des réductions sont reportées au prochain exercice budgétaire. Du côté des recettes, le gouvernement a repoussé de trois mois l'application de la première tranche des réductions d'impôts<sup>7</sup>, a majoré les cotisations au régime d'assurance médicale (Medicare), et a relevé un certain nombre d'impôts indirects. De ce fait, les recettes fiscales de l'Etat fédéral en proportion du PIB devraient augmenter de 0.3 pour cent pour atteindre 25.5 pour cent. L'augmentation des recettes fiscales a été complétée par un fort accroissement des dividendes versés par la Banque de réserve. Globalement, le besoin d'emprunt brut de l'Etat fédéral devrait être réduit de 1 point pour revenir à 1.9 pour cent du PIB, ce qui contribuera sans doute à atténuer les tensions sur les marchés de capitaux et sur les taux d'intérêt.

L'augmentation des dépenses du secteur des Etats et des administrations locales (y compris les entreprises publiques) pourrait se ralentir de 1 point environ, revenant à quelque 10 pour cent durant l'exercice 1986-87. La progression des dépenses de consommation finale devrait subir un coup de frein, mais les dépenses d'équipement semblent devoir s'accélérer et leur progression s'établir aux alentours de 9½ pour cent. A la fin des années 70 et au début des années 80, les dépenses d'équipement des Etats (entreprises publiques) avaient augmenté du fait de la réalisation de grands projets d'infrastructure dans les secteurs de la production d'électricité, des transports et des installations portuaires (tableau 2). Ces projets sont aujourd'hui terminés et aucun programme d'une ampleur comparable n'est envisagé.

Graphique 1. Dette du secteur public et paiements d'intérêts  
Pourcentage du PIB



1. A l'exclusion du Portugal et de la Suisse.

Source: OCDE, pour plus de précisions, voir J.C. Chouraqui, B. Jones, et R.B. Montador, «Public Debt in a Medium Term Context and its Implications for Fiscal Policy», OCDE, Département des Affaires Économiques et Statistiques, Documents de Travail, Mai 1986.

Néanmoins, ce ralentissement a été en partie contrebalancé par une augmentation des dépenses d'équipement des administrations publiques. Le ralentissement prévu des programmes d'équipement des autorités s'est traduit par les accords passés en juin 1986, dans le cadre du Conseil de la dette publique, entre l'administration fédérale et les Etats, dans le but de réduire le plafond d'endettement des Etats de 685 millions de dollars, c'est-à-dire d'environ 10 pour cent. Par conséquent, leur besoin d'emprunt brut devrait diminuer de 0.5 pour cent du PIB, pour revenir à 2.5 pour cent.

Globalement, on estime que le besoin d'emprunt brut du secteur public diminuera de 1.6 pour cent du PIB durant l'exercice 1986-87, soit un peu plus que durant les deux exercices précédents. L'effet négatif exercé sur la demande devrait cependant être nettement plus faible, les autorités des Etats ayant la possibilité d'effectuer des prélèvements sur les réserves financières<sup>8</sup>. Le besoin net d'emprunt du secteur des Etats et des collectivités locales devrait en fait augmenter de 0.7 point du PIB au cours de l'exercice 1986-87, de sorte que le besoin net d'emprunt de l'ensemble des administrations publiques ne reculerait que de 0.3 point. En revanche, à l'échelon fédéral, les restrictions budgétaires, mesurées par les variations du déficit budgétaire corrigé des variations conjoncturelles, seront probablement plus fortes que ne le laisse prévoir la réduction du besoin d'emprunt. Du fait du ralentissement sensible de l'activité, l'incidence des « stabilisateurs automatiques » sera probablement importante.

L'augmentation de la dette du secteur public et des paiements d'intérêt devrait se ralentir (graphique 1). Au niveau de l'Etat fédéral, le rapport de la dette au PIB pourrait même diminuer légèrement tandis qu'il augmentera sans doute encore dans le cas des Etats et des administrations locales.

## **Politique monétaire**

### *Le nouvel environnement*

Avec l'adoption d'un taux de change flottant, la suppression du contrôle des changes et la déréglementation du système financier qui a suivi, l'environnement dans lequel s'inscrit la politique monétaire a changé de façon spectaculaire au cours des dernières années<sup>9</sup>. La suppression des restrictions concernant les activités des banques commerciales a favorisé le développement d'un environnement plus concurrentiel et innovateur. De plus, la concurrence a été renforcée par l'autorisation de vingt-et-une nouvelles banques, y compris l'octroi de seize licences à des banques étrangères<sup>10</sup>. En avril 1986, les taux d'intérêt applicables aux nouveaux prêts bancaires pour le logement d'un montant inférieur à 100 000 dollars ont été déplaçonnés. Depuis le début de ce processus de déréglementation, les banques commerciales sont parvenues à reprendre des parts de marché aux intermédiaires financiers non bancaires. D'une manière plus générale, l'intermédiation à l'intérieur du secteur financier semble s'être accrue aux dépens du financement direct<sup>11</sup>. Désormais, le volume du crédit est presque exclusivement déterminé par les taux d'intérêt, étant donné qu'aucune restriction générale ne pèse sur le crédit bancaire, ni sur l'obtention de dépôts.

Par suite de ces évolutions, les relations traditionnelles entre les agrégats monétaires et les objectifs ultimes de la politique économique (lutte contre l'inflation et soutien de l'activité) ont été faussées, du moins temporairement, et le gouvernement a renoncé à fixer des « projections conditionnelles » pour M3 au début de 1985. La politique monétaire s'appuie désormais sur l'examen d'un ensemble d'indicateurs financiers et économiques<sup>12</sup>. Aucun indicateur particulier n'est prédominant et le poids accordé à chacun d'entre eux changera selon l'évolution de la situation économique. Lorsque les différents indicateurs font apparaître des signaux contradictoires, les autorités s'en remettent à la tendance prédominante. Pour

favoriser une plus grande stabilité, la Banque de réserve a décidé d'atténuer les incertitudes et les fluctuations des conditions monétaires en communiquant davantage d'informations aux opérateurs<sup>13</sup>. Certaines modifications supplémentaires ont aussi été apportées au fonctionnement du marché monétaire de manière à atténuer les fluctuations saisonnières des liquidités et des taux d'intérêt<sup>14</sup>.

Avec la déréglementation du système bancaire, la forte augmentation du nombre de banques et la rapide diversification des activités bancaires, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, la Banque de réserve a renforcé son contrôle prudentiel. Chaque nouvelle autorisation d'ouvrir une banque n'est accordée que si cette dernière s'engage à consulter la Banque de réserve sur les règles de prudence à suivre, et à respecter les normes fixées par elle à cet effet. Ces dispositions officialisent ce qui n'était jusque-là que des arrangements informels. La Banque de réserve demande aujourd'hui aux contrôleurs financiers extérieurs de lui rendre compte : du respect des normes de prudence, des règles de contrôle internes en matière de limitation des risques, de la fiabilité des données statistiques et de leur conformité aux règles fixées. Une attention accrue est accordée aux risques importants et aux opérations « hors bilan ». Il a été décidé d'instituer un ratio sur les avoirs de premier rang en mai 1985, les banques devant désormais détenir 12 pour cent de leurs actifs totaux en dollars australiens sous la forme d'avoirs de premier rang très facilement mobilisables<sup>15</sup>. Les banques sont également tenues d'avoir des positions nettes en devises à l'intérieur de certaines limites. Enfin, la Banque de réserve a relevé le ratio minimum de fonds propres<sup>16</sup>.

### *L'orientation de la politique monétaire*

A partir du début de 1985, une orientation plus restrictive a été progressivement donnée à la politique monétaire dans le but d'enrayer l'expansion rapide de la masse monétaire et du crédit (tableau 3). En juin, les taux d'intérêt à court terme étaient supérieurs de 3 à 4 points en moyenne à leur niveau d'un an auparavant (graphique 2). Le taux de change étant soumis à des pressions de plus en plus marquées, la politique monétaire a de nouveau été resserrée vers

Tableau 3. Taux d'intérêt et agrégats monétaires

	1983/84	1984/85	1985/86	1986			
				Q1	Q2	Q3	Q4
Taux d'intérêt <sup>1</sup>							
Effets de commerce (90 jours)	11.9	13.5	16.8	17.7	15.3	16.9	15.8
Obligations du Trésor : 15 ans	14.2	13.7	13.7	13.5	12.7	14.3	13.8
Agrégats monétaires <sup>2</sup> :							
% du PIB <sup>3</sup>							
M3	0.41	0.43	0.44	0.44	0.44	0.44	..
Masse monétaire au sens large	0.69	0.70	0.71	0.71	0.71	0.71	..
Variations en % <sup>4</sup>							
M3	10.9	17.5	13.0	14.2	13.0	9.3	9.4
Masse monétaire au sens large	11.5	16.0	13.4	14.8	13.4	9.4	9.7
Prêts au secteur privé :							
Total intermédiaires financiers	12.1	20.8	19.8	21.4	19.8	18.6	..
Concours bancaires	12.5	23.9	22.0	24.5	22.0	20.9	..
Concours des intermédiaires financiers non bancaires	12.3	9.8	18.1	18.5	18.1	16.2	..

1. Moyennes de données mensuelles.

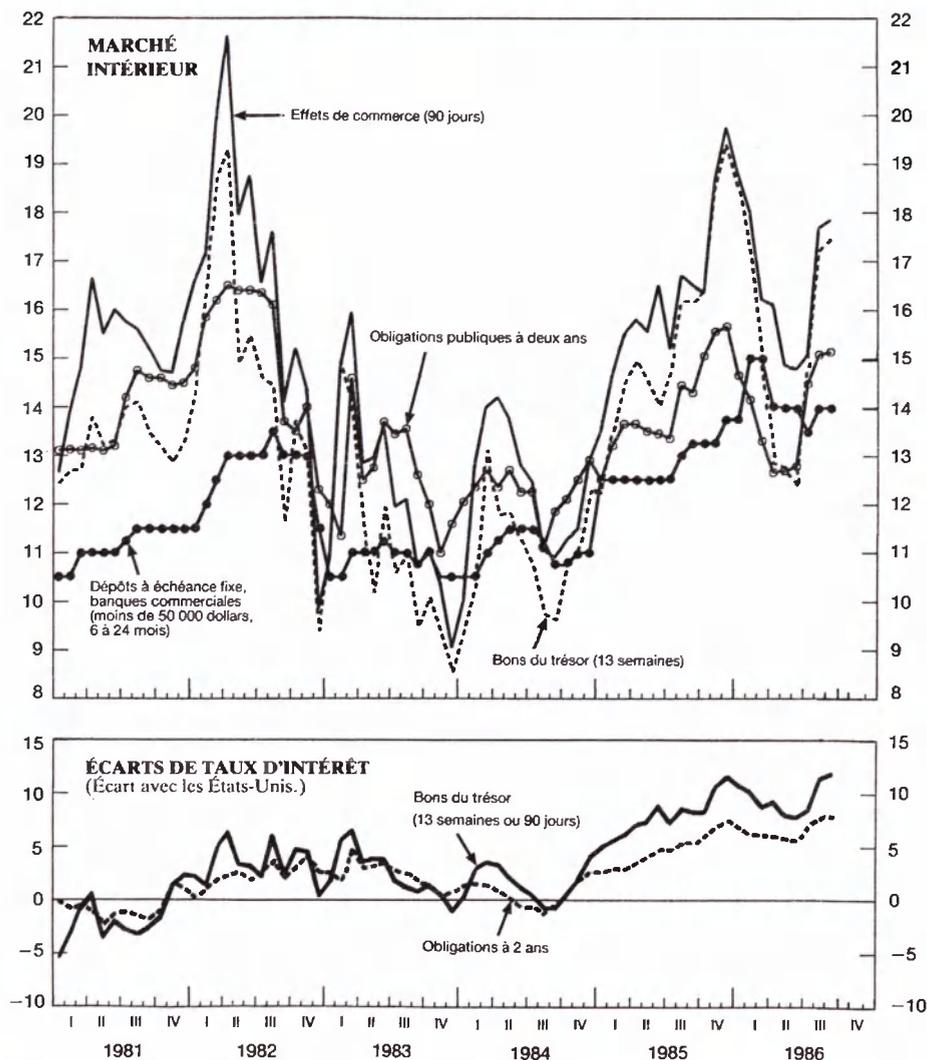
2. Ruptures dans les séries, dues à l'établissement de nouvelles banques.

3. Fin de période.

4. Variation annuelle en pourcentage au cours des 12 mois précédant la fin de la période.

Source : ABS, Reserve Bank of Australia.

Graphique 2. Taux d'intérêt et écarts de taux  
Pourcentages



Sources: Bulletin de la Banque de Réserve d'Australie : ABS ; OCDE.

la fin de l'année, la Banque de réserve réduisant fortement les liquidités par des opérations d'open market. Les taux d'intérêt à court terme ont recommencé à augmenter fortement et l'écart de taux avec les Etats-Unis, qui s'était régulièrement creusé depuis le milieu de 1984, est monté à 11.5. Les taux à long terme ont connu une augmentation moins sensible, de sorte que la courbe des rendements s'est nettement inversée. Cette évolution était conforme aux

objectifs du Gouvernement, qui considérait ce resserrement comme temporaire et prévoyait un nouvel assouplissement des conditions monétaires lorsque les restrictions budgétaires et la dépréciation de la monnaie se seraient traduites par un ralentissement de la croissance de la demande et une amélioration de la balance extérieure. Le taux de croissance tendanciel des principaux agrégats monétaires a commencé à se ralentir vers la fin de 1985.

Pendant les premiers mois de 1986, les taux d'intérêt ont commencé à baisser progressivement, les taux ayant été réduits à l'étranger, les entrées de capitaux se faisant plus importantes et certains indices donnant à penser que la croissance de l'activité économique se ralentissait sous l'effet du resserrement de la politique économique. En avril, ils avaient retrouvé le niveau auquel ils s'établissaient avant les mesures restrictives de novembre, mais demeuraient plus élevés qu'au début de 1985. Au cours de cette période, le taux de change s'est légèrement affermi par rapport aux deux derniers mois de 1985. Après avoir baissé pendant la première moitié du mois de mai, les taux d'intérêt sont restés à peu près stationnaires entre la mi-mai et la fin du mois de juin. Cependant, des tensions sont réapparues sur le marché des changes, et le taux de change a encore baissé en juin et en juillet, le dollar australien atteignant un point bas à un peu plus de 57 cents des Etats-Unis. Plusieurs facteurs sont entrés en ligne de compte. Face à l'évolution décevante de la balance des opérations courantes et à la faiblesse des prix des produits de base, il a fallu revoir les perspectives d'évolution à long terme de la balance des paiements. De plus, on a commencé à s'inquiéter des effets de l'indexation des salaires et à se demander si le gouvernement prendrait les mesures budgétaires jugées nécessaires. Des pressions continuant de s'exercer sur le dollar – même après l'annonce d'un budget plus restrictif que ne le prévoient les opérateurs – la politique monétaire a encore été resserrée. Entre le mois de juin et la fin du mois d'août, les taux d'intérêt à court terme ont augmenté de 3 points environ, pour s'établir entre 17 et 18 pour cent. Officiellement, il n'était pas question d'établir ou de défendre un taux de change donné, mais la Banque de réserve est néanmoins intervenue sur le marché des changes, comme en témoigne la diminution de 2.5 milliards de dollars des réserves officielles de change (correction faite des variations de valeur) 20 pour cent des réserves officielles en juillet et en août. De plus, le gouvernement a encore réduit les restrictions qui pesaient sur les entrées de capitaux<sup>17</sup>. En juillet, les mesures limitant les investissements étrangers ont été assouplies, et, en novembre, le Gouvernement a assoupli les restrictions limitant les investissements productifs d'intérêts de gouvernements étrangers.

Un revirement semble s'être produit dans l'opinion des opérateurs au quatrième trimestre. Les taux d'intérêt ont commencé à baisser et le taux de change pondéré par les échanges s'est légèrement raffermi. La Banque de réserve a pu reconstituer les avoirs en devises. La conduite de la politique monétaire est restée ferme. Les taux d'intérêt réels – qui sont de l'ordre de 5 à 6 pour cent – demeurent élevés par rapport au passé mais sont plus proches des taux observés sur les marchés internationaux. Le niveau élevé des taux d'intérêt nominaux a considérablement alourdi le service de la dette des entreprises, accentuant le déséquilibre entre l'excédent brut d'exploitation et les bénéfices nets dans le secteur des entreprises commerciales.

### **La politique des revenus et les relations professionnelles<sup>18</sup>**

Le processus de détermination des salaires est resté dominé par l'Accord bilatéral entre le Conseil des syndicats australiens et le Parti travailliste<sup>19</sup>. En septembre 1985, le Gouvernement fédéral et le Conseil ont convenus de proroger l'Accord pour une nouvelle période de deux ans. Le principe de l'indexation a été maintenu. Néanmoins, face à l'augmentation des

tensions inflationnistes venues de l'extérieur et devant le risque d'une spirale prix-salaires, les syndicats ont accepté que les augmentations de salaires prévues pour le premier semestre de 1986 soient réduites de deux points pour tenir compte des effets directs de la dépréciation du dollar australien intervenue au début de 1985. Le Conseil a aussi accepté de reporter au début de 1986 la négociation d'un relèvement des salaires réels (en fonction des gains de productivité) devant d'ailleurs prendre la forme d'une revalorisation des pensions de retraite des salariés sur une période de deux ans commençant au milieu de 1986<sup>20</sup>. La perte de pouvoir d'achat devait être compensée par une réduction des impôts en septembre 1986.

La décision de portée nationale prise par la Commission en novembre 1985 reflétait les arrangements conclus en vertu de l'Accord. Les salaires avaient été relevés de 3.8 pour cent, ce qui correspondait à l'augmentation totale des prix au premier et deuxième trimestres de l'année. La décision suivante, prévue pour avril 1986, a été reportée au mois de juin et comportait un certain nombre d'éléments. A l'issue du réexamen du système de détermination des salaires entrepris par la Commission, le système de négociation centralisé a été maintenu, mais les principes de fixation des salaires ont été modifiés afin de donner plus de poids aux considérations économiques. La Commission a aussi approuvé l'abattement de 2 pour cent qui avait été proposé dans l'Accord renégocié, et a indiqué qu'à l'avenir, les ajustements en fonction de la hausse des prix auraient lieu en janvier et en juillet. L'augmentation de salaire accordée n'ayant pas été rétroactive, elle a en fait été inférieure de plus de 2 pour cent à la hausse des prix<sup>21</sup>. La décision concernant la revalorisation des salaires en fonction de la productivité est plus complexe. Tout en se refusant à imposer des cotisations de retraite aux employeurs pour les deux années à venir, la Commission a accepté de ratifier les accords conclus entre les syndicats et les employeurs dans le but d'améliorer les régimes de retraite, mais sous réserve du respect de certaines limites et pas avant le début de 1987, sauf circonstances exceptionnelles<sup>22</sup>.

Face à la détérioration de la situation économique, consécutive à la dégradation des termes de l'échange et à la forte dépréciation encore une fois accusée par le taux de change, les autorités ont plaidé en faveur d'une nouvelle modération des salaires réels. Dès le mois de juin 1986, le gouvernement a indiqué qu'il demanderait qu'un abattement supplémentaire soit appliqué aux augmentations de salaires devant intervenir en janvier 1987. Cette intention a été réaffirmée dans le budget de 1986-87, qui prévoit la possibilité de nouveaux abattements au milieu de 1987 au cas où la situation économique le justifierait. Simultanément, les syndicats ont continué de réclamer des améliorations des régimes de retraite. Il ne semble guère que l'amélioration des régimes de retraite se traduise par une extension de leur couverture aux groupes qui en sont actuellement exclus. Il s'agit au contraire d'améliorer la qualité des régimes existants.

Nombreux sont ceux qui, en Australie, en sont venus à se demander quel serait le système de détermination des salaires le plus satisfaisant. L'un des problèmes qui se pose est que, si l'on veut évaluer les mérites de l'accord qui est intervenu, il est impossible de dire de quelle manière les salaires et, d'une manière plus générale, les relations professionnelles, auraient évolué si les conditions avaient été différentes. Il faut porter au crédit du système actuel qu'il s'est mieux adapté à la situation économique qu'on ne le pensait généralement au moment de sa mise en place. Le fait d'être parvenu, au cours des dix-huit derniers mois, à réduire globalement de 3 pour cent environ la rémunération réelle des salariés et de 3¼ pour cent les gains moyens réels est un résultat assez remarquable compte tenu de l'augmentation rapide de l'emploi et du nombre d'heures ouvrées. Cependant, l'accord et le système de négociations salariales centralisé présentent aussi des inconvénients. Bien que l'on ait souligné la flexibilité de cet accord, les négociations entre l'Etat et les salariés sur le montant de l'ajustement nécessaire ont eu tendance à s'éterniser et leurs résultats sont entachés d'incertitudes. Cela a peut-être eu

une influence défavorable sur les anticipations des entreprises et des investisseurs étrangers, conduisant à certaines hésitations en matière d'investissement et à des tensions sur les marchés des changes. Dans la mesure où la politique monétaire a dû être resserrée pour soutenir la monnaie, les taux d'intérêt ont été plus élevés qu'ils ne l'auraient été autrement. Enfin, l'évolution des salaires minimums fixés à l'échelon national ne permet guère de variations dans les salaires relatifs. Si la structure des salaires est maintenue pendant une période trop longue face à des variations de l'offre et de la demande, des déséquilibres peuvent apparaître dans certaines professions. Comme on l'a noté, la demande a commencé à dépasser l'offre dans certains secteurs en 1985, les pénuries de main-d'œuvre les plus évidentes étant constatées dans le cas des infirmières et des informaticiens<sup>23</sup>.

Face à cette situation, les autorités envisagent actuellement l'introduction d'un système de détermination des salaires à deux niveaux, s'appuyant à la fois sur des négociations centralisées et des négociations décentralisées. Il est probable que ce système prendra la forme d'une augmentation forfaitaire pour la première tranche, c'est-à-dire l'augmentation nationale, la deuxième augmentation étant négociée au niveau de chaque entreprise ou de chaque branche d'activité<sup>24</sup>. D'après les informations les plus récentes, la rémunération par salarié pourrait augmenter d'environ 6½ pour cent en moyenne en 1987, correction faite du glissement des salaires et d'amélioration des régimes de retraite. Dans la mesure où l'on s'attend à ce que les prix augmentent de plus de 7 pour cent au cours de la même période, les salaires réels diminueraient encore. Cette formule présente un intérêt évident du fait qu'elle élimine l'indexation officielle sur les prix. L'évolution des salaires pourrait être plus étroitement liée à l'évolution de la productivité et aux résultats des entreprises. Néanmoins, bien que des mesures soient actuellement à l'étude pour réduire au minimum les risques associés à l'adoption d'un processus plus décentralisé de négociation des salaires, on ne peut totalement ignorer le danger d'une poussée excessive des coûts globaux de main-d'œuvre – les principes qui régiront la deuxième série de négociations ne sont pas encore tout à fait précisés. Il est aussi à craindre que si la deuxième série de négociations n'aboutit pas, les conflits sociaux deviennent de plus en plus nombreux.

## II. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

### Evolution au cours des deux années terminées au milieu de 1986

Le troisième trimestre de 1985 a marqué la fin de la forte reprise de l'économie australienne consécutive à la récession de 1982-83. L'activité s'est encore tassée au premier semestre de 1986, où le taux de croissance du PIB a reculé de 1 pour cent (taux annuel désaisonnalisé) (tableau 4 et graphique 3). Les prix des importations ayant augmenté sensiblement plus que ceux des exportations, l'évolution du revenu national réel a été encore plus défavorable ; correction faite des fluctuations des termes de l'échange<sup>25</sup>, le PIB a diminué de 3 pour cent au premier semestre de 1986. La croissance de l'emploi est néanmoins restée vigoureuse, ne réagissant pas immédiatement à l'affaiblissement de l'activité. Les principaux faits saillants observés depuis le début de 1985 sont la nette détérioration de la balance extérieure courante, le gonflement toujours rapide de l'endettement extérieur et le redémarrage de l'inflation. Le déficit extérieur courant s'est creusé pour atteindre 5¼ pour cent du PIB au premier semestre de 1986, sous l'effet conjugué de la nette détérioration des termes de l'échange, de l'incidence de la dépréciation du dollar australien sur les chiffres exprimés en valeur et de l'alourdissement du service de la dette extérieure. Le solde des échanges en volume s'est, en revanche, amélioré sur les douze mois se terminant au milieu de 1986, apportant ainsi une nette contribution positive à la croissance. Dans un environnement extérieur caractérisé par le ralentissement de l'inflation, la hausse des prix (mesurée par l'indice implicite des prix de la consommation privée) s'est à nouveau accélérée en Australie à partir du début de 1985 pour dépasser 9 pour cent au premier semestre de 1986. Cette évolution tient essentiellement à l'augmentation du prix des importations consécutive à la dépréciation du dollar australien et, peut-être aussi, à l'accélération de la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre à mesure que la productivité se ralentissait.

### *Demande et production*

Après avoir progressé moins vigoureusement au second semestre de 1985, la consommation privée a fléchi au premier semestre de 1986, son recul étant particulièrement marqué pendant les trois premiers mois (graphique 4). Même si la croissance de l'emploi est restée remarquablement soutenue, la rémunération des salariés a diminué en termes réels tout au long de 1985 et jusqu'en 1986, l'évolution des salaires ne suivant qu'avec un certain retard celle des prix. Les revenus agricoles ont, eux aussi, sensiblement baissé en termes réels depuis le milieu de l'année 1985. Le jeu des impôts et des transferts, qui n'avait eu que peu d'incidence sur le revenu disponible réel au second semestre de 1985, en a fortement freiné la progression au premier semestre de 1986. Le niveau élevé des taux d'intérêt et le nombre réduit de chantiers achevés ont entraîné un tassement des dépenses de consommation durable. Les achats de véhicules automobiles sont restés très soutenus pendant la majeure partie de

**Tableau 4. Demande et production**  
Variation en pourcentage, en volume<sup>1</sup>

	Variations annuelles <sup>2</sup>				Variations en taux annuel par rapport à la période précédente, données désaisonnalisées						
	1983	1984	1985	1985/86	1984		1985		1986		
	Années civiles				Exercice se terminant en juin	I	II	I	II	I	Q3
Consommation											
Privée	1.5	2.5	4.3	2.7	1.7	3.6	5.3	3.0	-0.7	1.5	
Publique	6.3	5.2	6.3	5.5	7.1	6.0	8.8	1.7	9.6	-20.9	
Formation brute de capital fixe	-7.7	4.7	6.1	1.6	7.2	2.2	8.7	4.9	-9.9	20.4	
<i>dont</i> :											
Investissement public	0.4	1.4	9.2	3.4	-1.3	12.5	9.6	7.8	-8.5	41.4	
Investissement privé :											
Total	-11.1	6.1	4.7	0.8	11.3	-1.8	8.6	3.6	-10.7	10.7	
Logements	-10.6	20.6	2.8	-0.9	26.9	7.8	0.2	3.4	-10.1	-14.8	
Autres constructions	-22.8	-6.0	22.3	21.3	-6.7	26.3	18.5	26.1	17.6	129.5	
Equipements	-7.6	0.3	1.7	-3.7	6.0	-14.1	12.9	-2.2	-19.5	0.5	
Frais de transfert de propriété	15.2	23.8	-2.7	-8.8	30.4	-0.5	-6.3	2.6	-31.3	54.2	
Demande intérieure finale	-0.1	3.4	5.0	2.9	3.8	3.7	6.7	3.2	-1.3	1.0	
Variation de la formation de stocks <sup>3</sup>	-0.7	1.9	-0.4	-0.0	1.8	-1.3	-0.5	0.6	-1.7	-4.2	
<i>dont</i> :											
Secteur privé non agricole <sup>3</sup>	-1.5	2.5	-0.1	-0.0	3.9	0.1	-0.7	1.1	-1.2	-4.4	
Secteur agricole et divers <sup>3</sup>	0.9	-0.6	-0.4	-0.0	-2.1	-1.4	0.2	-0.5	-0.4	0.2	
Demande intérieure totale	-0.7	5.2	4.5	2.9	5.6	2.2	6.1	3.8	-2.9	-3.2	
Exportations de biens et services	-3.1	15.7	10.9	7.1	17.4	16.2	10.0	7.9	2.8	10.1	
Importations de biens et services	-10.1	20.5	5.2	0.9	27.6	19.5	-2.8	9.0	-10.0	2.8	
Variation du solde extérieur <sup>3</sup>	1.5	-1.1	0.9	1.1	-1.9	-0.9	2.4	-0.3	2.7	1.3	
PIB (estimation fondée sur les dépenses)	0.8	4.2	5.6	3.9	4.0	1.3	8.5	3.5	-0.3	-1.9	
Ecart statistique <sup>3</sup>	-0.4	2.7	-1.1	-0.3	5.2	0.5	-3.2	1.6	-0.6	2.8	
PIB (fondé sur le revenu)	0.4	7.0	4.4	3.6	9.2	1.8	5.3	5.1	-0.9	0.9	
<i>dont</i> :											
Secteur agricole	2.7	16.1	3.1	-2.8	-3.8	-0.1	14.2	-13.5	6.4	2.5	
Secteur non-agricole	0.2	6.4	4.5	4.0	10.1	2.0	4.8	6.5	-1.4	0.8	
PIB (ajusté en fonction des termes de l'échange) <sup>4</sup>	0.9	7.0	3.1	1.6	9.0	1.2	4.4	3.1	-2.9	1.2	

1. Données en volume aux prix de 1979/80.

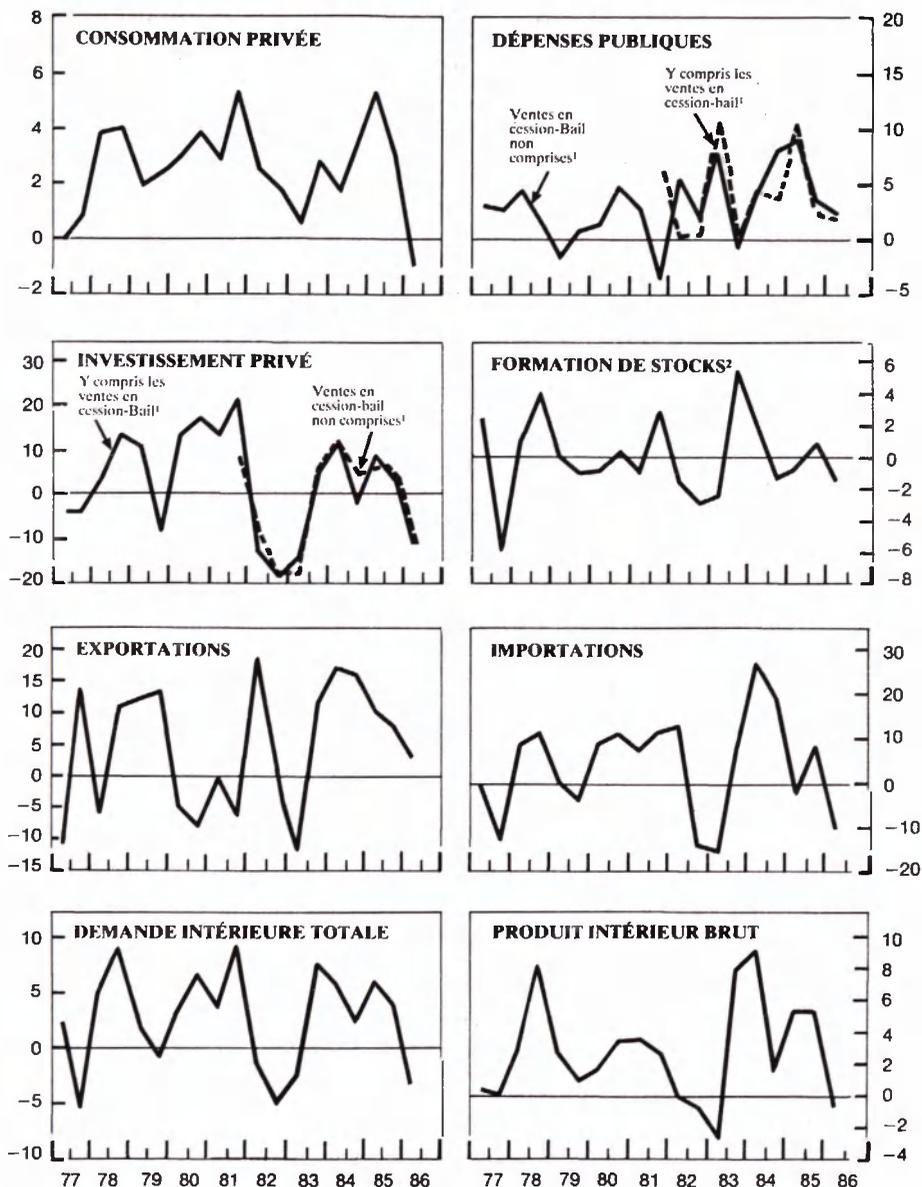
2. Les estimations annuelles des comptes nationaux sont publiées pour un exercice se terminant le 30 juin. Les estimations pour une année civile ont été obtenues en totalisant les données trimestrielles originales.

3. Contribution à la croissance du PIB (points de pourcentage, PIB mesuré sur la base du revenu).

4. Exportations de biens et services réévaluées à l'aide de l'indice implicite des prix des biens et services. Voir aussi note 1 du texte.

Sources : *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS.

**Graphique 3. Demande et production**  
 Pourcentages de variation entre semestres consécutifs  
 Taux annuels désaisonnalisés

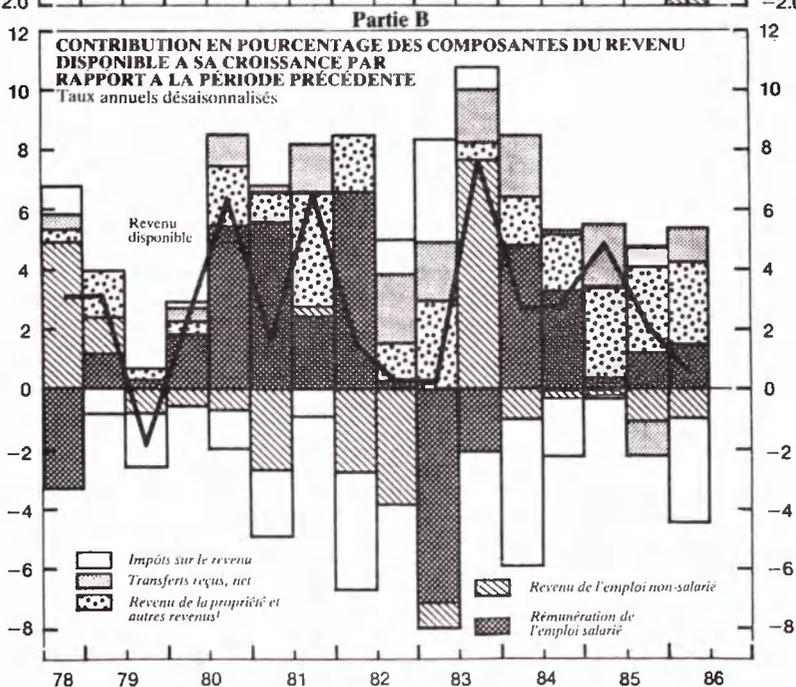
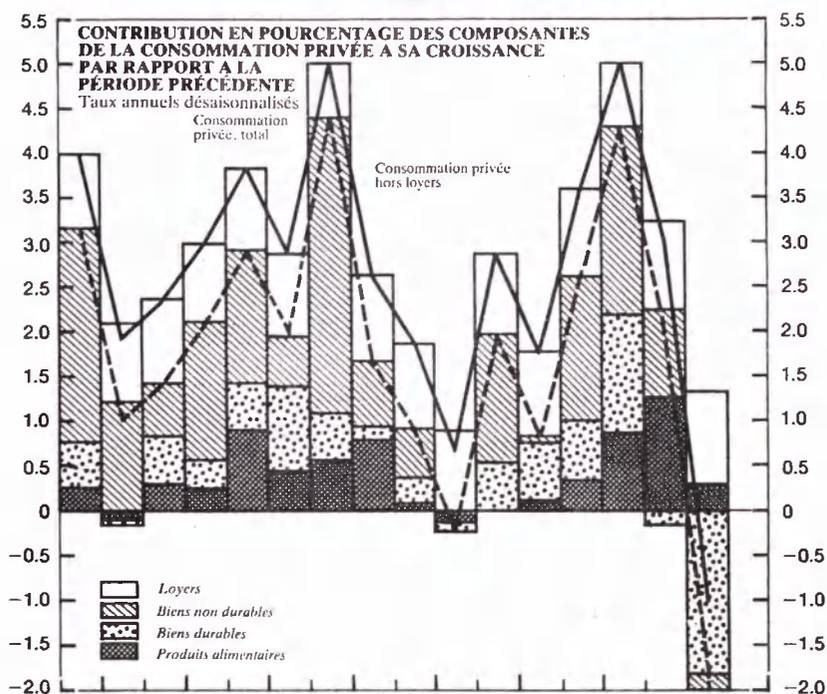


1. Chiffres corrigés par le Secrétariat pour tenir compte de la vente d'équipements importants du secteur public au secteur privé, suivie d'une cession-bail.

2. Contribution à la variation en pourcentage du PIB en taux annuel.

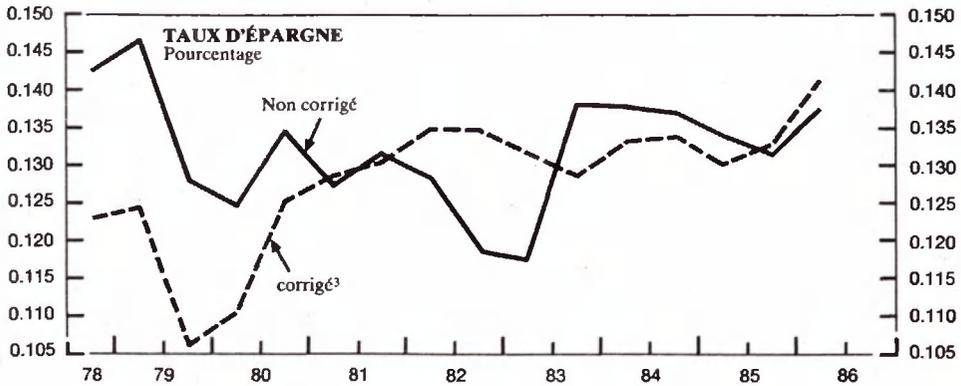
Source: Australian Bureau of Statistics.

Graphique 4. Consommation, revenu<sup>1</sup> et épargne<sup>2</sup> du secteur privé  
Partie A



Graphique 4 (Suite). Consommation, revenu<sup>1</sup> et épargne<sup>2</sup> du secteur privé

Partie C



1. Net des intérêts sur la dette des consommateurs.
  2. Les données relatives à la consommation ne prennent pas en compte les effets du transfert du secteur privé vers le secteur public d'une partie des dépenses de santé des ménages.
  3. Dans la série corrigée, l'épargne et le revenu des ménages ont été calculés en utilisant une moyenne mobile sur 4 ans du revenu agricole non salarié.
- Source: ABS.

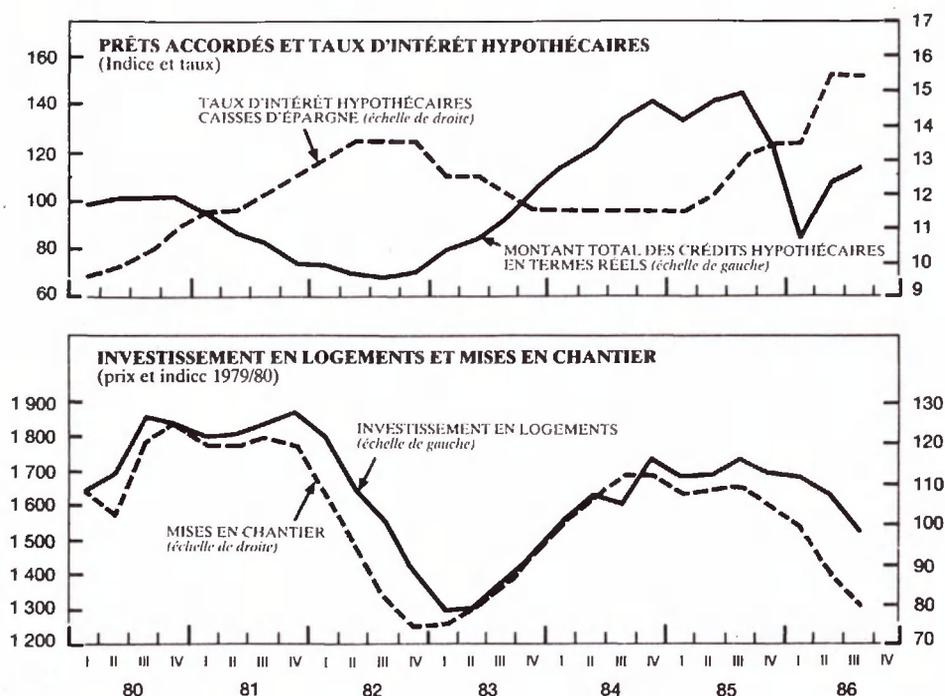
l'année 1985 mais ont ensuite sensiblement diminué à partir du mois de novembre. De plus, un certain nombre de facteurs spécifiques ont incité les consommateurs à opérer un certain nombre d'achats par anticipation au second semestre de 1985<sup>26</sup>. Enfin, l'accélération de l'inflation a peut-être aussi influé sur les dépenses des ménages par le jeu d'effets de patrimoine et par le climat d'incertitude qu'elle a contribué à renforcer<sup>27</sup>. En conséquence, malgré l'affaiblissement de la croissance du revenu, le taux d'épargne, qui avait baissé tout au long de 1985, s'est redressé en 1986.

Bien qu'accusant d'amples fluctuations, les dépenses publiques ont largement contribué à la croissance du PIB au cours de l'année terminée en juin 1986. Cette évolution est la résultante d'achats de matières premières (en partie à des fins militaires) et d'une augmentation de l'emploi dans le secteur public. L'investissement public est resté à peu près stationnaire tout au long de la période étudiée.

L'investissement en logements a fortement augmenté au cours des deux années terminées au milieu de 1985<sup>28</sup> (graphique 5) mais il s'est ensuite sensiblement affaibli. Etant donné la réglementation applicable aux taux hypothécaires, la hausse des taux d'intérêt du marché a rendu moins compétitifs les dépôts auprès des caisses d'épargne, d'où une réduction des fonds disponibles. Cette réglementation a été assouplie en avril 1986, date à laquelle le plafonnement des taux d'intérêt versés sur les nouveaux crédits hypothécaires des caisses d'épargne a été supprimé et où une subvention a été accordée aux banques pour leur permettre de ne pas modifier les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires en cours. Même si le nombre de prêts hypothécaires accordés s'est redressé au second trimestre, l'activité est restée peu soutenue dans le secteur de la construction résidentielle.

Malgré la croissance rapide de la demande globale depuis le creux conjoncturel du début de 1983, l'investissement des entreprises du secteur privé est resté faible en pourcentage du

Graphique 5. Indicateurs de l'investissement en logements

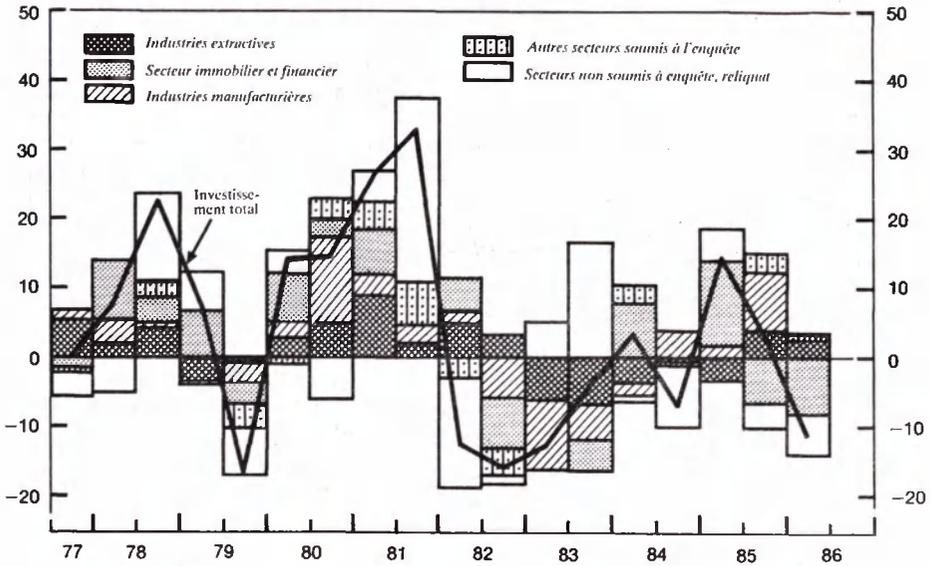


Source: ABS, NIF-10 Model Database.

PIB ; il a cependant été plus soutenu dans le secteur de la construction non résidentielle que dans celui des machines et de l'outillage. Le climat reste maussade dans l'industrie mécanique depuis la fin de la phase d'expansion de 1979-82, exception faite d'un petit nombre de grands projets miniers<sup>29</sup>. Il n'en reste pas moins que les activités de construction non résidentielle ont fortement progressé dans les autres secteurs. La capacité d'hébergement hôtelier a été élargie en prévision de la forte expansion du tourisme attendue en liaison avec les manifestations exceptionnelles prévues au cours de la période 1986-88<sup>30</sup> et parce que l'amélioration de la compétitivité internationale de l'industrie hôtelière favorise l'investissement. Plus récemment, on a aussi observé une nette progression de la construction d'immeubles de bureaux et de locaux commerciaux et, dans une moindre mesure, d'usines.

Au premier semestre de 1986, l'investissement en machines et outillage, correction faite des ventes et des cessions-bail, a été inférieur de 2 pour cent au niveau relevé lors du creux précédent, trois ans plus tôt. Cette évolution tient pour beaucoup à la baisse tendancielle de l'investissement du secteur extractif depuis la fin de la phase d'expansion des investissements miniers de 1981-82 et à la forte réduction, observée ces derniers temps, des ventes d'automobiles destinées à la location<sup>31</sup>. L'investissement a été plus soutenu dans le secteur manufacturier probablement sous l'effet de certains achats effectués de manière anticipée pour bénéficier encore de la déduction pour investissement, de l'amélioration de la

**Graphique 6. Contribution à la croissance de l'investissement productif privé**  
 Pourcentage de variation, taux annuel désaisonnalisé



*Note:* Investissement brut des entreprises : construction non résidentielle, équipements et outillage, en volume. Ce graphique combine des données d'enquêtes et des données tirées des comptes nationaux. Les données relatives aux divers secteurs sont le résultat d'une enquête couvrant principalement les grandes entreprises. La rubrique «secteur non soumis à l'enquête» est la différence entre l'investissement total sur la base des comptes nationaux et le total des secteurs soumis à l'enquête. Ces chiffres ne tiennent pas compte des ventes du secteur public au secteur privé suivies d'une cession-bail.

*Source:* Australian Bureau of Statistics.

compétitivité consécutive à la dévaluation du début de 1985, et de l'accroissement du taux d'utilisation des capacités<sup>32</sup>. Un certain nombre d'autres facteurs ont en revanche exercé une influence négative. Bien que l'excédent brut d'exploitation des entreprises commerciales constituées en société ait augmenté depuis la récession, cette amélioration a été en partie annulée par un accroissement rapide des paiements d'intérêt. Le niveau d'endettement avait fortement augmenté au cours du précédent cycle de l'investissement et, s'il a légèrement baissé avec le redressement des bénéfices, le rapport dette/fonds propres reste souvent dangereusement élevé<sup>33</sup>. La hausse des taux d'intérêt a alourdi le coût du service de la dette, ce qui a eu un effet défavorable sur le revenu net des entreprises (voir la section sur les prix et les bénéfices). Le niveau élevé des taux d'intérêt a aussi réduit l'incitation à investir dans des actifs réels plutôt que financiers, comme en témoigne la part croissante que prennent ces derniers dans l'actif total des entreprises.

Globalement, la contribution de la formation de stocks à la croissance du PIB a été négative au cours des deux années terminées au milieu de 1986. Les stocks de produits agricoles ont bien diminué depuis la récolte exceptionnelle de 1983-84. Cette baisse a été particulièrement sensible au premier semestre de 1986. Le rapport des stocks aux ventes dans les secteurs non agricoles a continué de baisser en 1985, bien qu'en fait la formation de stocks soit restée positive. Cette tendance à la baisse tient peut-être au fait qu'une part plus

importante des dépenses de consommation vont aux services tandis que la part des industries manufacturières dans le PIB se contracte. Mais le niveau élevé des taux d'intérêt et l'amélioration des méthodes de gestion des stocks ont sans doute aussi joué un rôle. Au premier semestre de 1986, le rapport des stocks aux ventes a légèrement augmenté, en raison d'un gonflement involontaire des stocks.

La contribution du solde extérieur en termes réels à la croissance du PIB a été importante au cours des trois semestres terminés au milieu de 1986 (de l'ordre de 1<sup>3</sup>/<sub>4</sub> point en moyenne). La progression des exportations en volume a eu tendance à se ralentir progressivement (tableau 5), mais la décélération a été nettement plus marquée pour les importations qui, après s'être redressées au second semestre de 1985, ont sensiblement diminué au premier semestre de 1986. Cette évolution est tout à la fois imputable à des effets de revenu et de prix relatifs, à savoir le tassement de la demande intérieure et l'amélioration de la compétitivité des secteurs faisant concurrence aux importations à la suite de la dépréciation du dollar australien au début de 1985. Les paiements au titre des invisibles ont augmenté du fait de

Tableau 5. Commerce extérieur

	1985	1983	1984	1985	1985		1986		
					I	II	I	Q3	
	Valeur en milliards de \$ australiens	Pourcentage de variation par rapport à la période précédente (taux annuel désaisonnalisé)							
<b>Exportations</b>									
Volumes									
Produits agricoles	11.9	-19.4	23.7	10.4	9.1	10.4	9.4	7.4	
Combustibles	8.0	23.1	29.3	18.9	3.8	20.7	-27.9	82.4	
Métaux (minerais et produits manufacturés)	7.8	5.4	4.1	5.1	13.0	-0.5	5.8	-19.2	
Autres produits manufacturés	4.4	10.8	14.5	9.1	3.6	5.5	10.4	25.8	
Total, produits non agricoles	20.2	11.3	13.8	10.5	7.5	8.0	-6.1	17.2	
Services	5.4	-4.8	4.7	13.7	22.6	1.3	21.7	-4.9	
Biens et services	37.4	-3.1	15.7	10.9	10.0	7.9	2.8	10.0	
Indice implicite des prix									
Produits agricoles	..	10.3	3.7	8.7	15.8	2.6	-5.6	27.5	
Combustibles	..	4.2	-1.4	17.1	27.8	5.0	-14.7	18.7	
Métaux (minerais et produits manufacturés)	..	6.4	2.9	12.6	18.9	0.5	-8.1	64.4	
Autres produits manufacturés	..	9.5	2.0	5.3	1.1	12.2	2.0	24.8	
Total, produits non agricoles	..	7.1	1.9	13.0	17.6	5.6	-9.8	38.6	
Services	..	8.9	3.8	4.7	3.0	10.5	6.7	4.1	
Biens et services	..	9.2	2.4	10.4	14.9	5.2	-6.1	28.2	
<b>Importations</b>									
Volumes									
Produits alimentaires et matières premières	2.7	-0.2	14.4	1.5	3.1	-6.3	5.6	-33.1	
Combustibles	2.2	-31.7	6.3	-17.1	-29.4	4.4	-13.3	574.9	
Biens manufacturés	28.8	-10.0	24.0	9.1	-0.4	15.6	-12.1	-3.7	
Services	9.6	-5.5	17.4	1.0	-4.6	-3.2	-7.6	-10.4	
Biens et services	43.4	-10.1	20.5	5.2	-2.8	9.0	-10.0	2.8	
Indice implicite des prix									
Produits alimentaires et matières premières	..	8.6	7.0	14.1	14.8	12.6	11.0	15.1	
Combustibles	..	-0.3	-2.5	13.2	21.7	-1.1	-45.5	-42.8	
Biens manufacturés	..	8.0	3.3	18.6	21.1	20.3	10.5	38.3	
Services	..	7.4	0.7	18.3	25.4	17.5	3.2	37.3	
Biens et services	..	6.3	2.3	17.7	21.2	18.1	5.6	26.4	

Source: Australian Bureau of Statistics.

Tableau 6. Balance des paiements  
Millions de dollars australiens

	1983	1984	1985	1986	1985		1986	
					I	II	I	II
<b>Chiffres désaisonnalisés</b>								
Balance commerciale	45	-931	-1 692	-	-151	-1 541	-1 807	-
Services (net)	-2 673	-3 548	-4 261	-	-2 052	-2 209	-1 708	-
Revenus nets d'investissements	-4 038	-5 313	-7 168	-	-3 548	-3 620	-3 685	-
Transferts (net)	86	121	771	-	315	455	403	-
Balance courante	-6 580	-9 671	-12 350	-	-5 435	-6 915	-6 797	-
<b>Chiffres non désaisonnalisés</b>								
Balance commerciale	26	-1 024	-1 824	-3 235	169	-1 993	-1 388	-1 847
Services (net)	-2 681	-3 556	-4 252	-3 584	-2 011	-2 241	-1 668	-1 916
Revenus nets d'investissements	-4 043	-5 325	-7 187	-8 082	-3 508	-3 679	-3 635	-4 447
Transferts (net)	84	137	759	1 003	248	511	319	684
Balance courante	-6 614	-9 768	-12 504	-13 898	-5 102	-7 402	-6 372	-7 526
<b>Compte des opérations en capital</b>								
<b>Investissements directs :</b>								
Sorties	687	2 039	2 648	-	1 279	1 369	594	-
Entrées	3 159	497	2 164	-	1 602	562	362	-
<b>Investissements de portefeuille et autres :</b>								
Sorties	383	2 348	4 111	-	1 204	2 907	2 743	-
Entrées	5 885	9 872	10 807	-	5 403	5 404	7 234	-
<b>Administrations publiques (net)</b>								
	427	1 331	1 959	2 977	944	1 015	2 013	964
Banque de réserve (net)	-3 379	1 435	3 260	-1 022	1 394	1 866	258	-1 279
Balance courante	5 021	8 748	11 430	-	6 859	4 571	6 530	-
Erreurs et omissions	1 593	1 020	1 074	-	-1 757	2 831	-158	-

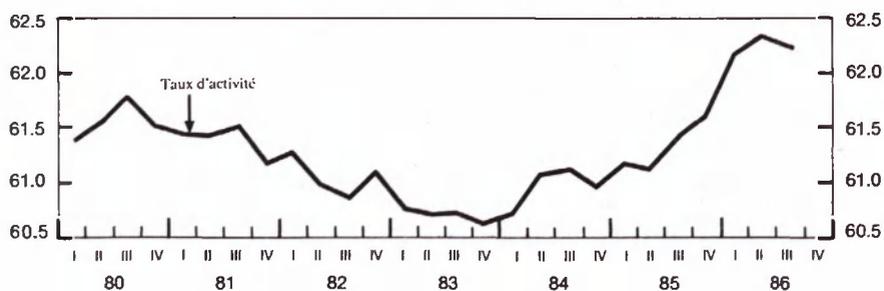
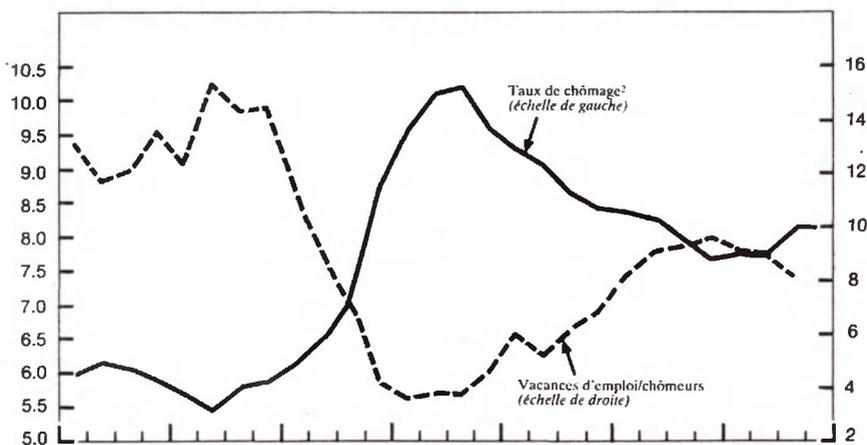
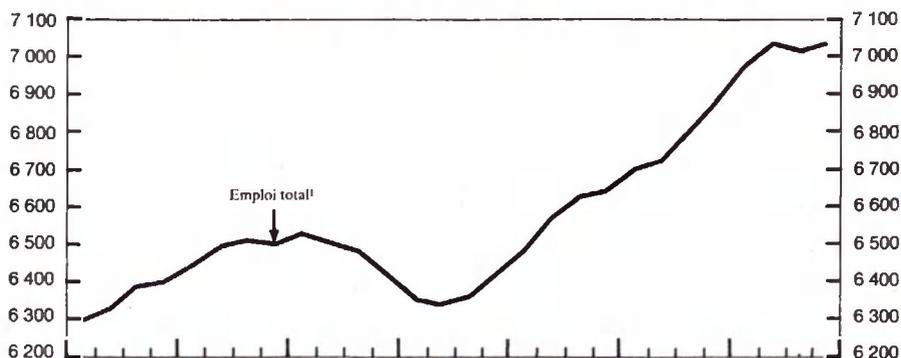
Sources : Australian Bureau of Statistics, Banque de Réserve d'Australie.

l'alourdissement des intérêts versés sur la dette libellée en devises (tableau 6), mais cette évolution a été largement compensée par un accroissement des recettes de transfert du secteur privé. Sur la base des statistiques de la balance des paiements, le déficit extérieur courant s'est creusé pour atteindre 13½ milliards de dollars australiens (chiffre annuel désaisonnalisé) au second semestre de 1985 et s'est maintenu plus ou moins à ce niveau (13½ milliards) au premier semestre de 1986. De la fin du mois de janvier 1985 à la fin du mois de juin 1986, le taux de change effectif du dollar australien s'est déprécié d'environ 30 pour cent en termes nominaux ; par rapport au dollar des Etats-Unis, la dépréciation a été de l'ordre de 18 pour cent. On trouvera de plus amples détails à ce sujet dans le troisième chapitre de la présente Etude.

### Marché du travail, emploi et productivité

Rapporté à la production, l'emploi s'est accru plus fortement que lors d'aucune autre phase de reprise observée depuis le début des années 70<sup>34</sup> (graphique 7). La croissance de l'emploi est restée soutenue au premier semestre de 1986 (4.8 pour cent en taux annuel), bien après que la demande et la production aient commencé de se tasser. A la fin du deuxième

**Graphique 7. Emploi, chômage, vacances d'emploi et taux d'activité**  
Milliers et pourcentages



1. Valeurs en milieu de période.

2. Valeur en milieu de période, en pourcentage de la population active civile.

Source: ABS.

Tableau 7. **Emploi et productivité de la main-d'œuvre par branche d'activité**

	% des personnes employées en 1985/86	Variation en %						Moyenne 1980/81-1985/86
		1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	
<b>A. Personnes employées</b>								
Agriculture <sup>1</sup>	6.2	2.5	-1.2	1.9	-2.1	-1.2	4.6	0.4
Industries extractives	1.5	8.5	11.2	-2.0	2.1	-4.0	11.6	3.6
Industries manufacturières	16.7	-0.3	0.6	-8.5	-4.2	1.1	-0.9	-2.4
Electricité, gaz et eau	2.0	2.5	-1.6	9.2	2.3	-3.0	2.9	1.9
Construction	7.8	4.2	-2.2	-7.9	-6.2	10.9	2.9	-0.3
Commerce de gros et de détail	20.0	1.1	0.4	-1.9	-0.3	3.6	4.9	1.3
Transports, stockage et communications	6.8	-2	2.0	2.0	-4	-0.7	3.0	1.2
Services financiers, immobiliers et commerciaux	9.9	8.4	4.6	0.9	4.2	5.2	8.3	4.6
Administrations publiques	5.4	4.4	1.5	0.9	6.2	0.3	1.8	2.1
Services d'utilité publique	16.9	4.7	1.6	1.4	4.4	4.9	3.0	3.3
Services culturels et personnels	6.7	1.5	2.2	0.7	2.2	5.0	3.5	2.7
Secteur marchand <sup>2</sup>	77.3	2.0	1.2	-2.6	-1.1	2.9	3.7	.8
Ensemble de l'économie	100.0	2.6	1.3	-1.8	0.2	3.1	3.5	1.2
<b>B. Productivité de la main-d'œuvre</b>								
Agriculture <sup>1</sup>	6.2	-11.9	15.7	-17.9	34.6	5.1	-6.2	0.7
Industries extractives	1.5	-6.8	-11.7	9.2	6.7	14.6	-7.3	1.8
Industries manufacturières	16.7	2.4	1.6	0.6	5.6	3.4	5.7	3.4
Electricité, gaz et eau	2.0	2.1	8.7	-7.4	1.7	7.9	-0.7	1.9
Construction	7.8	3.6	3.7	-1.3	0.9	-0.6	1.9	.9
Commerce de gros et de détail	20.0	1.5	2.7	-0.8	2.6	0.8	-0.6	0.9
Transports, stockage et communications	6.8	4.3	4.1	-3.8	6.6	7.4	.0	2.8
Services financiers, immobiliers et commerciaux	9.9	0.1	-0.1	0.0	0.1	0.0	-3.3	-0.7
Administrations publiques	5.4	0.1	0.1	0.0	-1	.2	1.1	.2
Services d'utilité publique	16.9	-2.0	1.9	1.9	.4	-8	1.7	1.0
Services culturels et personnels	6.7	0.7	-0.1	-1.3	-1.1	-3.5	-3.7	-1.9
Secteur marchand <sup>2</sup>	77.3	0.6	3.1	-1.9	5.7	2.8	-.3	1.9
Ensemble de l'économie	100.0	0.4	2.9	-0.8	4.5	2.2	0.1	1.8

1. Y compris la sylviculture, la pêche et la chasse.

2. Ensemble des secteurs à l'exception des administrations publiques, des services d'utilité publique.

Source: Australian National Accounts, Gross Budget by Industry (ABS 5211.0), et estimations du Trésor.

trimestre, les effectifs employés s'étaient accrus de 10.8 pour cent par rapport au creux de la récession de 1982-83, et de 7.3 pour cent par rapport au sommet de la précédente phase de reprise. L'amélioration de l'emploi s'est accompagnée d'un allongement de la durée moyenne du travail et d'une augmentation des heures supplémentaires, mais sans que l'on constate de pénurie généralisée de main-d'œuvre qualifiée. La plus grande sensibilité de l'emploi à la croissance de la production, observée pendant le cycle actuel (en d'autres termes, l'affaiblissement des gains de productivité), reflète peut-être en partie la réorientation de la production vers les activités de construction et le secteur des services (tableau 7). Au cours des trois années terminées au milieu de 1986, la croissance de l'emploi total a été imputable, à concurrence d'environ 70 pour cent, à trois secteurs – le commerce de gros et de détail, les services financiers immobiliers et aux entreprises, et les services publics. Ces secteurs employant surtout des femmes, souvent à temps partiel, la progression de l'emploi féminin a été beaucoup plus rapide que celle de l'emploi masculin. Le développement du travail à temps partiel s'est aussi accéléré par rapport à son évolution tendancielle des dix dernières années<sup>35</sup>.

Tableau 8. Indicateurs de la population active

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1985				1986			
							Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Population active civile <sup>1</sup>	1.7	1.5	1.3	1.9	2.4	3.6	3.5	2.5	3.7	3.6	5.7	3.1	1.2	2.5
<i>dont</i> :														
Hommes	1.6	1.3	0.9	1.2	1.1	2.1	1.9	1.5	2.5	1.5	3.7	1.8	.8	1.8
Femmes	2.0	1.8	1.9	3.2	4.5	5.6	6.3	4.1	5.7	7.0	9.0	5.2	1.8	3.6
Personnes employées <sup>1</sup>	2.1	0.0	-1.8	3.0	3.3	3.7	4.0	3.3	5.0	5.0	5.4	3.3	-1.2	2.4
<i>dont</i> :														
Hommes	1.9	-0.4	-2.7	2.3	2.0	2.4	2.3	1.6	4.3	3.9	3.2	1.5	-1.1	0.8
Femmes	2.5	0.6	-0.2	4.2	5.5	5.8	6.9	6.0	6.2	6.7	8.9	6.1	-1.3	4.8
Personnes employées : A temps plein <sup>1,3</sup>	1.9	-0.5	-2.6	2.6	2.3	3.0	3.1	0.0	4.7	4.1	5.8	1.3	-0.9	1.9
A temps partiel <sup>1,3</sup>	3.4	2.7	2.1	5.2	7.8	6.7	8.5	19.3	6.5	8.9	1.8	5.8	-2.4	..
Taux de chômage <sup>2</sup>	5.8	7.2	10.0	9.0	8.2	8.1	8.5	8.4	8.1	7.8	7.8	7.8	8.3	8.4
<i>dont</i> :														
Hommes	4.8	6.4	9.7	8.7	7.9	7.6	8.2	8.2	7.8	7.3	7.4	7.4	7.8	8.2
Femmes	7.4	8.5	10.4	9.5	8.6	8.7	9.0	8.6	8.5	8.5	8.5	8.4	9.1	8.8
Jeunes à la recherche d'un emploi à temps plein	16.4	19.7	26.5	24.7	21.9	21.8	23.3	22.0	21.6	20.6	21.2	22.3	22.8	22.1
Personnes de 20 ans et plus à la recherche d'un emploi à temps plein	4.4	5.7	8.7	7.6	7.0	6.8	7.2	7.2	6.9	6.6	6.5	6.2	7.1	7.2
Taux d'activité <sup>2</sup>	61.1	60.8	60.4	60.6	61.1	62.0	60.7	60.9	61.2	61.4	62.0	62.1	62.0	62.0
<i>dont</i> :														
Hommes	78.0	77.4	76.7	76.3	75.9	76.0	75.9	75.9	76.0	75.9	76.2	76.2	75.9	75.8
Femmes	44.7	44.7	44.7	45.3	46.6	48.4	46.0	46.3	46.8	47.3	48.1	48.5	48.5	48.6
Nombre moyen d'heures ouvrées <sup>3</sup>	34.7	34.4	34.2	34.6	34.4	34.0	34.8	34.4	34.6	34.1	35.0	33.2	34.7	34.2
Heures supplémentaires par semaine, secteur non agricole <sup>3</sup>	1.5	1.4	1.2	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	1.2	1.2	1.3
Vacances d'emploi, secteur non agricole (milliers) <sup>3</sup>	..	..	..	39.1	54.0	53.5	55.0	56.6	52.4	51.8	59.0	54.4	48.6	59.9

1. Taux annuels de variation désaisonnalisés par rapport à la période précédente.

2. Chiffres désaisonnalisés.

3. Chiffres non désaisonnalisés.

Source : ABS.

Dans les administrations publiques et les services collectifs, l'évolution a été à peu près analogue à celle de l'emploi total<sup>36</sup>. Dans le secteur de la construction, la situation de l'emploi s'est nettement améliorée, avec la forte expansion des activités de construction de logements. Dans la plupart de ces secteurs, la croissance tendancielle de la productivité est relativement faible<sup>37 38</sup>. En revanche, l'emploi n'a pratiquement pas progressé dans les industries manufacturières, l'accroissement de la production observé au cours des deux premières années de la reprise résultant d'une augmentation spectaculaire de la productivité. Si les modifications intervenues dans la structure de la production ont eu tendance à accroître la sensibilité de l'emploi, la récente diminution des salaires réels paraît y avoir aussi largement contribué<sup>39</sup>.

Malgré une augmentation des taux d'activité, le chômage a reculé de 1.2 point au cours des deux années terminées au milieu de 1986, pour s'établir à 7.8 pour cent de la population active. Le taux de chômage des jeunes (âgés de 15 à 19 ans, à la recherche d'un emploi à plein temps) a nettement diminué jusqu'à la fin de 1985 pour recommencer à augmenter lentement au premier semestre de 1986 (tableau 8) ; il s'établissait à 22.3 pour cent au deuxième trimestre, chiffre qui demeure élevé. La durée médiane du chômage a diminué d'environ un dixième tandis que sa durée moyenne ne se modifiait pas. Bien que s'étant inscrit en baisse au cours de la période étudiée, le nombre de chômeurs de longue durée reste élevé en pourcentage du chômage total<sup>40</sup>. Cela tient peut-être aux changements intervenus dans la structure de la production, dans la mesure où une large fraction des personnes au chômage depuis plus de deux ans viennent du secteur manufacturier, appartiennent généralement aux tranches d'âge les plus élevées, ont un bagage scolaire réduit, et habitent des régions en déclin. Comme les qualifications demandées dans le secteur des services sont différentes, ces personnes ont été laissées pour compte. Un nombre croissant d'emplois est pourvu par des personnes qui n'appartenaient pas jusque-là à la population active telle qu'elle est mesurée – ce qui se traduit par une augmentation des taux d'activité et non par une réduction du nombre des chômeurs<sup>41</sup>.

### *Prix, coûts et bénéfices*

L'inflation, telle qu'elle ressort de l'indice implicite des prix de la consommation privée, s'est ralentie en 1984 pour revenir à un rythme annuel de l'ordre de 5½ pour cent au second semestre de l'année, chiffre assez comparable à la moyenne de la zone de l'OCDE (tableau 9 et graphique 8). Elle s'est ensuite à nouveau accélérée, essentiellement du fait de la hausse des prix à l'importation consécutive à la dépréciation du dollar australien et, de la progression peut-être plus rapide des coûts unitaires de main-d'œuvre. Les exporteurs étrangers ont, dans un premier temps, absorbé une partie des effets de la dévaluation, mais les prix ont ensuite été ajustés ; au troisième trimestre de 1986, les prix à l'importation avaient augmenté d'environ 75 pour cent de la variation cumulée du taux de change depuis le début de 1984. Il n'en reste pas moins que l'incidence des prix à l'importation sur les prix intérieurs a peut-être mis plus longtemps à s'exercer que ne l'indiquent les relations établies sur la base de données rétrospectives. Au premier semestre de 1986, l'indice des prix de la consommation privée augmentait à un rythme annuel de plus de 9¼ pour cent, accélération contrastant avec l'évolution observée dans le reste de la zone de l'OCDE<sup>42</sup>. Ces tendances divergentes ne s'expliquent que partiellement par les réactions différentes qui ont été adoptées face à la baisse des prix du pétrole. En effet, pour compenser la diminution des recettes tirées par l'Etat de la production pétrolière, les autorités ont décidé de relever les impôts indirects sur les produits pétroliers de sorte que la moitié seulement de la baisse des prix du pétrole a été répercutée sur les prix intérieurs.

**Tableau 9. Evolution récente des prix et des coûts**  
Variation en pourcentage par rapport à la période précédente, taux annuel

	1981		1982		1983		1984		1985		1986	
	I	II	I	Q3								
<b>Indices implicites des prix du revenu national<sup>1</sup></b>												
Consommation privée	8.8	9.5	10.3	12.8	9.2	7.6	7.0	5.6	7.4	9.0	9.3	11.4
Demande intérieure finale	9.4	9.6	12.4	12.1	7.5	6.1	7.6	6.1	7.0	10.1	9.1	14.4
PIB	9.2	10.1	11.4	11.6	7.9	7.2	7.8	5.4	5.8	7.3	7.5	12.4
Exportations de biens et services	6.2	-1.1	2.4	7.4	11.1	7.3	-2.3	7.2	14.6	5.5	-6.3	28.4
Importations de biens et services	4.9	1.0	8.6	9.9	7.3	0.7	-1.0	10.9	21.2	18.1	5.5	26.4
PIB non agricole	10.4	11.3	13.1	11.5	7.7	7.4	8.0	5.7	6.2	7.2	8.4	11.1
<b>Indice des prix à la consommation</b>												
Produits alimentaires	8.5	10.5	5.0	10.3	10.9	8.1	4.2	5.6	5.5	8.1	9.0	11.4
Total	9.3	10.9	10.4	12.9	9.8	8.0	1.8	4.3	6.9	9.0	8.6	10.9
Total non compris les services hospitaliers et médicaux	9.5	9.9	9.0	12.2	9.3	8.1	6.1	5.5	6.8	9.2	8.3	10.8
<b>Production manufacturière</b>												
Articles produits par le secteur manufacturier	8.2	6.8	9.3	10.3	8.1	6.0	5.0	5.7	6.5	7.6	3.7	10.6
<b>Coûts salariaux<sup>1</sup></b>												
Taux de salaires fixés par sentences <sup>4</sup>	11.4	10.1	17.5	12.5	2.5	5.0	9.3	4.4	2.7	5.2	5.1	9.7
Salaires moyens non agricoles <sup>2</sup>	13.7	11.5	19.5	15.3	2.3	3.5	9.8	7.3	5.3	7.0	6.7	11.0
Gains hebdomadaires moyens, tous salariés <sup>3</sup>	n.a.	n.a.	18.6	10.5	6.0	6.8	14.3	4.6	4.4	5.7	7.9	8.1
Coûts unitaires de main-d'œuvre (secteur non agricole)	10.3	12.2	21.9	11.0	1.1	1.5	4.4	6.8	3.5	5.5	11.3	11.9
<b>Excédents bruts d'exploitation<sup>1</sup></b>												
Sociétés commerciales	6.5	17.5	4.2	1.2	29.8	31.2	43.2	-2.6	11.5	18.6	-8.8	22.0
<b>Pour mémoire :</b>												
Productivité (par personne employée dans le secteur non agricole)	3.1	-0.1	-1.0	7.3	2.2	0.3	3.9	-0.6	2.4	3.2	-5.0	-1.1

1. Calculé à partir de données corrigées de variations saisonnières.

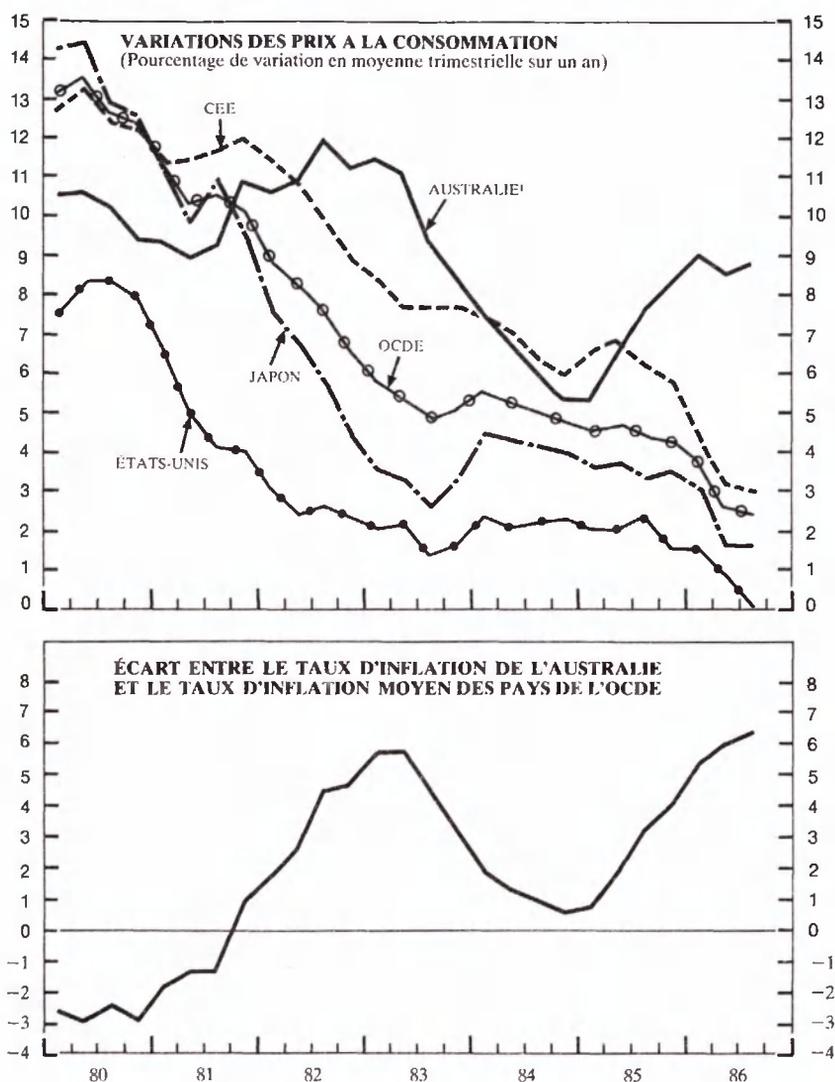
2. Sur la base des comptes nationaux.

3. Sur la base d'une enquête, chiffres non corrigés des variations saisonnières.

4. Séries hebdomadaires, salariés.

Source : ABS.

Graphique 8. Évolution relative de l'inflation



1. Australie - Chiffres corrigés pour tenir compte des dépenses de santé.

Source: OCDE.

La progression des salaires fixés par « sentence » s'est à nouveau accélérée, pour s'établir à 5¼ pour cent entre le premier trimestre de 1985 et le premier semestre de 1986<sup>43</sup>. Mais la progression de la rémunération des heures normales de travail (corrigée pour tenir compte des différences dans la date des enquêtes) a en général été supérieure d'environ 1 à 1½ pour cent à celle du salaire de référence. Comme il est peu probable qu'il s'agisse d'augmentations de salaires accordées en dehors des décisions nationales, on peut expliquer une partie de cette différence par des modifications dans la composition de la population active, en particulier

dans le secteur des services. Il se peut aussi qu'elle tienne à l'existence d'accords conclus au sein des entreprises (prévoyant, par exemple, une reclassification des emplois) qui auraient pour effet de majorer les gains effectifs moyens. Sur la base des comptes nationaux, les gains moyens ont progressé un peu plus vite que la rémunération des heures normales de travail dans les secteurs autres que l'agriculture, en partie du fait de l'augmentation des charges patronales au titre de l'indemnisation des salariés et des indemnités de licenciement<sup>44</sup>. Les coûts unitaires de main-d'œuvre ont peu augmenté en 1985, une légère accélération ayant pu être observée au second semestre sous l'effet de la hausse des coûts salariaux. Mais comme la productivité a diminué au premier semestre de 1986, les coûts unitaires ont, eux, fortement augmenté ; si l'accroissement des gains a été de l'ordre de 5½ pour cent (taux annuel désaisonnalisé), celui des coûts unitaires de main-d'œuvre a été de 13 pour cent.

Tableau 10. Taux de rendement, sociétés commerciales

	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86
Taux de rendement brut	28.4	25.1	30.5	32.1	30.1
Moins : Amortissement <sup>1</sup>	7.1	6.7	7.4	7.6	7.3
Taux de rendement net	21.3	18.4	23.1	24.5	22.7
Moins : Impôts <sup>1</sup>	6.9	5.1	5.7	6.0	5.3
Intérêts versés (nets) <sup>1</sup>	6.7	7.3	7.3	8.3	8.1
Taux de profit	7.7	6.0	10.0	10.2	9.4
Part de l'excédent brut d'exploitation des sociétés <sup>2</sup>	13.3	12.5	14.4	14.0	13.7
	1984I	1984II	1985I	1985II	1986I
Part de l'excédent brut d'exploitation des sociétés <sup>2</sup>	15.0	13.9	14.2	14.4	13.0

1. En pourcentage du stock capital.

2. En pourcentage du produit brut non agricole au coût des facteurs.

Source : Trésor, modèle NIF.

La part des profits semble s'être légèrement réduite, l'évolution observée entre le second semestre de 1985 et le premier semestre de 1986 reflétant le ralentissement de la croissance de la production et la détérioration des termes de l'échange. Le taux de rendement brut des entreprises commerciales constituées en société, qui avait culminé à 32 pour cent au cours de l'exercice 1984-85, est retombé à 30 pour cent pour l'exercice 1985-86. Le recul du taux de rendement net semble avoir été moins marqué – d'environ 10¼ à 9½ pour cent. Le niveau élevé des taux d'intérêt a contribué à alimenter les pressions sur les marges bénéficiaires en maintenant à un niveau élevé le rapport entre le service total de la dette et le stock de capital.

#### Evolution au cours des derniers mois et perspectives à court terme<sup>45</sup>

Malgré l'ampleur des fluctuations trimestrielles qui masquent les tendances profondes, les chiffres de la comptabilité nationale pour le troisième trimestre donnent à penser que l'économie australienne pourrait maintenant avoir atteint le creux du cycle (tableau 4). La forte contribution de la balance extérieure à la croissance du PIB est allée de pair avec une certaine reprise de la consommation privée, de la construction non résidentielle et de l'investissement public. Cette évolution a été partiellement compensée par l'atonie des autres

Tableau 11. Prévisions à court terme

	Part du PNB de 1982 en %	A prix constants de 1979/80 ; taux annuels de variations désaisonnalisés										
		Années civiles			Exercices budgétaires			1986		1987		1988
		1985	1986	1987	1985/86	1986/87	1987/88	I	II	I	II	I
Consommation privée	62.0	4.3	¾	1¾	2.7	1	2	-0.7	1¾	1½	2	2½
Consommation publique	15.8	6.3	5	2	5.5	3	1½	9.6	-¼	3½	1	1
Formation brute de capital fixe	24.3	6.1	-4	-3	1.6	-4¼	0	-9.9	0	-7	2¼	3
<i>dont :</i>												
Investissement public	7.8	9.2	-½	-3	3.4	-1	-1½	-8.1	7½	9¾	1½	1
Construction résidentielle privée	3.7	2.8	-7½	-2½	-0.9	-8¾	2¾	-10.0	-12	0	3½	4
Construction non résidentielle privée	2.9	22.3	19	-10	21.3	4¼	-5¼	17.6	15½	-25.0	2	4
Investissements productifs privés	9.0	1.7	-11½	-¾	-3.7	-7	1¾	-19.5	-3	-1	2	4
Demande intérieure totale	102.1	5.0	½	¾	2.9	¼	1½	-1.3	1.0	0	1¾	2½
Formation de stocks <sup>2</sup>	0.0	-0.4	-1	¼	-0.0	-½	½	-1.7	-½	½	¼	¼
Demande intérieure totale	102.0	4.5	-½	1	2.9	-½	2	-2.9	½	½	2¼	2¾
Balance extérieure <sup>2</sup>	-2.8	0.9	1½	2	1.1	1¾	1¾	2.7	¾	3	1½	¾
Exportations de biens et services	17.4	10.9	3½	4	7.1	2½	4¼	2.8	¾	6	3¾	4
Importations de biens et services	20.2	5.2	-4	-6½	0.9	-6½	-4½	-10.0	-3¼	-9½	-4	¼
PIB au prix du marché <sup>3</sup>	100.0	4.4	1	3	3.6	1¼	3½	-0.9	1¼	3½	3½	3½
<i>Pour mémoire :</i>												
Prix à la consommation <sup>4</sup>		7.4	9¼	7¼	8.7	8¾	6	9.3	9¼	7	6	5½
Taux de chômage		8.1	8	8½	7.8	8¼	8½	7.7	8¼	8½	8½	8½
Balance extérieure courante (milliards de dollars australiens)		-12.4	-14½	-13	-13.7	-14½	-12¾					
En % du PIB		-5.6	-6	-5	-5.9	-5¾	-4½					

1. D'après des données corrigées des variations saisonnières.
  2. Contributions à la croissance.
  3. Y compris un écart statistique n'apparaissant pas autrement.
  4. Indice implicite des prix de la consommation privée.
- Source : Prévisions du Secrétariat.

composantes de l'investissement et par une accélération du rythme du déstockage. Le marché du travail paraît lui aussi un peu moins lourd. Au quatrième trimestre, l'emploi a augmenté de 2.4 pour cent en rythme annuel, tandis que les offres d'emploi évoluaient aussi de manière plus encourageante. La demande intérieure paraît cependant devoir rester faible. Les ventes de véhicules automobiles baissent depuis septembre et les enquêtes récentes sur les intentions d'investissement sont moins optimistes qu'au début de l'année. Selon les estimations, la balance des opérations courantes se serait améliorée au quatrième trimestre, le déficit étant ramené à 13½ milliards (taux annuel désaisonnalisé). Le taux de change s'est lui aussi légèrement redressé, ce qui a permis à la Banque centrale de reconstituer ses réserves, et les taux d'intérêt se sont généralement inscrits en baisse.

La politique budgétaire prendra un tour plus restrictif pendant l'exercice 86/87 et la situation monétaire devrait, pense-t-on, rester tendue. Les taux d'intérêt à court terme pourraient encore légèrement baisser par rapport à leur niveau actuellement élevé mais, étant donné la contrainte extérieure, les taux à long terme devraient rester relativement élevés, en particulier en termes réels. Dans ces conditions, les perspectives établies à la mi-1988 laissent présager la reprise d'une croissance positive à partir du second semestre de 1986, avec un taux annuel de progression du PIB de l'ordre de 3½ pour cent sur les trois semestres s'achevant au milieu de 1988. Les exportations nettes, en volume, resteront probablement le principal facteur de dynamisme jusqu'au milieu de 1987, la demande intérieure prenant progressivement le relais par la suite. Sur le marché du travail, la situation paraît devoir se détériorer. Après avoir culminé au premier semestre de 1986, l'inflation pourrait ralentir au cours de l'année à venir et au début de 1988 tout en restant à un niveau un peu supérieur à la moyenne de la zone de l'OCDE. Enfin, le déficit extérieur courant atteindra probablement son point culminant, avec 5½ pour cent du PIB, au second semestre de 1986 pour ensuite diminuer et revenir à 4¼ pour cent du PIB au premier semestre de 1988.

Les prévisions concernant l'évolution de la consommation privée reposent sur l'hypothèse d'une progression relativement modérée des salaires qui, au vu des derniers développements de la politique salariale, ne devraient pas être relevés, au plan national, avant le second trimestre de 1987. La Commission australienne de conciliation et d'arbitrage a indiqué, dans une décision intérimaire, que bien que le système actuel bénéficie d'un trop faible soutien pour pouvoir être maintenu, on est généralement d'accord pour conserver une formule centralisée, un ensemble structuré de principes à respecter et un système à deux niveaux. Une conférence des participants aux négociations de salaires s'est tenue en janvier 1987 pour examiner un nouveau système, et les augmentations de salaires au titre de la première série de négociations devraient commencer à apparaître à partir de mars-avril. Les prévisions du Secrétariat tablent sur l'hypothèse d'un relèvement de base de l'ordre de 2½ pour cent, qui devrait intervenir principalement au deuxième trimestre de 1987. A supposer que les négociations menées au niveau des entreprises et des branches aboutissent à des majorations supplémentaires et que l'amélioration des régimes de retraite soit poursuivie, la rémunération des salariés pourrait progresser de 6 à 6½ pour cent en 1987. Il est possible qu'elle diminue encore en termes réels au premier semestre mais qu'elle se redresse légèrement ensuite. Le principal aiguillon de la consommation privée devrait être la vigueur persistante des autres revenus, en partie du fait de l'augmentation des intérêts perçus sur les actifs et des abattements d'impôts prévus en décembre 1986 et en juin 1987. La consommation privée pourrait ainsi progresser de 1¾ pour cent en 1987, sa croissance s'accroissant vers la fin de l'année et pendant les premiers mois de 1988.

Les dépenses de consommation et d'investissement des administrations publiques augmenteront vraisemblablement d'environ 1 pour cent sur les douze mois se terminant au milieu de 1987. On a retenu l'hypothèse qu'au cours de l'exercice 1987-88, l'Etat fédéral

s'emploierait, conformément à ses engagements antérieurs, à réduire la part des impôts et des dépenses publiques en pourcentage du PIB. On prévoit également un ralentissement de la croissance des dépenses au niveau des Etats et des collectivités locales. Les réserves de trésorerie auront été asséchées pendant l'exercice 1986-87 et l'Etat fédéral continuera probablement d'exercer une influence restrictive par l'intermédiaire du Conseil des prêts et par le jeu des sommes qu'il verse directement aux Etats.

L'évolution future de l'investissement privé est particulièrement incertaine. Le niveau élevé des taux d'intérêt, la faiblesse des prix agricoles et la baisse des bénéfices nets après impôt sont autant d'éléments qui tendront à réduire le rythme de la formation de capital dans l'agriculture ainsi que dans les industries extractives. Etant donné cependant l'amélioration des perspectives de croissance et le redressement de la compétitivité sur le front extérieur, l'investissement devrait se raffermir dans les industries manufacturières. Si l'on en croit les dernières informations disponibles, l'investissement des entreprises privées pourrait à nouveau amorcer une tendance ascendante au second semestre de 1987 puis s'accélérer pour atteindre le rythme de 4½ pour cent au premier semestre de 1988. Les investissements en machines et outillage du secteur manufacturier seront probablement le fer de lance de cette reprise et certains signes donnent d'ores et déjà à penser que l'activité de construction pourrait elle aussi se redresser dans ce secteur. Après avoir encore fléchi au second semestre de 1986 et au premier semestre de 1987, l'activité pourrait légèrement reprendre dans le secteur de la construction de logements. S'il n'est plus aussi difficile de trouver un financement, le niveau des taux d'intérêt semble cependant encore freiner la demande. La formation de stocks, dans les secteurs autres que l'agriculture, au départ peu active en raison de la lenteur de la progression du volume des importations, suivra probablement une évolution ascendante, mais le rapport des stocks aux ventes risque de continuer à fléchir légèrement<sup>46</sup>.

Etant donné les hypothèses retenues pour l'évolution des salaires et le net ralentissement attendu de la hausse des prix à l'importation à mesure que s'atténueront les effets de la dépréciation du dollar, la progression des prix intérieurs pourrait rester supérieure à 9 pour cent au second semestre de 1986 pour revenir aux alentours de 5½ pour cent à la fin de la période étudiée. La croissance de l'emploi devrait se ralentir sensiblement au second semestre de 1986 mais la situation pourrait ensuite s'améliorer quelque peu. Malgré un certain effet de découragement, la population active augmentera probablement à un rythme légèrement plus rapide et le chômage pourrait atteindre quelque 8½ pour cent au milieu de l'année 1988.

Les exportations de marchandises progresseront vraisemblablement de 3 à 3½ pour cent en volume, soit à peu près au même rythme que les marchés. Les exportations de produits de base resteront sans doute faibles, en particulier dans le cas des denrées alimentaires dont les possibilités d'exportation sont limitées par l'intensité de la concurrence internationale. La baisse des prix à l'exportation pourrait aussi entraîner une diminution de la production dans l'agriculture. Les difficultés que connaît l'économie japonaise – et en particulier l'industrie sidérurgique – se traduiront vraisemblablement par des pressions à la baisse sur les exportations de charbon et de fer, pressions qui pourraient cependant être compensées par un redressement de la demande émanant des nouveaux pays industriels asiatiques, dont la production sidérurgique devrait augmenter, par un accroissement temporaire des exportations d'uranium du fait de la levée de l'embargo et par une augmentation des exportations d'or. La croissance en volume des exportations de produits manufacturés restera probablement supérieure à celle des marchés, du fait d'une amélioration de la compétitivité. L'élément le plus dynamique sera sans doute le secteur des services, et en particulier le tourisme : les équipements ont été nettement développés, les prix sont maintenant plus compétitifs et un certain nombre de manifestations susceptibles d'attirer des visiteurs étrangers sont prévues. Les importations devraient pour leur part sensiblement diminuer en volume tout au long de

1987 pour ne se stabiliser qu'au premier semestre de 1988. Le tassement de la demande intérieure et le manque de dynamisme des investissements contribueront pour beaucoup à cette évolution, mais il est aussi vraisemblable que, en raison de l'amélioration de la compétitivité, certaines importations seront remplacées par des produits d'origine nationale. Malgré l'évolution favorable des échanges en volume, le déficit de la balance des opérations courantes se serait légèrement creusé pour atteindre, selon les estimations, 13¾ milliards de dollars australiens (taux annuel désaisonnalisé) au second semestre de 1986 en raison de la détérioration des termes de l'échange, des effets de la dévaluation sur les grandeurs en valeur et de l'alourdissement du service d'une dette extérieure croissante. Il pourrait ensuite revenir aux alentours de 12 milliards de dollars au premier semestre de 1988, bien que l'on ne puisse pas exclure certains mouvements erratiques au cours de la période considérée, dus au calendrier des importations et des exportations. A cette date, l'encours de la dette extérieure nette pourrait représenter 100 milliards de dollars australiens, soit environ 35 pour cent du PIB.

### III. LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

L'Australie est actuellement confrontée à un sérieux déséquilibre extérieur, caractérisé par un lourd déficit de la balance des opérations courantes, une dette extérieure élevée qui s'alourdit rapidement et des charges croissantes au titre du service de la dette. Etant donné le redressement sensible de la compétitivité extérieure dû à la dépréciation effective de 35 pour cent en termes nominaux du dollar australien depuis le début de 1985, ainsi qu'au resserrement de la politique économique, on prévoit une amélioration progressive au cours des dix huit prochains mois. Toutefois, au premier semestre de 1988, le déficit pourrait encore atteindre 4¼ pour cent du PIB, ce qui donne à penser que l'ajustement sera relativement lent et douloureux. Une nouvelle amélioration substantielle et régulière de la position extérieure sera nécessaire pour que le rapport de la dette au PNB se stabilise à moyen terme (d'ici à 1990-91, par exemple). Dans les paragraphes qui suivent, on examinera rapidement les tendances essentielles de la balance des paiements depuis le début des années 60 afin de replacer les difficultés actuelles dans leur contexte historique. En particulier, on dégagera les principaux facteurs agissant sur la balance des opérations courantes. L'ampleur de l'ajustement requis à moyen terme sera ensuite évaluée et l'on analysera les conditions sous-jacentes nécessaires à sa réalisation en utilisant un certain nombre de scénarios concernant l'évolution possible de la balance des paiements et de la dette extérieure en moyenne période. Il ne s'agit nullement de prévisions ou de projections : le seul but de ces scénarios est d'illustrer la façon dont les grands agrégats pourraient évoluer sur la base de certaines hypothèses qui, si elles se modifiaient, pourraient aboutir à des résultats tout à fait différents.

#### **Tendances essentielles de la balance des paiements**

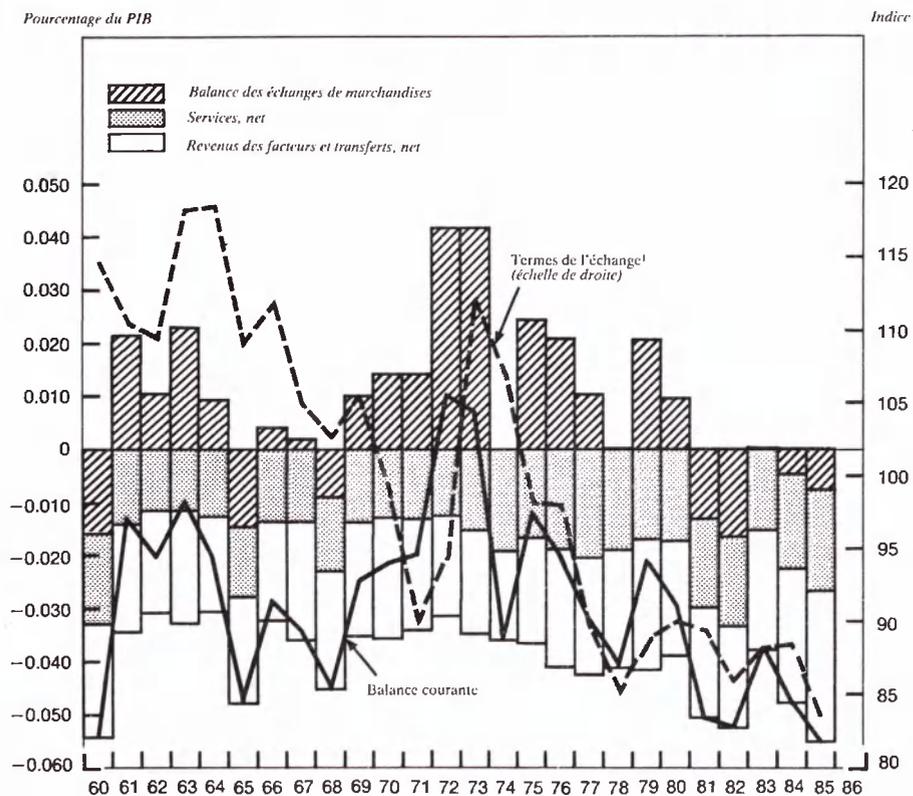
Entre 1960 et 1980, le déficit de la balance des opérations courantes a été en moyenne de l'ordre de 2½ pour cent du PIB. Il a fortement varié durant cette période sous l'effet des fluctuations des termes de l'échange, de la position conjoncturelle relative et de la compétitivité extérieure du pays. Après s'être creusé au milieu des années 60 en raison de la pression croissante de la demande (en partie liée aux investissements miniers), le déficit s'est réduit dans les dernières années de la décennie, les importations de pétrole diminuant du fait de l'accroissement de la production nationale, et les prix des produits de base se raffermissant vers la fin de la guerre du Vietnam. Ces tendances ont persisté au début des années 70. La flambée des prix du pétrole et des produits de base en 1972-73 et la croissance rapide des échanges internationaux ont permis à la balance courante de dégager un excédent pendant un court laps de temps. Depuis lors, la situation extérieure courante s'est nettement détériorée, en particulier au début des années 80. Après une brève amélioration en 1977 sous l'effet du second choc pétrolier, le déficit s'est creusé pour atteindre près de 6 pour cent du PIB durant la reprise de 1980-81 où l'investissement a joué un rôle moteur. Il représentait encore près de

4 pour cent du PIB durant la récession brutale de 1982-83 avant de s'établir à nouveau à 6 pour cent au cours de la période de douze mois s'achevant à la mi-1986.

### Termes de l'échange

Les mouvements de la balance commerciale ont été étroitement liés aux variations des termes de l'échange, particulièrement dans les années 70 et au milieu des années 80 (graphique 9). La hausse des prix des produits de base et de l'énergie durant le boom des matières premières a été à l'origine du net redressement de la balance commerciale observé au début des années 70. En 1975, les prix à l'importation des produits manufacturés ont intégré les fortes augmentations antérieures des prix internationaux des produits de base, tandis que la récession mondiale exerçait une pression à la baisse sur les prix des matières premières autres que le pétrole. Au cours de la période de trois ans allant jusqu'en 1986, la détérioration des termes de l'échange a joué un rôle majeur dans la dégradation de la position extérieure du

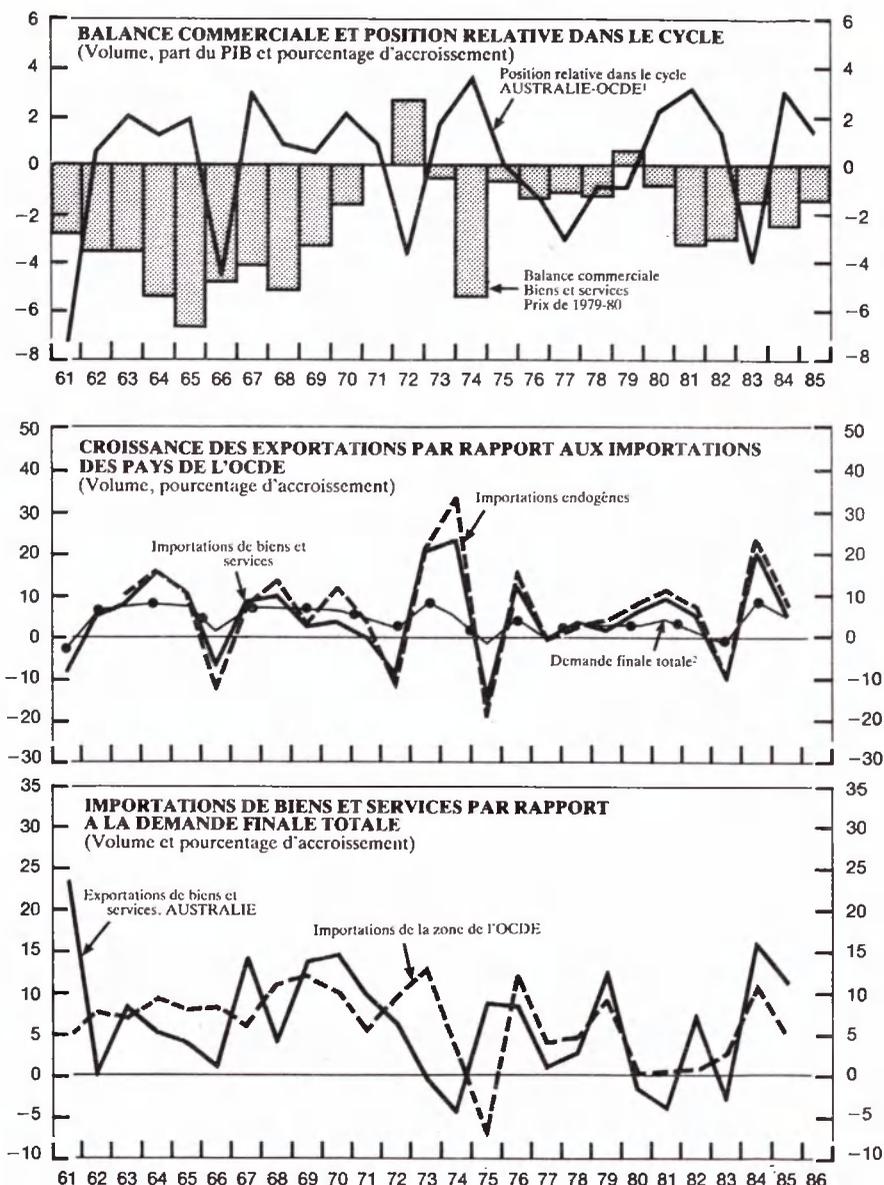
Graphique 9. Balance des opérations courantes et termes de l'échange  
(Pourcentage du PIB et indice)



1. Rapport entre les indices des prix à l'exportation et à l'importation de biens et services, corrigé sur la base de la moyenne de la période.

Source: ABS.

Graphique 10. Évolution des exportations, des importations et du solde commercial réel



1. Différence entre la moyenne des taux d'accroissement de la demande intérieure totale pour les pays de l'OCDE et le taux pour l'Australie.

2. PIB plus importations.

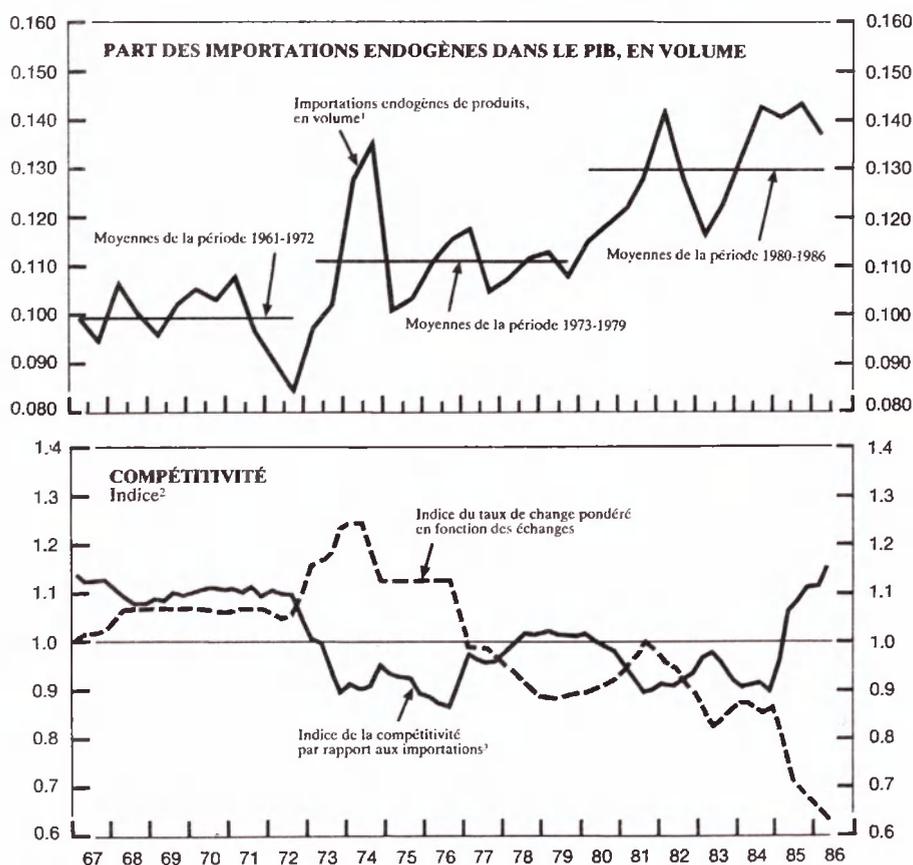
Sources: ABS; OCDE.

pays, l'excédent de l'offre mondiale de matières premières et de produits agricoles faisant baisser les prix de ces produits par rapport à ceux des produits manufacturés importés. Si la détérioration cumulée de la balance commerciale a représenté 2.5 pour cent du PIB, la contribution négative des termes de l'échange a, elle, été de 3.9 pour cent, la différence entre ces deux chiffres étant largement imputable à une évolution favorable du volume des échanges.

### Position conjoncturelle et compétitivité

Le solde commercial en termes réels (aux prix de 1979-80) a été affecté par la position conjoncturelle de l'Australie, tant par rapport à la capacité de production intérieure du pays, que par rapport aux niveaux de l'activité chez ses partenaires commerciaux (graphique 10). La suppression des licences d'importation et la croissance rapide de la demande intérieure ont

Graphique 11. Compétitivité et pénétration des importations



1. Les importations endogènes excluent l'énergie, les achats gouvernementaux et l'aviation civile.
2. Les indices s'appliquent à des moyennes par période.
3. Prix à la consommation en Australie par rapport aux cinq principaux pays importateurs, corrigés en fonction des taux de change et de certaines modifications importantes des droits de douane.

Sources: ABS, NIF-10 Model Database

entraîné au début des années 60 une expansion soutenue des importations et une aggravation du déficit commercial. Dans la seconde moitié de la décennie, la guerre du Vietnam a stimulé les exportations, tandis que l'augmentation des approvisionnements pétroliers, d'origine locale, réduisait la croissance des importations, de sorte qu'en 1972 la balance commerciale en termes réels était devenue excédentaire. En 1973 et 1974, la forte demande intérieure se heurtant à des contraintes de capacités, la progression des importations s'est nettement accélérée, faisant basculer la balance commerciale dans le déficit. Avec la reprise des exportations et la croissance plus modérée de la demande intérieure, la balance commerciale réelle s'est ensuite améliorée et est restée proche de l'équilibre durant le reste de la décennie. L'élargissement du déficit au début des années 80 a été dû dans un premier temps à la vague d'investissements liée à la forte expansion du secteur des ressources naturelles, puis au redressement conjoncturel de l'activité économique à partir de 1983.

L'évolution des échanges a aussi été largement influencée par les variations de la compétitivité. L'accroissement sensible de la pénétration des importations au début des années 70, puis à nouveau au début des années 80, a été clairement lié, durant ces deux périodes, à la forte dégradation de la compétitivité extérieure (mesurée par les coûts unitaires de main-d'œuvre relatifs, exprimés dans une monnaie commune) (graphique 11). Pour les biens de consommation, le phénomène de pénétration a été particulièrement marqué au cours de la première période, tandis que dans les années 80, la part des importations de biens d'équipement dans les investissements en machines et outillage a rapidement augmenté, passant de quelque 30 pour cent en 1980-81 à 45 pour cent en moyenne en 1984-85 et 1985-86. En ce qui concerne les exportations, les fluctuations de l'offre ne permettent guère d'évaluer avec précision l'incidence des variations de la compétitivité. Néanmoins, de fortes pertes de parts de marché ont aussi été enregistrées en 1973-75, puis en 1981. D'une manière générale, la contraction régulière des parts de marchés extérieurs des producteurs australiens depuis une quinzaine d'années tient à la composition défavorable des exportations par produits et à la médiocrité de la compétitivité. Toutefois, ces facteurs ont été partiellement compensés par le caractère favorable de la composition régionale des exportations (pour plus de détails, voir le chapitre IV).

### *Structure des échanges*

Malgré les modifications intervenues dans la structure régionale des échanges au cours de l'après-guerre, l'Australie continue essentiellement de vendre des produits primaires pour importer des produits manufacturés (tableaux 12 et 13). L'éloignement de l'Europe, les nouvelles données des relations commerciales dues à l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché Commun et le développement rapide des pays de la région du Pacifique ont entraîné une transformation majeure de la structure régionale des échanges. La demande accrue de matières premières, d'abord de la part du Japon puis des NPI, ainsi que les découvertes minières et l'augmentation de l'offre en Australie se sont traduites par un développement rapide des exportations de charbon, de minerai de fer et d'autres minéraux, dont la part dans le total des échanges s'est rapidement élargie. Les exportations agricoles n'ont guère été dynamiques en raison de la croissance lente du volume des ventes et de la faible hausse des prix alimentaires mondiaux. En conséquence, leur part dans les exportations totales a baissé régulièrement. Après avoir progressé jusqu'à la fin des années 70, la part des produits manufacturés a ensuite tendu à se contracter. Globalement, les exportations australiennes se composent toujours essentiellement de produits agricoles (38 pour cent du total), de combustibles (23 pour cent) et de minerais métalliques et autres minéraux, or excepté (16 pour cent). En 1985, les produits manufacturés n'ont représenté qu'environ 20 pour cent

Tableau 12. Répartition des importations et des exportations par pays

	1963-65	1966-70	1971-75	1976-80	1981-85	1985
<b>Importations des produits</b>						
Pays européens de l'OCDE	43.4	39.9	36.9	29.0	24.7	26.7
<i>dont :</i>						
Royaume-Uni	27.1	22.5	17.4	10.8	7.1	7.0
OCDE-Amérique du Nord	27.0	29.2	24.3	24.2	24.2	24.3
Japon	7.9	11.0	17.2	18.5	21.2	23.1
Nouvelle-Zélande	1.7	1.9	2.7	3.3	3.5	4.1
Extrême-Orient	8.8	7.7	9.1	13.1	14.9	14.2
Autres pays extérieurs à la zone de l'OCDE	10.2	8.7	8.8	11.3	10.5	7.4
Non-précisé	1.0	1.6	1.0	0.8	1.0	0.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Exportations de produits</b>						
Pays européens de l'OCDE	35.3	27.7	18.9	14.1	13.0	14.6
<i>dont :</i>						
Royaume-Uni	18.5	13.4	7.5	3.1	3.5	3.4
OCDE-Amérique du Nord	12.3	14.7	12.8	9.0	9.1	11.5
Japon	17.1	23.3	29.0	27.4	25.8	27.9
Nouvelle-Zélande	6.3	5.1	5.5	4.4	4.5	4.7
Extrême-Orient	15.0	14.6	13.8	17.4	20.4	22.5
Autres pays extérieurs à la zone de l'OCDE	13.2	13.2	15.7	15.7	16.3	16.5
Non-précisé	0.8	1.4	4.3	10.9	10.9	2.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : OCDE.

Tableau 13. Répartition des importations et des exportations par produits  
Pourcentage de l'ensemble des produits

	1961-65	1966-70	1971-75	1976-80	1981-85	1985
<b>Importations</b>						
Dénrées alimentaires, boissons et tabac	5.1	5.0	5.0	5.1	4.6	4.8
Combustibles	9.6	7.3	6.4	10.7	10.8	6.7
Produits de base	8.4	7.1	6.2	4.9	3.6	3.2
Produits chimiques (y compris les matières plastiques)	9.1	9.5	9.8	9.1	8.3	8.3
Métaux, transformation de métaux	6.8	5.7	6.2	5.2	5.2	4.7
Machines et matériel de transport	35.4	39.0	37.3	38.0	40.0	44.5
Autres produits	25.6	26.4	29.1	27.0	27.5	27.8
Ensemble des produits	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Exportations</b>						
Produits agricoles	75.4	62.3	51.9	46.1	39.9	36.9
<i>dont :</i>						
Viande	9.6	10.1	10.4	9.4	6.5	4.9
Céréales	15.4	13.1	12.7	12.0	11.7	11.9
Sucre	4.9	3.8	5.2	4.8	3.1	1.8
Laine	34.8	25.7	15.4	12.1	9.5	9.6
Autres	10.7	9.6	8.2	7.8	9.1	8.7
Minerais et minéraux	3.4	9.9	13.5	13.4	17.4	15.9
Combustibles	3.0	4.5	7.9	12.7	21.1	25.0
<i>dont :</i> Charbon	1.7	3.5	6.0	10.7	14.4	16.0
Métaux et transformation de métaux	7.1	9.9	10.2	9.6	8.9	8.6
Machines et matériel de transport	3.9	4.7	6.6	4.7	4.3	5.0
Autres produits	7.2	8.7	10.0	13.4	8.4	8.6
Ensemble des produits	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : OCDE.

des exportations totales de marchandises. La part des services dans les exportations totales de biens et services a régulièrement augmenté. En ce qui concerne les importations, les livraisons du Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, des Etats-Unis ont cédé le pas aux marchandises en provenance du Japon, d'autres pays européens et de pays non membres de l'OCDE (tableau 12). Au cours des années 70, le Japon est devenu l'un des principaux fournisseurs de l'Australie pour un large éventail de biens de haute technologie et à forte intensité de capital. La composition par produits des importations australiennes est restée dans l'ensemble relativement stable pendant la dernière décennie, les produits manufacturés représentant les trois quarts des importations totales de marchandises. Cependant, les importations de services ont augmenté plus rapidement que les importations totales, et leur part s'est accrue.

### *Flux de capitaux*

La structure des entrées nettes de capitaux s'est modifiée, les investissements directs diminuant au profit des placements de portefeuille (tableau 14). La baisse des investissements directs en pourcentage du PIB au début des années 70 n'a pas posé de problème immédiat, la balance des opérations courantes s'améliorant temporairement. Toutefois, depuis 1977, le déficit grandissant de la balance courante est financé pour l'essentiel par des emprunts à l'étranger. Les besoins de financement ont aussi augmenté – au moins temporairement – en raison de l'assouplissement du contrôle des changes en 1984<sup>47</sup>. Le financement des déficits croissants de la balance courante par des émissions obligataires ou des emprunts a entraîné un fort accroissement du rapport de la dette extérieure nette au PIB, qui est passé de moins de 5 pour cent au début des années 70 à quelque 30 pour cent en 1986. Les versements d'intérêts sur la dette extérieure ont absorbé 15 pour cent des recettes en provenance de l'étranger (exportations de biens et services et revenus d'investissements) pour l'exercice 1985-86. Le déficit de la balance des revenus des facteurs s'est creusé, passant de moins de 2 pour cent du

Tableau 14. Balance des paiements – opérations courantes et mouvements de capitaux, 1960-1985  
Pourcentage du PIB

	1961-65	1966-70	1971-75	1976-80	1981-85	1983	1984	1985
Balance des paiements	1.0	0.4	2.5	1.2	-0.9	0.0	-0.5	-0.8
Services (net)	-1.3	-1.3	-1.5	-1.8	-1.7	-1.5	-1.8	-1.9
Revenus nets d'investissements	-1.9	-2.0	-1.7	-2.1	-2.4	-2.3	-2.7	-3.2
Transferts (net)	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	0.1	0.1	0.1	0.3
Balance courante	-2.3	-3.1	-1.0	-2.9	-4.9	-3.7	-4.9	-5.6
<i>Balance des opérations en capital</i>								
Investissements directs :								
Sorties	0.1	0.2	0.3	0.3	0.7	0.4	1.0	1.2
Entrées	2.2	2.1	1.5	1.2	1.2	1.8	0.2	1.0
Investissements de portefeuille et autres								
Sorties	0.1	0.0	0.2	0.3	0.7	0.2	1.2	1.9
Entrées	0.5	1.2	0.9	1.0	4.6	3.4	4.9	4.9
Administrations publiques (net)	0.1	-0.1	-0.1	0.7	0.5	0.2	0.7	0.9
Banque de Réserve (net)	-0.8	-0.2	-1.1	0.4	-0.5	-1.9	0.7	1.5
Balance des opérations en capital	1.7	2.8	0.7	2.7	4.3	2.9	4.4	5.1
Erreurs et omissions	0.5	0.3	0.3	0.2	0.6	0.9	0.5	0.5

Source : ABS.

PIB en moyenne au milieu des années 70 à 3¼ pour cent durant l'exercice 1985-86. L'inflation étant plus forte en Australie que dans les autres pays, il a fallu maintenir à un niveau plus élevé les taux servis sur la dette libellée en dollars australiens afin d'attirer les investisseurs étrangers ou d'inciter les résidents australiens à emprunter à l'étranger.

### *Épargne et investissement*

L'aggravation du déficit de la balance courante et le gonflement de la dette extérieure se sont accompagnés d'une augmentation des besoins de financement du secteur public et d'une baisse du niveau de l'investissement fixe intérieur plus prononcées que dans les années 60 et au début des années 70. Il est difficile d'évaluer avec précision les effets de la ponction accrue du secteur public sur l'épargne. L'augmentation des emprunts a été en partie liée à des investissements d'infrastructure. Il est cependant probable qu'elle a eu aussi pour objet de financer l'accroissement des dépenses courantes telles que les transferts, ce qui a pu avoir un effet d'éviction sur la formation de capital du secteur privé. Dans la mesure où l'alourdissement de la dette extérieure a financé des dépenses de consommation et non d'investissement, il n'y a pas eu création du potentiel de production nécessaire pour la rembourser.

### **Ajustement à moyen terme**

Le déficit extérieur courant devrait, on l'a vu, être réduit au cours des dix-huit prochains mois. Il pourrait cependant encore représenter l'équivalent de 4¼ pour cent du PIB au milieu de l'année 1988. La dette continuera donc de croître à un rythme susceptible de provoquer une nouvelle dégradation de la position extérieure, à moins que la balance des biens et services ne s'améliore encore. Dans la présente section, on évaluera l'ampleur de l'ajustement requis pour parvenir à une position «supportable» de la balance des paiements, et les conditions nécessaires à cet effet. Il est difficile de définir précisément ce que l'on entend par «supportable», mais cette notion est liée, entre autres considérations, à la capacité d'un pays d'assurer le service de sa dette existante. Les pays qui ne satisfont pas à ce critère se heurtent à la réticence croissante des investisseurs étrangers et le ralentissement des entrées de capitaux qui s'ensuit exerce une pression à la baisse sur le taux de change, ce qui entraîne un ajustement extérieur. Aucun paramètre ne permet à lui seul de mesurer la confiance des investisseurs, mais un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour évaluer les risques liés à l'octroi de crédits à un pays donné, notamment les ratios du service de la dette – en proportion des exportations ou du PIB – et le ratio de la dette au PIB. C'est la stabilisation de ce dernier qui est envisagée ici.

Quatre grands facteurs devront intervenir pour que la position de la balance des paiements devienne supportable sur la base de ce dernier critère.

- i) *Les volumes des échanges* : Ceux-ci réagissent eux-mêmes aux effets de revenu, autrement dit le taux de croissance de la demande étrangère (qui influence les exportations) et celui de la demande intérieure (qui affecte les importations), ainsi qu'aux effets de prix relatifs. Ils dépendent aussi de la structure des échanges, la demande et l'offre de matières premières, de produits alimentaires ou d'énergie pouvant connaître une évolution différente de celle des produits manufacturés ;
- ii) *Les prix du commerce extérieur* : Ils sont déterminés essentiellement par les évolutions relatives des prix des importations de produits manufacturés et des exportations de matières premières, d'énergie et de produits agricoles ;

- iii) *La charge du service de la dette* : Lorsque les taux d'intérêt servis sur la dette sont plus élevés que le taux de croissance du PIB nominal, le poids du service de la dette augmente à un rythme plus rapide que le PIB, d'où un accroissement du rapport du déficit extérieur courant au PIB, à moins que la balance commerciale soit largement excédentaire. La charge du service de la dette dépend aussi de la structure des entrées de capitaux : dans la mesure où les investissements directs de l'étranger entraînent des charges financières plus faibles que les investissements de portefeuille, leur progression abaisserait à terme le coût du service de la dette ;
- iv) *Croissance du PIB* : Une accélération de la croissance du PIB réel augmente le volume des ressources disponibles pour assurer le service de la dette. Une hausse de l'indice implicite des prix du PIB a le même résultat d'un point de vue arithmétique, mais ses effets à plus long terme sont bien différents, une augmentation des prix sans nouvelle dépréciation de la monnaie affaiblissant la compétitivité et exerçant une influence négative sur la balance commerciale.

### *Ampleur de l'ajustement requis*

Les projections relatives à la balance courante pour les deux années se terminant au milieu de 1988 (tableaux 11 et 15) font ressortir une réaffectation importante (de l'ordre de 3 pour cent du PIB) des ressources réelles vers le secteur extérieur, due en grande partie à une

Tableau 15. **Ajustement de la balance des paiements : différentes projections**

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
SCÉNARIO 1: ÉVOLUTION EN VOLUME ABOUTISSANT A UNE STABILISATION DU RATIO ENDETTEMENT/PIB								
Transferts de ressources :								
Exportations-importations (en % du PIB) <sup>1</sup>	-2.3	-1.3	0.5	2.25	3.0	3.5	4.0	4.5
Différence entre les taux de croissance <sup>1</sup>	-4.8	5.7	8.75	10.5	4.5	2.25	2.0	3.5
Balance des paiements (en % du PIB) :								
Balance commerciale, biens et services	-2.2	-2.7	-3.0	-2.0	-1.25	-0.75	-0.5	0.0
Opérations invisibles <sup>2</sup>	-2.6	-2.9	-2.75	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5	-2.25
Balance courante	-4.8	-5.6	-5.75	-4.5	-3.75	-3.25	-3.0	-2.25
Ratio endettement/PIB <sup>6</sup>	20.5	25.9	31.0	34.0	34.75	34.75	35.5	35.5
Taux de croissance du PIB <sup>1</sup>	6.9	4.4	1.5	3.25	3.5	3.5	3.75	3.75
Taux de croissance de l'indice implicite des prix de la consommation privée	6.8	7.3	9.25	7.25	5.5	4.75	3.5	3.5
SCÉNARIO 2: PROJECTION SANS PRISE EN COMPTE D'EFFETS DE SEUIL								
Transfert de ressources (en % du PIB) :								
Exportations <sup>1</sup>	18.1	19.2	19.75	19.75	20.0	20.25	20.25	20.5
Importations <sup>1</sup>	20.4	20.5	19.25	17.5	17.0	17.25	17.5	17.75
Exportations-importations <sup>1</sup>	-2.3	-1.3	0.5	2.25	3.0	3.0	2.75	2.75
Taux de croissance :								
Exportations	15.6	11.0	3.75	4.0	4.0	4.25	4.25	4.25
Importations	20.4	5.3	-5.0	-6.25	0.25	5.25	5.25	4.25
Différence	-4.8	5.7	8.75	10.5	4.0	-1.0	-1.0	0.0
Balance des paiements (en % du PNB) :								
Balance commerciale, biens et services	-2.2	-2.7	-3.0	-2.0	-1.25	-1.5	-1.75	-1.75
Opérations invisibles	-2.6	-2.9	-2.75	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5
Balance courante	-4.8	-5.6	-5.75	-4.5	-4.0	-4.0	-4.5	-4.5
Ratio endettement/PIB <sup>6</sup>	20.5	25.9	31.0	34.0	35.0	36.0	37.75	39.5
PIB <sup>1,3</sup>	6.9	4.4	1.5	3.25	3.5	3.0	3.25	3.0
Indice implicite des prix de la consommation privée <sup>3</sup>	6.8	7.3	9.25	7.25	5.5	4.75	3.5	3.75

Tableau 15 (suite). Ajustement de la balance des paiements : différentes projections

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
<b>SCÉNARIO 3: PROJECTIONS PRENANT EN COMPTE CERTAINS EFFETS DE SEUIL<sup>4</sup></b>								
<b>Transferts de ressources (en % du PIB) :</b>								
Exportations <sup>1</sup>	18.1	19.2	19.75	19.75	20.0	20.25	20.5	20.75
Importations <sup>1</sup>	20.4	20.5	19.25	17.5	17.0	16.75	16.75	17.0
Exportations-importations <sup>1</sup>	-2.3	-1.3	0.5	2.25	3.0	3.5	3.75	4.0
<b>Taux de croissance :</b>								
Exportations	15.6	11.0	3.75	4.0	4.25	5.75	5.25	4.5
Importations	20.4	5.3	-5.0	-6.25	0.0	3.0	4.0	4.0
Différence	-4.8	5.7	8.75	10.5	4.25	2.75	1.0	0.5
<b>Balance des paiements (en % du PIB) :</b>								
Balance commerciale des biens et services	-2.2	-2.7	-3.0	-2.0	-1.25	-0.75	-0.5	-0.5
Opérations invisibles	-2.6	-2.9	-2.75	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5	-2.5
Balance courante	-4.8	-5.6	-5.75	-4.5	-3.75	-3.25	-3.0	-3.0
<b>Ratio endettement/PIB<sup>6</sup></b>	20.5	25.9	31.0	34.0	35.0	35.5	36.0	36.50
<b>PIB<sup>1,3</sup></b>	6.9	4.4	1.5	3.25	3.5	3.75	3.75	3.25
<b>Indice implicite des prix de la consommation privée<sup>3</sup></b>	6.8	7.3	9.25	7.25	5.5	4.75	3.5	3.50
<b>SCÉNARIO 4: PROJECTIONS PRENANT EN COMPTE D'IMPORTANTES EFFETS DE SEUIL<sup>5</sup></b>								
<b>Transferts de ressources (par rapport au PIB) :</b>								
Exportations <sup>1</sup>	18.1	19.2	19.75	19.75	20.0	20.5	20.75	21.0
Importations <sup>1</sup>	20.4	20.5	19.25	17.5	17.0	16.5	16.5	16.75
Exportations-importations <sup>1</sup>	-2.3	-1.3	0.50	2.25	3.0	4.0	4.25	4.25
<b>Taux de croissance :</b>								
Exportations	15.6	11.0	3.75	4.0	4.5	6.25	5.5	4.5
Importations	20.4	5.3	-5.0	-6.25	-0.25	2.25	3.5	4.0
Différence	-4.8	5.7	8.75	10.5	4.75	4.0	2.0	0.5
<b>Balance des paiements (en % du PIB) :</b>								
Balance commerciale, biens et services	-2.2	-2.7	-3.0	-2.0	-1.0	-0.5	-0.25	-0.25
Opérations invisibles	-2.6	-2.9	-2.75	-2.5	-2.5	-2.5	-2.25	-2.25
Balance courante	-4.8	-5.6	-5.75	-4.5	-3.75	-3.0	-2.5	-2.5
<b>Ratio endettement/PIB<sup>6</sup></b>	20.5	25.9	31.0	34.0	35.0	35.25	35.25	35.25
<b>PIB<sup>1,3</sup></b>	6.9	4.4	1.5	3.25	3.5	3.75	3.75	3.25
<b>Indice implicite des prix de la consommation privée<sup>3</sup></b>	6.8	7.3	9.25	7.25	5.5	4.75	3.5	3.5
1. Volume.								
2. Revenus des investissements, autres revenus de facteurs et transferts courants.								
3. Croissance en pourcentage								
4. Les élasticités-prix des importations et des exportations sont majorées de moitié, les effets se faisant sentir avec un décalage de 3 à 5 ans.								
5. Comme dans le scénario 3 mais les élasticités-prix des exportations et des importations sont majorées des trois quarts.								
6. Les ratios endettement/PIB diffèrent légèrement de ceux fournis par les sources nationales et il serait préférable de mettre l'accent sur les variations du ratio plutôt que sur son niveau.								
Source : OCDE.								

baisse du taux de pénétration des importations. Comme l'on s'attend à une nouvelle dégradation des termes de l'échange, l'amélioration de la balance des biens et services sera plus modeste, soit environ 1.5 pour cent du PIB, avec une réduction du même ordre du déficit de la balance courante. Il est plus difficile de prévoir la façon dont s'opérera l'ajustement durant la fin des années 80 et le début des années 90. En premier lieu, à mesure que l'horizon des projections s'éloigne, il se produit des interrelations et des ajustements plus complexes qui sont difficiles à appréhender et à évaluer. En second lieu, l'ampleur de la récente dépréciation de la monnaie est telle (de l'ordre de 40 pour cent en termes effectifs depuis le début de 1985) qu'il y a lieu de mettre en doute la validité des élasticités et des décalages types normalement

utilisés pour apprécier les effets probables des variations marginales de la compétitivité. On peut toutefois analyser les conditions requises pour parvenir à la stabilité et évaluer les possibilités d'ajustement. L'un des nombreux scénarios envisageables (tableau 15, partie 1) prévoit une stabilisation de la dette à 35-36 pour cent du PIB en 1991. Le déficit extérieur courant serait encore compris entre 2 et 2½ pour cent du PIB. Toutefois, le solde extérieur réel enregistrerait une amélioration supplémentaire de 1½ point – soit à peu près la moitié du chiffre prévu pour la période de deux ans allant jusqu'au premier semestre de 1988. Pour cela il faudrait que l'écart moyen entre le taux de croissance du volume des importations et celui des exportations soit de 2½ à 3 points par an au cours de la période.

### *Incertitudes entourant l'ajustement*

Force est de reconnaître que les prévisions établies sur la base de ce scénario dépendent dans une très large mesure des hypothèses de départ. Celles-ci sont exposées en détail dans l'annexe II. Les principaux éléments sont les suivants : croissance du PIB de l'ordre de 3½ pour cent par an, soit à peu près le rythme de la croissance potentielle ; pas de nouvelle détérioration des termes de l'échange au-delà du milieu de 1988 ; diminution de 20 pour cent du service de la dette sous l'effet d'une détente des taux d'intérêt intérieurs liée au ralentissement de l'inflation et à une légère baisse des taux internationaux. Les résultats varient considérablement selon les hypothèses retenues. Par exemple, une progression plus soutenue de la demande intérieure entraînant une augmentation de 1 point du taux de croissance du PIB relèverait de ¼ de point l'ajustement requis des ressources réelles au profit du secteur extérieur ; une amélioration ou une dégradation de 1 pour cent par an des termes de l'échange induirait une variation de ½ point de l'ajustement requis ; une réduction ou un accroissement de 10 pour cent de la charge du service de la dette pourrait aussi modifier de ⅓ de point le niveau requis de l'ajustement des ressources réelles. De fait, les effets de la stabilisation du rapport dette/PIB sur l'affectation des ressources réelles pourraient s'atténuer ou s'aggraver considérablement si ces différents facteurs jouaient tous dans le même sens.

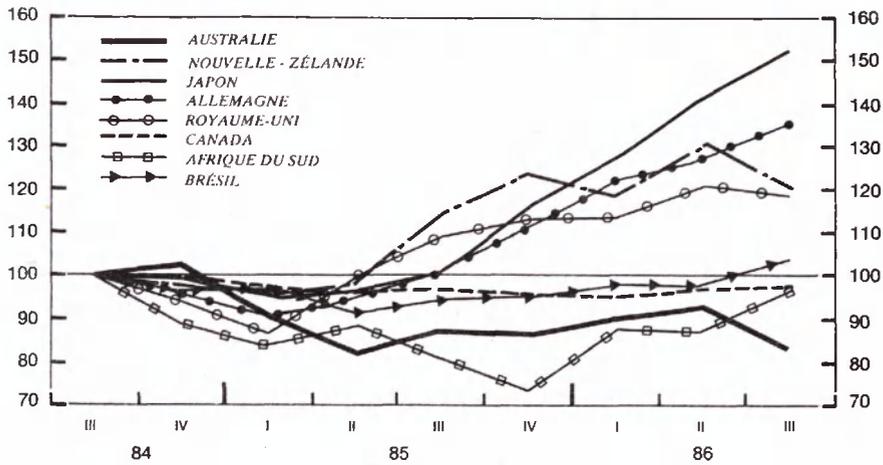
A cet égard, une incertitude particulière entoure l'évolution future des termes de l'échange. Abstraction faite des chocs au niveau de l'offre, qui peuvent engendrer une hausse des prix des produits de base à court terme, les perspectives d'évolution des exportations dans la seconde moitié des années 80 ne s'annoncent pas particulièrement favorables pour la majorité de ces produits. L'offre est actuellement excédentaire sur la plupart des marchés. L'agriculture, en particulier dans le secteur des productions végétales, a été affectée par les exportations subventionnées de la CEE et des Etats-Unis et par l'accroissement de la production intérieure dans un certain nombre de pays jusque-là importateurs de produits alimentaires. Malgré la possibilité d'une certaine modification de la composition de l'offre au profit de l'élevage, l'augmentation des approvisionnements dans ce secteur risque aussi de peser sur les prix. Des problèmes analogues sont apparus pour de nombreux métaux et minéraux, certains pays produisant à perte pour faire face à leurs besoins de devises. On s'attend donc à une nouvelle baisse des prix réels des matières premières d'ici au milieu de 1988. L'offre restera sans doute excédentaire sur de nombreux marchés durant la majeure partie des cinq années à venir. Or, les prix des matières premières sont maintenant proches des niveaux les plus bas qu'ils aient jamais atteint ; comme il n'est guère possible de comprimer davantage les coûts, les producteurs marginaux pourraient donc être éliminés, ce qui empêcherait de nouvelles baisses en termes réels dans les années suivantes.

A moyen terme, la réaction potentielle des échanges dépend aussi de leur structure par produits (tableau 13), qui reste marquée par la prédominance de l'agriculture et des autres

produits primaires (minerais métalliques et produits minéraux). Les perspectives de croissance des exportations de ces produits sont médiocres. Il s'agit en effet de produits relativement inélastiques vis-à-vis des revenus et des prix, et dont la demande croît plus lentement que la demande mondiale, en raison du changement technologique et du redéploiement vers les services. Selon une estimation empirique très approximative, si le taux de croissance économique de la zone de l'OCDE devait être de l'ordre de 3 pour cent par an, la demande de matières premières pourrait augmenter de 2 pour cent. Bénéficiant d'un avantage de prix, les exportations australiennes s'accroîtraient à un rythme encore plus rapide. Mais la baisse des cours mondiaux des produits de base a plus ou moins annulé l'avantage de prix procuré aux producteurs locaux par la dévaluation, et l'on suppose que l'évolution des exportations australiennes de produits de base est essentiellement fonction de l'expansion des marchés mondiaux. La tendance des exportations d'énergie et de combustibles est plus difficile à déterminer après l'effondrement du prix du pétrole en 1986. Les exportations d'uranium et de gaz naturel devraient s'accroître avec le début des livraisons en provenance des gisements de Roxby Downs et du plateau continental nord-ouest, tandis que la diminution des prix de l'énergie pourrait relancer la demande énergétique mondiale. En revanche, des réductions sont, semble-t-il, en cours sur de grands marchés comme le Japon qui ont des excédents d'acier et d'électricité, encore que la croissance de la demande des NPI d'Asie paraisse devoir exercer un effet compensateur. Dans l'hypothèse d'un taux de croissance de l'ordre de 3 pour cent pour le reste de la zone de l'OCDE, les exportations d'énergie pourraient progresser à un taux légèrement supérieur à ce chiffre, tandis que la croissance des ventes de produits primaires et agricoles pourrait s'aligner sur celle des marchés. Cela signifie que l'accroissement requis des exportations nettes devra se faire par le biais d'une augmentation des exportations et d'une plus grande substitution aux importations dans le secteur manufacturier, ainsi que par une expansion des services.

Il existe aussi d'importantes incertitudes concernant le degré d'amélioration de la compétitivité dans les différents secteurs et les changements du volume des échanges induits par les variations des prix relatifs. Les prévisions jusqu'au milieu de l'année 1988 indiquent une légère érosion de la marge globale de compétitivité dégagée par la forte dépréciation du dollar australien. Au-delà de cette période, la position concurrentielle prise en compte dans les scénarios est largement déterminée par l'évolution des coûts salariaux, les taux de change étant présumés fixes. A supposer que les salaires réels n'enregistrent qu'une faible hausse après le milieu de 1988, l'inflation pourrait continuer de se ralentir, sans qu'on puisse exclure pour autant une nouvelle et très légère érosion de la compétitivité. Cependant, les mesures globales de la compétitivité peuvent masquer le potentiel des différents marchés concurrents à l'exportation et à l'importation. Premièrement, si l'indice de compétitivité pondéré en fonction des échanges fait apparaître une progression de 40 pour cent depuis le début de 1986, l'évolution par rapport aux principaux concurrents de l'Australie à l'exportation a été moins favorable (graphique 12), particulièrement en ce qui concerne l'Afrique du Sud, le Canada et le Brésil, tous trois gros exportateurs de produits de base, ainsi que la Nouvelle-Zélande et les NPI. Les principaux gains de compétitivité ont été enregistrés vis-à-vis du Japon et de l'Europe, où les difficultés de pénétration du marché, les obstacles tarifaires et l'éloignement constituent d'importantes contraintes. En second lieu, les importations représentent une part appréciable des consommations intermédiaires dans le secteur manufacturier (entre un tiers et la moitié des coûts de production selon la branche d'activité) de sorte que la hausse des prix à l'importation provoque une certaine érosion de la position concurrentielle. Les coûts peuvent aussi avoir augmenté pour les entreprises qui ont emprunté massivement en devises, alourdissant ainsi leurs charges financières. Dans la mesure où les capacités de production devront être développées, la hausse des prix des biens d'équipement importés accroîtra à plus

Graphique 12. Variations du taux de change vis-à-vis du dollar des États-Unis



Source: IFS.

Tableau 16. Effets des variations des taux de change sur les valeurs à l'importation de différents produits, pour certains mois et certains pays  
Indice 1<sup>er</sup> trimestre 1984 = 100<sup>1</sup>

Produit	1984		1985				1986	
	Février	Juin	Février	Mai	Sep-tembre	Dé-cembre	Mars	Août
Produits alimentaires, boissons et tabac	100.3	100.3	96.2	119.9	120.3	128.9	124.8	145.6
Graisses et matières premières	100.6	100.3	101.2	120.2	118.8	127.7	121.5	140.0
Produits chimiques et apparentés	100.2	100.3	101.6	128.1	125.2	137.2	136.1	164.0
Transformation des métaux	100.4	101.0	101.8	126.2	124.7	139.1	140.6	173.0
Transformation d'autres matières premières	100.3	100.7	100.0	124.1	122.4	135.1	136.4	165.0
Machines et biens d'équipements industriels	100.2	100.8	103.2	128.8	126.2	140.6	141.9	174.0
Matériel informatique et machines de bureau	100.6	100.9	106.2	132.8	127.4	141.6	141.0	170.0
Matériel de télécommunications, matériel de reproduction du son et autres appareils électriques	100.5	101.3	102.7	128.2	125.9	143.5	149.1	187.0
Matériel de transport routier (passagers)	100.6	101.8	101.5	127.3	126.8	148.9	162.0	213.0
Matériel de transport routier (autres)	100.8	102.0	102.6	128.8	127.0	150.1	154.3	199.0
Produits manufacturés divers	100.3	100.5	102.6	128.4	124.7	136.7	138.3	167.0
Textiles, habillement et chaussure	100.4	100.3	100.6	124.1	118.1	124.5	122.9	145.0
Combustibles minéraux et autres	100.4	100.9	105.9	135.3	125.4	137.1	132.6	156.0

1. Il s'agit d'un coût, pondéré en fonction des importations, de la monnaie étrangère (réciproque de l'indice du taux de change), les pondérations en fonction des importations étant déterminées pour chaque branche de dix-huit pays dont les parts dans les importations non pétrolières de l'Australie ont été les plus importantes en 1984-85. Le taux de couverture excède 90 pour cent, sauf pour la catégorie « combustible minéraux et autres ». Les « autres matériels de transport » sont exclus de l'analyse en raison de l'instabilité de leur valeur à l'importation (la description des produits selon les codes AICC figure au tableau 14).

Source: Treasury submission.

long terme le poids de l'investissement initial. Troisièmement, dans chaque pays, la structure des coûts varie d'une entreprise à l'autre. Une amélioration générale de la compétitivité ne profite pas nécessairement à toutes les entreprises. Enfin, les fluctuations des taux de change bilatéraux se sont traduites par une évolution contrastée des valeurs unitaires des diverses catégories d'importations (tableau 16). Les produits de basse technologie (par exemple les produits alimentaires, les graisses et matières brutes, les combustibles minéraux, le textile, l'habillement et la chaussure) ont enregistré les gains de compétitivité les plus faibles, tandis que les biens de moyenne et haute technologie (automobiles, biens d'équipement et matériel électrique) ont connu la plus forte amélioration. Les influences au niveau des prix sont, en général, particulièrement faibles dans les secteurs où la production intérieure est la plus importante, tandis que le coût relativement plus élevé des biens d'équipement à fort contenu d'importations a un effet négatif sur la compétitivité à moyen terme.

### *Autres hypothèses possibles*

Trois scénarios d'ajustement différents sont présentés au tableau 15 (parties 2 à 4). Dans le premier, un modèle prévisionnel à court terme sert de point de départ. Les hypothèses de base, présentées dans l'annexe II, peuvent être résumées comme suit :

- Croissance du PIB à peu près identique à la croissance potentielle entre 1988 et 1991 ;
- Evolution favorable des coûts salariaux, de telle sorte que la hausse des prix intérieurs continuera de se ralentir, ce qui n'entraînera qu'une légère érosion de la position concurrentielle après 1988 ;
- Ralentissement de la croissance des dépenses publiques aussi bien en proportion du PIB que des revenus, le besoin de financement du secteur public faisant place à une capacité de financement ;
- Fixité du taux de change effectif nominal ;
- Parts des facteurs à peu près inchangées et coefficient de capital constant.

Dans le premier scénario (partie 2 du tableau 15), les décalages sont relativement courts (entre deux ans et deux ans et demi), ce qui implique que l'effet de la dévaluation se sera largement épuisé d'ici la fin de 1988, encore que les exportations de produits manufacturés soient supposées croître plus vite que les marchés du fait d'un temps de réaction jugé plus long. Par la suite, l'augmentation de la demande intérieure est le principal facteur agissant sur la balance commerciale. La pénétration des importations s'accroît de nouveau, le déficit de la balance courante se creuse en proportion du PIB et le rapport de la dette au PIB continue d'augmenter. Ce profil d'évolution sous-estime probablement la détérioration potentielle de la balance courante, étant donné qu'un renversement de la tendance à l'amélioration pourrait susciter des pressions sur le taux de change, une montée des taux d'intérêt et une augmentation des versements d'intérêts au titre de la dette extérieure. Par contre, ce genre de résultat n'est pas absolument certain, car l'analyse ne tient pas compte de la réaction à moyen terme face à une telle variation de la compétitivité. Il n'est pas facile d'évaluer l'ampleur que pourrait avoir cette réaction. D'autres résultats possibles sont présentés dans les troisième et quatrième scénarios, où la réaction des importations et des exportations aux variations de prix est accentuée et où les décalages sont portés à 4-5 ans, de sorte que l'amélioration de la compétitivité continue d'agir sur les flux d'échanges après le milieu de 1988. Si la réaction aux variations de prix est accrue de moitié environ, les exportations de produits manufacturés augmentent à un rythme légèrement inférieur au double du taux de croissance des marchés et la pénétration des importations reste à peu près inchangée. Même dans ce cas, la réaction

demeurera insuffisante ; le déficit de la balance courante continuera de s'amenuiser, mais le ratio d'endettement augmentera encore. Une réaction atteignant environ 1  $\frac{3}{4}$  fois la valeur « normale » permettrait toutefois de suffisamment réduire le déficit pour stabiliser le rapport dette/PNB en 1988-89.

### Conséquences pour la politique économique

Lorsqu'on en vient aux conclusions à en tirer en ce qui concerne la politique économique, il convient de souligner que de tels scénarios dépendent des hypothèses sur lesquelles ils sont fondés. Les exportations de matières premières ou de produits agricoles pourraient évoluer plus favorablement, et il n'est pas exclu que les prix des produits de base se redressent. Toutefois, si l'on s'en tient à un ensemble d'hypothèses relativement « neutre », il reste difficile de ramener la balance des paiements à une position « supportable » en raison de l'ampleur de l'effort exigé du secteur manufacturier et du secteur des services. Ces observations permettent de dégager un certain nombre d'enseignements sur le plan de l'action. En premier lieu, il est essentiel que l'Australie maintienne sa position concurrentielle. Il faudra pour cela que la croissance des salaires réels reste très lente jusqu'à la fin de la décennie, à des taux probablement inférieurs à celui de la productivité. La modération des salaires réels s'impose pour trois raisons :

- Maintenir la compétitivité extérieure. Etant donné que l'inflation dans le reste de la zone de l'OCDE demeurera sans doute relativement faible, la modération des salaires réels en Australie devra s'inscrire dans le contexte d'une hausse limitée des salaires nominaux. C'est par la modération des salaires et des coûts et par des gains de productivité qu'il faudra de préférence préserver la compétitivité extérieure. Une nouvelle modification du taux de change se traduirait initialement par une aggravation du déficit de la balance courante, ce qui rendrait l'ajustement encore plus difficile ;
- Assurer une évolution appropriée des parts de revenus. L'ajustement passera sans doute par une augmentation de la part des investissements productifs dans le PIB (voir ci-après). Les parts de profits devraient donc progresser ou au moins rester stables ;
- Contenir l'absorption intérieure. Etant donné l'ampleur du redéploiement des ressources réelles vers le secteur extérieur qu'implique le processus d'ajustement de la balance des paiements, la marge de croissance de la consommation réelle sera limitée, même si une meilleure performance des industries en concurrence avec les importations permet de répondre en partie à l'accroissement de la demande intérieure.

En second lieu, la réduction du déficit extérieur courant suppose une augmentation correspondante de l'épargne intérieure. Bien que l'épargne des ménages paraisse devoir s'accroître jusqu'en 1988 du fait de l'expansion des régimes de retraite professionnelle, la faible croissance des salaires réels et le ralentissement de l'inflation pourraient déprimer les taux d'épargne. Par ailleurs, toute diminution de la rentabilité et de la marge brute d'autofinancement des entreprises réduirait l'incitation et l'aptitude à investir, d'autant plus que les coefficients d'endettement demeurent élevés. En conséquence, le développement de l'épargne doit être surtout le fait du secteur public, les dépenses publiques devant être freinées de telle sorte qu'elles progressent moins vite que le PIB et les recettes publiques. L'évolution de la situation dans les Etats et les collectivités locales sera sans doute particulièrement importante à cet égard. Les dépenses de ces deux secteurs (entreprises publiques comprises)

représentent la moitié des dépenses totales du secteur public ; durant l'exercice 1986-87, elles devraient représenter plus de 50 pour cent du besoin de financement brut du secteur public. Le gouvernement fédéral s'est efforcé de freiner les dépenses des Etats en réduisant le montant réel des transferts de recettes aux autres niveaux d'administration (transferts qui constituent la moitié de leurs recettes) et en fixant des plafonds d'emprunt globaux par l'intermédiaire du Conseil des prêts. Mais avant 1986-87, ces plafonds ont été légèrement supérieurs au déficit du secteur des Etats, ce qui a permis à ces derniers d'accumuler d'amples réserves financières au cours des dernières années. Il est probable que les plafonds feront davantage sentir leurs effets limitatifs sur les emprunts nets des Etats en 1986-87. Néanmoins, les dépenses hors budget fédéral paraissant devoir croître plus rapidement que le PIB durant l'exercice 1986-87, un nouveau « tour de vis » pourrait donc s'avérer opportun.

Il convient enfin d'investir dans les secteurs en expansion. Il est difficile de savoir si cela exige une augmentation globale du niveau de l'investissement. On peut prévoir une évolution de la structure sectorielle de la formation de capital. Dans certains secteurs, notamment l'agriculture et les industries extractives, il est probable que les besoins d'investissement diminueront, encore que les pressions exercées sur les coûts puissent rendre les investissements de rationalisation attractifs dans certains cas. En revanche, on peut prévoir une expansion dans les industries manufacturières et les services. L'absence de données sur l'intensité de capital à la marge dans chaque secteur rend l'évaluation encore plus difficile. On peut néanmoins penser, selon des estimations sommaires fondées sur les parts actuelles des différents secteurs dans la production, les exportations et les importations, que si la majeure partie du redéploiement au profit des biens exportables devait se faire par le biais d'une expansion des industries manufacturières, celles-ci devraient sans doute augmenter leur production d'au moins un tiers entre 1986 et 1991. Une partie de cet accroissement sera sans doute fournie par les capacités existantes, mais il est sûr que de nouveaux investissements devront être effectués. L'investissement total des entreprises privées se trouve actuellement à des niveaux d'une faiblesse sans précédent, sa part dans le PIB s'établissant à 9.5 pour cent, contre 12 à 13 pour cent entre 1965 et 1972. Il devra, semble-t-il, croître à un rythme supérieur au taux de 4 pour cent qui serait nécessaire pour que les coefficients de capital restent constants. Cela suppose une diminution de l'absorption intérieure – particulièrement si les investissements ont un contenu élevé d'importations – en même temps qu'une croissance encore plus forte de l'épargne du secteur public ou des parts de profits.

#### IV. LES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES ET LE PROCESSUS D'AJUSTEMENT

La détérioration de la balance extérieure courante peut aussi être imputée, on l'a vu, à des facteurs structurels. En particulier, la dépendance de plus en plus marquée de l'économie à l'égard des exportations de produits primaires tout au long des années 70 a aggravé la dégradation récente des termes de l'échange liée au cycle international des prix des produits de base. On s'accorde largement à reconnaître, aujourd'hui, que les exportations australiennes devraient être diversifiées et que les industries manufacturières – aussi bien les industries extractives, les industries fondées sur l'agriculture et les industries de services – devraient contribuer de façon capitale au redressement du déséquilibre extérieur. Le recul rapide de l'Australie parmi le « peloton de tête » des pays de l'OCDE<sup>48</sup> en ce qui concerne le revenu par habitant a aussi abouti à une remise en cause des stratégies de développement menées jusqu'à présent. Les paragraphes qui suivent traitent plus particulièrement des évolutions intervenues dans le secteur manufacturier, dans le but de mettre en évidence les faiblesses structurelles qui le caractérisent. Les facteurs qui ont contribué à modeler la structure du secteur manufacturier en Australie et le rôle joué par la politique économique y sont aussi examinés. Enfin, on étudiera brièvement les possibilités d'améliorer la capacité d'adaptation de l'offre par l'élimination des pratiques restrictives en matière de travail et par l'amélioration de la formation et des qualifications.

##### **Evolution de la composition de l'offre globale**

Comme dans la plupart des autres pays Membres, des changements importants sont intervenus dans la composition de l'offre globale au cours des quinze dernières années environ (tableau 17). La part de l'agriculture dans le PIB a diminué, encore qu'elle soit restée plus élevée que dans les autres pays – ce qui était prévisible, eu égard aux ressources naturelles dont dispose l'Australie. La part des industries manufacturières s'est contractée plus rapidement que cela n'a été le cas, en moyenne, dans les autres pays de l'OCDE, revenant de 23.6 pour cent entre 1970 et 1972 à 17.7 pour cent entre 1982 et 1984, pourcentage qui est l'un des plus faibles de la zone de l'OCDE<sup>49</sup>. Toutefois, une évolution analogue s'est produite dans les autres pays disposant de ressources naturelles abondantes (comme la Norvège, les Pays-Bas et le Canada). Le secteur des services s'est développé rapidement, et représente une part importante du PIB comparativement aux autres pays de l'OCDE. Néanmoins, certains de ces services sont en fait fournis par le secteur public, et l'agrégat constitué par ces activités et les services « publics » proprement dit correspond à peu près à la moyenne de l'OCDE. Enfin, le secteur des industries extractives a connu une croissance remarquable, passant de 1.7 pour cent du PIB au début des années 60 à 3.4 pour cent en 1970-72 et 6.4 pour cent en 1982-84. Bien que cette expansion ait surtout concerné les minéraux (bauxite, charbon, etc.), l'augmentation totale de la part du secteur des industries extractives dans le PIB a été du

**Tableau 17. Structure du PIB: comparaison internationale**  
**Pourcentage du PIB**

		Agriculture	Industries minières et extractives	Industries manufac- turières	Services publics et bâtiment	Services	Adminis- tration
Australie	1970/72	6.5	3.4	23.6	10.9	52.5	4.0
	1982/84	4.5	6.4	17.7	9.3	59.1	4.2
Autriche	1970/72	6.2	0.6	33.4	11.3	35.9	11.0
	1982/84	3.7	0.5	27.1	10.4	39.4	13.6
Belgique	1970/72	3.7	0.9	30.8	9.2	44.4	11.0
	1982/84	2.5	0.6	23.9	9.1	51.3	14.7
Canada	1970/72	3.6	3.1	20.1	7.9	36.1	14.4
	1982/84	3.4	5.7	16.0	8.1	38.6	16.2
Danemark	1970/72	5.6	0.1	18.0	10.8	38.4	14.5
	1982/84	5.4	0.7	17.0	6.4	37.4	20.3
France	1970/72	6.3	0.8	28.5	9.1	37.8	10.1
	1982/84	4.0	0.7	25.3	8.3	43.3	12.8
Allemagne	1970/72	3.1	1.1	28.5	9.1	42.7	9.8
	1982/84	2.0	0.7	25.3	8.3	47.4	11.7
Italie	1970/72	7.7	0.0	28.7	13.4	39.2	11.3
	1982/84	5.7	0.0	27.4	12.6	41.0	14.0
Japon	1970/72	5.6	0.8	35.2	10.1	44.2	6.7
	1982/84	3.3	0.4	29.3	11.1	49.2	8.5
Pays-Bas	1970/72	5.3	1.7	25.3	10.0	39.5	12.3
	1982/84	4.3	7.4	17.5	8.0	45.2	13.0
Norvège	1970/72	6.2	0.8	21.8	11.1	44.5	12.5
	1982/84	3.9	17.3	13.8	10.5	39.5	14.0
Royaume-Uni	1970/72	2.5	1.5	28.2	8.5	36.9	11.2
	1982/84	1.9	6.8	21.6	7.4	38.8	13.4
Etats-Unis	1970/72	2.7	1.7	25.1	7.4	49.8	13.5
	1982/84	2.3	3.9	21.0	7.0	53.9	13.0

Source: Comptes nationaux de l'OCDE.

même ordre que dans les autres pays qui ont vu leur production pétrolière augmenter fortement<sup>50</sup>.

### **Caractéristiques structurelles des industries manufacturières australiennes**

Dans l'ensemble, les grands changements qui sont intervenus dans la structure de l'économie ne diffèrent guère de ceux qui ont été observés dans les autres pays développés à haut revenu, notamment si l'on tient compte de l'abondance des ressources naturelles dont dispose l'Australie<sup>51</sup>. Néanmoins, un certain nombre de caractéristiques du secteur manufacturier appelle quelques commentaires. Les structures de production de ce secteur sont très diversifiées et sont restées relativement stables, ce qui donne à penser que le changement structurel y a été assez lent. De plus, les échanges extérieurs y ont joué un rôle moins important qu'ailleurs : les exportations ont surtout été concentrées sur les produits à forte intensité de ressources avec une élasticité relativement faible de la demande, et la pénétration des importations a été très limitée. Ces tendances s'expliquent par le caractère restreint des échanges intra-industriels, secteur dans lequel les échanges internationaux se

sont le plus développés au cours des dernières décennies. Bien que le marché intérieur soit relativement limité, la production intérieure a permis de satisfaire la demande d'une vaste gamme de produits, tandis que la part des exportations dans les catégories de produits où les économies d'échelle ont des effets importants sur les coûts est restée inférieure à la moyenne. Ces différents points sont analysés de façon plus détaillée ci-après.

Les changements qui sont intervenus dans la composition de la production manufacturière semblent avoir été relativement limités, comme en témoigne l'indice du changement structurel<sup>52</sup> présenté dans le tableau 18. Pour la période 1970-1983, l'Australie se place au huitième rang sur treize pays examinés, malgré une accélération du changement vers la fin des années 70. Alors qu'elle avait le plus faible indice de changement structurel au début de la période considérée, l'Australie s'est progressivement hissée au cinquième rang. Le bon sens et la théorie économique donnent à penser qu'une adaptation flexible aux changements de structure de la demande est l'une des conditions préalables à un ajustement structurel satisfaisant et au maintien d'une croissance économique saine. Force est de reconnaître que cet indicateur synthétique ne peut pas rendre compte de toutes les caractéristiques spécifiques des schémas de croissance dans les différents pays. En particulier, l'indice peut atteindre des niveaux élevés non seulement si des secteurs à forte croissance prennent une importance plus grande dans un contexte d'expansion générale, mais aussi si certains secteurs se trouvent progressivement éliminés, en raison par exemple d'une inadaptation de la politique du taux de change ou d'une perte de compétitivité sur le plan des coûts, sans que des améliorations correspondantes se produisent ailleurs<sup>53</sup>. Qui plus est, cet indicateur ne rend pas compte des changements intervenant à l'intérieur de chaque secteur.

Tableau 18. Croissance de la production manufacturière et indice du changement structurel

	1970/72-1981/83		1970/72-1976/78		1976/78-1981/83	
	Indice	Croissance en %	Indice	Croissance en %	Indice	Croissance en %
Australie	0.40	0.9	0.14	0.9	0.28	1.1
Belgique	0.44	2.1	0.25	3.0	0.27	1.0
Canada	0.35	-0.7	0.19	-0.2	0.24	-1.4
Finlande	0.28	3.6	0.21	2.3	0.21	5.2
France	0.43	2.4	0.19	3.6	0.26	1.1
Allemagne	0.32	1.4	0.17	2.0	0.19	0.6
Italie	0.20	3.1	0.16	3.8	0.11	2.2
Japon	0.42	7.5	0.22	6.8	0.26	8.3
Pays-Bas	0.51	1.9	0.23	2.6	0.37	1.1
Norvège	0.48	0.1	0.21	0.8	0.30	-0.6
Suède	0.33	0.8	0.19	1.4	0.25	0.1
Royaume-Uni	0.54	-3.9	0.18	1.4	0.45	-9.9
Etats-Unis	0.46	2.0	0.18	3.1	0.34	0.8

Note: L'indice du changement structurel est obtenu en calculant la variation moyenne absolue des parts relatives de 22 branches des industries manufacturières. Les taux de croissance sont les variations annuelles en pourcentage au cours des périodes indiquées.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Pour les raisons que nous avons analysées plus haut, le secteur manufacturier est resté assez diversifié tout au long de la période considérée, ce qui donne à penser que la spécialisation internationale n'a pas été assez poussée. Le tableau 19 montre que dans les secteurs à intensité technologique faible ou moyenne, mais à forte intensité de ressources naturelles, qui représentent l'essentiel de la production manufacturière australienne, le pays a conservé, au cours de la période considérée, une structure de production à peu près analogue à la moyenne de l'OCDE. L'indice de la part de ces deux grands agrégats dans la production est

Tableau 19. Parts de la production dans les échanges et avantage comparatif

Secteurs	1970/72		1976/78		1981/83	
	Production	Echanges	Production	Echanges	Production	Echanges
Industrie aérospatiale	0.755	0.082	0.871	0.303	0.266	0.180
Machines de bureau et ordinateurs	0.618	0.047	1.011	0.209	1.122	0.126
Composants électroniques	0.647	0.104	0.620	0.103	0.435	0.103
Produits pharmaceutiques et médicaments	0.859	0.640	0.903	0.560	0.829	0.544
Instruments	0.491	0.220	0.611	0.331	0.597	0.361
Appareillage électrique	0.874	0.278	0.868	0.241	0.768	0.232
Haute technologie	0.739	0.190	0.784	0.247	0.625	0.219
Véhicules à moteur	1.033	0.404	0.852	0.131	0.837	0.171
Produits chimiques	0.838	0.766	0.853	1.235	0.815	1.264
Autres industries manufacturières	1.065	0.649	0.957	0.411	1.138	0.306
Machines non électriques	0.750	0.234	0.683	0.239	0.595	0.241
Caoutchouc, matières plastiques	1.230	0.276	1.230	0.129	1.280	0.172
Métaux non-ferreux	1.560	3.534	2.004	3.601	3.331	5.035
Autres matériels de transport	1.456	0.051	1.618	0.091	1.500	0.102
Moyenne technologie	0.980	0.658	0.951	0.627	1.064	0.760
Pierre, argile, verre	1.272	0.224	1.357	0.181	1.387	0.266
Produits alimentaires, boissons, tabac	1.363	6.238	1.361	6.019	1.265	5.023
Construction navale	0.651	0.163	0.599	0.186	0.670	0.364
Raffinage du pétrole	0.269	0.758	0.226	1.265	0.248	1.851
Métaux ferreux	1.023	0.662	1.127	1.111	1.100	0.838
Produits de la transformation des métaux	1.153	0.587	1.259	0.423	1.363	0.494
Papeterie et imprimerie	0.912	0.201	0.954	0.179	0.969	0.236
Bois, liège, meubles	1.122	0.255	1.164	0.712	1.256	1.014
Textiles, chaussures, cuir	0.883	0.428	0.870	0.586	0.939	0.699
Basse technologie	1.056	1.678	1.068	1.740	1.041	1.684

Note : La part dans la production est obtenue en divisant la part dans chaque secteur par la moyenne de l'échantillon de pays considéré. L'avantage comparatif dans les échanges est calculé en rapportant la part des exportations australiennes dans le secteur considéré à la part totale de l'Australie dans l'ensemble des exportations de l'OCDE.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 20. Exportations manufacturières en pourcentage de la production et pénétration des importations

	1970/72		1976/78		1981/83	
	$X/Y$	$M/(Y + M - X)$	$X/Y$	$M/(Y + M - X)$	$X/Y$	$M/(Y + M - X)$
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Australie	16.5	21.0	18.0	25.4	17.1	26.6
Belgique	63.3	59.6	71.7	69.9	97.8	94.3
Canada	27.0	27.5	28.5	31.0	28.5	28.8
Finlande	29.1	29.0	32.3	27.7	35.7	29.4
France	17.8	16.4	23.1	20.8	26.5	25.4
Allemagne	26.8	20.0	36.3	27.4	42.1	33.8
Italie	20.4	16.2	32.5	24.8	37.5	30.6
Japon	10.6	4.2	13.4	4.7	14.8	5.3
Pays-Bas	50.0	49.4	60.2	58.1	67.2	63.1
Norvège	33.0	41.6	35.6	45.3	33.9	43.8
Suède	32.4	31.0	38.9	36.7	47.4	43.3
Royaume-Uni	18.3	16.3	25.9	24.6	23.9	25.7
Etats-Unis	5.6	6.0	7.6	8.1	8.7	9.8

1. Exportations en pourcentage de la production ou des ventes, selon le pays considéré.

2. Importations en pourcentage de la consommation apparente.

Source : Secrétariat de l'OCDE.

Tableau 21. **Indice des échanges intra-industriels et importance relative des exportations de produits manufacturés**

	1970			1975			1980			1985		
	Pourcentage		Indice									
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Australie	58.2	19.7	0.33	53.6	23.0	0.37	57.1	20.1	0.41	38.4	20.2	0.39
Belgique	92.5	84.8	0.81	91.6	81.9	0.86	90.1	80.0	0.87	89.7	80.1	0.90
Canada	76.9	61.4	0.69	66.6	52.4	0.65	73.2	55.4	0.67	79.3	66.3	0.75
Finlande	95.9	66.4	0.40	96.7	73.1	0.48	96.4	69.3	0.59	96.2	77.7	0.60
France	88.2	73.7	0.86	89.8	74.0	0.83	91.0	74.6	0.87	89.6	74.1	0.86
Allemagne	94.8	90.6	0.62	94.4	88.1	0.62	93.8	88.0	0.69	94.7	89.3	0.70
Italie	95.0	83.0	0.63	95.1	82.5	0.66	96.7	86.1	0.71	97.4	86.8	0.68
Japon	98.0	95.5	0.40	97.8	97.0	0.29	99.2	98.5	0.31	99.1	99.0	0.30
Pays-Bas	76.3	57.4	0.73	75.6	53.5	0.73	78.0	51.8	0.77	77.9	51.7	0.76
Norvège	89.1	74.0	0.62	81.1	68.6	0.69	39.2	25.6	0.61	39.5	32.0	0.63
Royaume-Uni	93.6	85.7	0.66	91.4	83.0	0.74	80.6	72.0	0.83	71.8	64.1	0.81
Etats-Unis	79.0	70.5	0.65	78.8	68.0	0.67	76.7	69.3	0.67	81.0	77.3	0.63

1. Exportations de produits manufacturés (CTCI 3) en pourcentage des exportations.

2. Exportations de produits manufacturés (CTCI 5 à 9) en pourcentage du total des exportations.

3. Indice des échanges intra-industriels. L'indice est égal à un moins la somme des valeurs absolues des déficits ou excédents commerciaux sectoriels divisées par le montant total des échanges. Il varie entre zéro et un ; une valeur égale à zéro indique l'absence d'échanges intra-industriels.

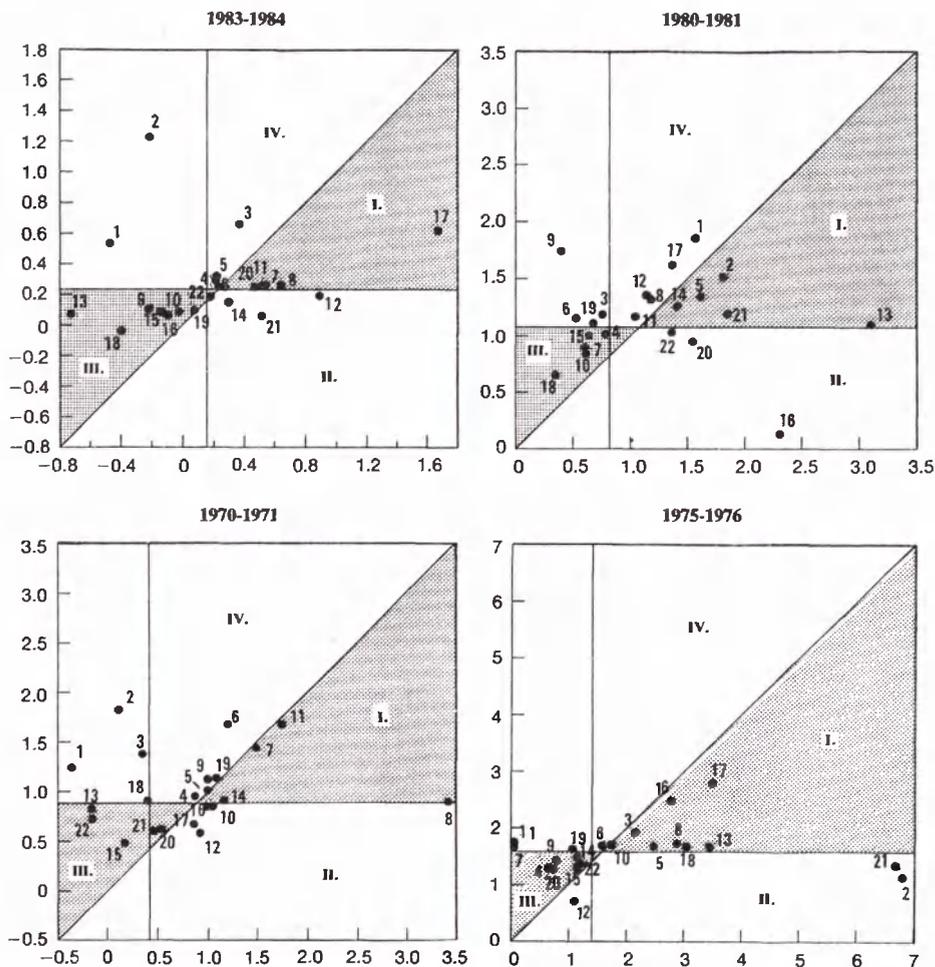
Source : Secrétariat de l'OCDE.

effectivement très proche de l'unité. Seuls quelques sous-secteurs ont connu des évolutions nettement différentes (notamment la construction mécanique, la construction navale, les raffineries de pétrole et l'industrie des métaux non-ferreux). D'un autre côté, les niveaux relatifs de la production dans les industries à plus forte intensité de technologie ont été plus faibles, sauf en ce qui concerne les machines de bureau et le matériel informatique. Dans l'ensemble, on observe une structure plus diffuse de la production que dans les autres pays<sup>54</sup>. L'écart-type des parts relatives de production, qui est un indicateur de la diffusion de la production, est plus faible que celui de tous les autres pays énumérés dans le tableau 18, à l'exception du Canada et du Royaume-Uni. Les calculs du Secrétariat montrent aussi que la part de la production australienne dans les secteurs où les économies d'échelle ont une forte incidence sur les coûts est restée inférieure à la moyenne.

S'agissant du commerce extérieur, un certain nombre de caractéristiques et d'évolutions montrent aussi que l'industrie manufacturière australienne ne s'est guère intégrée aux marchés internationaux. Abstraction faite des Etats-Unis et du Japon (où les marchés intérieurs sont manifestement beaucoup plus importants), l'Australie est le pays où la part de la production manufacturière exportée est la plus faible (entre 16.5 et 18 pour cent de la production au cours des quinze dernières années environ, voir tableau 20). La part des produits manufacturés dans les exportations totales (section 3 de la Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique) a aussi été nettement inférieure à la moyenne de l'OCDE (38.4 pour cent en 1985, contre 90 pour cent). Si l'on ne tient pas compte des produits alimentaires et des matières premières transformées (c'est-à-dire si l'on considère seulement les catégories 5 à 9 de la CTIC), la part des produits manufacturés se réduit à un cinquième environ des exportations totales, ce qui est très nettement inférieur à ce que l'on observe dans les autres pays de l'OCDE (tableau 21).

L'indice de l'avantage comparatif<sup>55</sup> présenté au tableau 18 révèle que l'Australie n'a enregistré de bons résultats à l'exportation que dans les secteurs caractérisés par une intensité relativement forte de ressources naturelles et une faible intensité technologique – c'est-à-dire les secteurs dans lesquels les échanges internationaux ont augmenté lentement. L'indice de l'ensemble de ces secteurs a été très nettement supérieur à l'unité pendant toute la période considérée. Néanmoins, cela s'explique dans une large mesure par les résultats des deux secteurs les plus « performants » : les produits alimentaires, les boissons et le tabac – qui font en fait partie du secteur agricole – et les raffineries de pétrole. Les résultats enregistrés dans les industries du bois, du liège et des meubles ont été moyens et ceux des autres sous-secteurs ont été relativement médiocres. De même, parmi les secteurs généralement considérés comme ayant une intensité de technologie moyenne, seule l'industrie des métaux non ferreux (elle aussi, étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles, en particulier la bauxite) et l'industrie chimique ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne. La performance des secteurs de haute technologie a été médiocre dans l'ensemble. Une caractéristique générale des échanges extérieurs mérite une attention particulière : la participation relativement faible aux échanges intra-industriels. Comme le montre le tableau 21, l'indice des échanges intra-industriels pour l'Australie a été l'un des plus faibles parmi les pays industrialisés, le Japon étant l'autre exception notable<sup>56</sup>. La protection du marché intérieur a considérablement limité les possibilités de développement dans un domaine des échanges qui est à l'origine de la plus grande partie de l'expansion des marchés mondiaux. Les échanges intra-industriels sont particulièrement importants pour atteindre des échelles de fabrication et de production viables sur le plan économique, les marchés internationaux venant compléter les marchés intérieurs insuffisamment étoffés. Globalement, les caractéristiques des exportations manufacturières n'ont guère été propices à une expansion rapide des exportations et a empêché le secteur manufacturier d'acquérir une place importante dans les échanges extérieurs.

Graphique 13. Effets de la composition par produits sur la croissance des exportations<sup>1</sup>



- I. Marchés en expansion, gains de parts de marchés de l'Australie
- II. Marchés en régression, gains de parts de marchés de l'Australie
- III. Marchés en régression, pertes de parts de marchés de l'Australie
- IV. Marchés en expansion, pertes de parts de marchés de l'Australie

1. Pour la définition de produits 1 à 22, voir Tableau 19.

Source: Secrétariat de l'OCDE.

Une analyse à parts de marché constantes<sup>57</sup> révèle aussi que la composition des exportations manufacturières par produits a été défavorable : d'une manière générale, la demande de la gamme de produits exportés par l'Australie a progressé moins rapidement que celle des autres produits manufacturés industriels (tableau 22). Cette évolution a été compensée, dans une certaine mesure, par la répartition géographique favorable des

Tableau 22. Analyse à parts de marché constantes

	Croissance des exportations australiennes	Croissance des importations mondiales	Différence	Effet de marché <sup>1</sup>	Effet de produit <sup>2</sup>	Résidu
1970/71	7.2	13.5	-6.3	-0.9	-5.2	-4.0
1975/76	19.2	20.9	-1.7	2.8	-3.6	-3.2
1980/81	12.7	15.7	-3.0	3.8	-0.3	-7.6
1983/84	2.9	4.2	-1.3	2.1	-1.1	-2.7

1. L'effet de marché mesure la part de la différence entre le taux de croissance des exportations australiennes et celui des exportations mondiales qui est due à la répartition par région du marché d'exportation australien.

2. L'effet de produit mesure la part de la différence entre le taux de croissance des exportations australiennes et des exportations mondiales qui résulte de la composition par produit des exportations australiennes.

Note: Les chiffres indiquent les taux de croissance annuels moyens au cours des cinq années précédentes. Il n'y a pas lieu d'additionner les colonnes, les chiffres étant annualisés.

Source: Calculs effectués par le Secrétariat de l'OCDE.

exportations ; ces dernières allant surtout vers la région du Pacifique qui connaît une expansion rapide, les marchés australiens se sont développés plus rapidement que les marchés mondiaux.

Du fait de la faiblesse des échanges intra-industriels, la pénétration des importations (définie comme le rapport entre les importations et la production totale, corrigé du solde commercial) a été relativement faible, en particulier par comparaison avec les autres pays de même dimension. En 1981-83, le taux de pénétration des importations en Australie n'était supérieur qu'à celui des Etats-Unis, du Japon et de la France. La part des importations dans la consommation intérieure a augmenté au cours des quinze dernières années, mais dans des proportions beaucoup moins importantes que dans les autres pays. Des augmentations sensibles des taux de pénétration ont été observées, depuis le milieu des années 70, dans les secteurs de la construction navale, des raffineries de pétrole, des composants électroniques, de la chaussure et de l'habillement ; dans les autres secteurs, la part des importations est restée à peu près stationnaire ou, dans certains cas – comme ceux des machines de bureau et du matériel informatique – a diminué.

En résumé, les principales évolutions observées dans le domaine industriel au cours des quinze dernières années font apparaître un déphasage entre les structures de production et les résultats à l'exportation (voir tableau 19). Etant donné que l'Australie est moins spécialisée qu'on ne pourrait s'y attendre pour un pays relativement petit à haut revenu, les résultats à l'exportation ont moins directement influé sur les structures de production que ce n'a été le cas dans d'autres pays ayant un marché intérieur restreint et qui ont tiré profit des possibilités offertes par les échanges intra-industriels<sup>58</sup>. Seul le secteur des industries à forte intensité de ressources naturelles se caractérise simultanément par de bons résultats à l'exportation et par une proportion supérieure à la moyenne dans la production totale.

### Rôle de la dotation en facteurs de production et de la politique économique

Trois éléments ont joué un rôle important dans la formation des structures des industries manufacturières : l'éloignement par rapport aux autres pays industriels, l'abondance relative des ressources naturelles, et la politique industrielle menée au cours des dernières décennies. La situation géographique de l'Australie constitue manifestement un inconvénient sur le plan des échanges, dans la mesure où les coûts de transport sont plus élevés que pour les autres pays

plus proches des marchés internationaux<sup>59</sup>. Ce facteur a été particulièrement important au début de l'industrialisation de l'Australie, lorsqu'elle entretenait des relations commerciales presque exclusivement avec les pays de l'hémisphère nord, en particulier le Royaume-Uni. Les coûts de transport tendent à réduire la gamme des produits faisant l'objet d'échanges internationaux et à élargir de ce fait la gamme des produits fabriqués localement. Il n'est donc guère étonnant qu'une plus grande variété de produits soit fabriquée en Australie comparé à la plupart des autres pays. Les barrières effectives (ou les coûts supplémentaires) dues à l'éloignement dans le cas de l'Australie ont été examinées par plusieurs spécialistes. On a estimé qu'en 1973-74, le coût effectif médian des transports, pour 84 industries manufacturières australiennes, était de 10.34 pour cent (la moyenne étant de 16.2 pour cent)<sup>60</sup>. Ce chiffre est à comparer avec un taux effectif médian de protection tarifaire de 32 pour cent (taux moyen de 36.5 pour cent). Par ailleurs, selon les catégories de produits et les marchés considérés, les taux effectifs des coûts de transport sont très variables, s'échelonnant de -19.5 à 139.2 pour cent. Si, en moyenne, les coûts de transport ne sont pas prohibitifs, il le sont assurément dans le cas de certains produits et marchés. Ainsi, on a estimé que le coût de transport effectif moyen des exportations à destination des Etats-Unis était près de quatre fois plus élevé que le taux effectif des droits de douane appliqués dans ce pays aux exportations australiennes en 1974<sup>61</sup>.

Il est normal que des coûts de transports élevés, agissant comme des barrières naturelles, influent sur les échanges en privilégiant les marchés les plus proches à mesure que ceux-ci s'ouvrent sur l'extérieur. On l'a vu, la région du Pacifique Ouest est progressivement devenue une zone de concentration pour les exportateurs australiens, qui ont délaissé à son profit des marchés plus coûteux à atteindre, comme les pays d'Europe. La part de ces derniers est passée de 60 pour cent au début des années 50 à moins de 20 pour cent au début des années 80 – tendance qui a été accentuée par l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE. De plus, les coûts de transport ont été fortement réduits ces dernières années, faisant moins obstacle aux échanges et justifiant donc moins une structure non spécialisée de la production. Du fait de la réduction des barrières naturelles, les industries seront sans doute davantage exposées à la concurrence internationale, ce qui exigera d'elles une plus grande spécialisation internationale et une orientation plus marquée vers l'extérieur.

La richesse de l'Australie en ressources naturelles est un autre élément important qui a influé sur la structure de l'industrie nationale et sur celle des exportations. Dans le passé, les poussées des prix des produits de base, de courte durée, ont souvent exercé des pressions sur le secteur exposé de l'économie. Alors que dans certains autres pays (comme le Royaume-Uni, la Norvège et les Pays-Bas), ces poussées et d'autres facteurs (montée des salaires, faiblesse des gains de productivité, etc.) ont aussi eu des effets défavorables sur les résultats à l'exportation des industries manufacturières, l'Australie a largement eu recours à des mesures de protection pour compenser les pertes de compétitivité (protection « sur mesure »).

La structure actuelle des industries manufacturières a manifestement été influencée, pour une large part, par la politique industrielle. Jusqu'à une période récente, la politique douanière représentait le principal instrument de la politique industrielle. (Pour un aperçu historique de l'évolution de la politique douanière en Australie, se reporter à l'annexe III). Alors que durant la période d'après-guerre, la plupart des pays avancés de l'OCDE ont procédé à d'importantes réductions de leurs droits de douane à l'occasion des différents cycles de négociations du GATT, l'Australie a évité, dans une large mesure, d'opérer des réductions tarifaires générales dans le contexte des négociations commerciales multilatérales<sup>62</sup>. Dans le cas des produits manufacturés, l'Australie a maintenu des barrières tarifaires plus élevées que la plupart des autres pays de l'OCDE. En ce qui concerne les restrictions quantitatives, l'Australie a eu principalement recours à des contingents tarifaires pour le textile,

**Tableau 23. Taux effectifs de protection**  
En pourcentage

Exercices	Moyenne 1969/1973	1973/1974	1974/1975	1975/1976	1976/1977	1977/1978	1978/1979	1979/1980	1980/1981	1981/1982	1982/1983
<b>Branche</b>											
Produits alimentaires, boissons et tabac	18	18	21	20	16	10	14	13	10	9	9
Textiles	43	35	39	50	51	47	47	51	55	54	54
Habillement et chaussures	91	64	87	99	141	141	143	135	140	204	220
Bois, produits en bois et ameublement	25	16	18	19	18	18	17	15	15	14	13
Papier, produits en papier, impression et édition	51	38	31	30	30	24	26	25	25	25	24
Industrie chimique, pétrochimie et carbochimie	31	25	23	24	23	21	19	17	15	14	14
Minerais non métalliques	15	11	11	10	7	5	5	5	4	4	4
Métallurgie lourde	29	22	16	16	14	10	10	9	10	11	11
Métallurgie de transformation	59	44	39	38	34	30	31	30	31	31	27
Matériel de transport	50	39	45	59	54	48	53	59	63	71	72
Véhicules à moteur	52	41	77	116	104	100	111	120	126	143	147
Autres machines et bien d'équipements	42	29	24	25	22	20	20	21	20	21	18
Industries manufacturières	33	24	27	26	25	30	30	29	28	27	25
<b>Total industries manufacturières</b>	<b>36</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>25</b>

1. Les formes d'aide couvertes par ce tableau comprennent les droits de douane, les restrictions quantitatives aux importations, les subventions à la production et à l'exportation, et les systèmes spéciaux de fixation des prix du sucre et des produits pétroliers. L'aide qui résulte du système destiné à favoriser l'industrie automobile nationale n'est prise en compte que dans les estimations fondées sur les pondérations de la production pour 1977/78. Les formes d'aide qui ne sont pas prises en compte comprennent les pratiques suivies en matière de marchés publics et l'aide accordée par les gouvernements des Etats, au sujet desquelles des précisions figurent dans le rapport annuel 1980-81 de l'Industries Assistance Commission (Canberra : AGPS, 1981), chap. 2 et appendices 2.2 et 2.3. Pour les années 1968/69 à 1973/74, on a utilisé les pondérations de la production de 1971/72 ; les pondérations de 1974/75 ont été utilisées pour les années 1974/75 à 1976/77, et celles de 1977/78 pour les années 1977/78 à 1982/83.

Source : Industries Assistance Commission, *Assistance to manufacturing industries, 1977/78 to 1982/83*.

l'habillement et la chaussure et pour les véhicules à moteur. Elle n'a cependant pas fait appel à des restrictions officielles à l'importation pas plus qu'elle n'a conclu d'accord de limitation volontaire des exportations, et elle n'a pas pris partie à l'Arrangement Multifibres. En ce qui concerne cependant les obstacles non-tarifaires, il est difficile, pour des raisons méthodologiques, de dégager des conclusions précises sur la position relative de l'Australie par rapport aux autres pays de l'OCDE. Le tableau 23 donne les taux effectifs moyens de protection d'un certain nombre de secteurs manufacturiers<sup>63</sup>. Le degré de protection est resté élevé tout au long de la période considérée avec d'importants écarts entre secteurs. Un tournant important s'est produit en 1973-74, lorsqu'une réduction générale de 25 pour cent des droits de douane a entraîné une diminution du degré de protection effectif, qui est revenu de 35 à 27 pour cent. Les tarifs douaniers ont encore été abaissés les années suivantes, de sorte que le niveau effectif de protection a atteint son point le plus bas à la fin des années 70<sup>64</sup>. Au début des années 80, l'aide aux industries n'a que légèrement augmenté, mais sa dispersion s'est accentuée. Les taux effectifs moyens dont bénéficiaient les secteurs non couverts par des programmes sectoriels ont diminué de 2 points entre 1978-79 et 1982-83 ; par contre, dans certains secteurs – véhicules à moteur, textiles, habillement et chaussure – le degré de protection a sensiblement augmenté. Dans le cas de l'habillement et de la chaussure, le taux moyen de la protection était de 220 pour cent, et dans le cas des véhicules à moteur, de 160 pour cent environ. La dispersion plus marquée des degrés de protection est probablement l'aspect le plus négatif de l'évolution qui s'est produite dans ce domaine. En faussant les prix relatifs, une structure tarifaire non uniforme peut favoriser l'affectation injustifiée de ressources à des secteurs dans lesquels le pays ne bénéficie pas d'un avantage comparatif particulier aux prix mondiaux. En résumé, bien qu'ayant fortement baissé, les taux effectifs moyens et médians d'aide à ces deux industries étaient encore de 25 et 14 pour cent respectivement. Pour les quelque 90 pour cent des industries manufacturières non couvertes par des restrictions contingentaires (c.à.d. toutes les industries à l'exception de l'habillement, de la chaussure et de l'automobile), le taux moyen de protection effective est tombé de 31 pour cent en 1973 à 14.5 pour cent en 1983<sup>65</sup>.

La politique industrielle a commencé à prendre un tour légèrement différent en 1983, après l'envolée des cours des matières premières et la récession qui a suivi en 1982-83. L'objectif central était de donner une stature internationale à une plus vaste gamme d'industries manufacturières et d'industries de services. S'agissant du secteur manufacturier, les autorités ont progressivement renoncé à la stratégie de remplacement des importations, ont moins eu recours aux mesures tarifaires et ont adopté un ensemble de mesures d'incitation plus positives dans le but de faciliter le changement structurel et de favoriser une évolution dynamique dans certains domaines d'activité où cela était jugé nécessaire.

Le remodelage de la politique industrielle s'est inscrit dans une stratégie plus large s'articulant autour de quatre grandes lignes d'action. La première priorité était d'instaurer un environnement macro-économique plus sain et plus ouvert. Les mesures suivantes ont été prises à cette fin : flottement du taux de change, déréglementation du système financier et du système bancaire, réforme de la fiscalité et dispositif macro-économique de l'accord sur les prix et les revenus. En second lieu, il fallait améliorer les conditions commerciales en réduisant les rigidités du marché, notamment les réglementations publiques, et en assurant une meilleure coordination entre les politiques relevant d'autres secteurs mais ayant une incidence sur l'industrie, comme l'éducation, la promotion des exportations, les transports, les communications et l'administration publique au niveau des Etats. Troisièmement, les tarifs douaniers devaient être progressivement réduits et des mesures d'incitation générales et sectorielles devaient être mises au point pour faciliter l'ajustement structurel. Depuis 1983, des programmes sectoriels ont été institués en faveur des grandes industries parvenues à

maturité, telles que l'industrie automobile, l'industrie du textile, de l'habillement et de la chaussure, l'industrie sidérurgique et l'industrie lourde, ainsi que pour venir en aide aux activités considérées comme appartenant à des secteurs d'avenir, comme les branches du matériel et des logiciels informatiques et du matériel de communication. Ces divers plans couvrent une partie très importante du secteur manufacturier (un quart environ de la production totale). Les mesures d'incitation générales visent surtout à favoriser l'investissement et le progrès technologique ; il s'agit d'abattements fiscaux pour les investissements en capital-risque et au titre de la RD, ainsi que de dispositions permettant l'amortissement accéléré<sup>66</sup>. Enfin, toutes les mesures prises devaient être élaborées dans le cadre de consultations et faire l'objet d'un engagement entre les pouvoirs publics, les employeurs et les syndicats, plusieurs « conseils industriels » étant créés à cette fin<sup>67</sup>.

Les programmes en faveur des industries en perte de vitesse visent à permettre à celles-ci de devenir compétitives sur le plan international en améliorant leur productivité et en spécialisant leur production, tout en réduisant au minimum les coûts à court terme de la réduction des mesures de protection. Il est particulièrement difficile d'évaluer les coûts et les avantages d'une diminution du degré de protection<sup>68</sup>. En particulier, les effets dynamiques importants qui influent sur l'affectation des ressources dans le moyen terme – tels que la possibilité d'accroître l'efficacité par une meilleure exploitation des économies d'échelle – sont, de par leur nature, difficiles à mesurer. Les incertitudes concernant les coûts éventuels d'une réduction du degré de protection, en particulier à court terme, ont souvent lourdement pesé sur l'action des pouvoirs publics. Ce problème a été examiné par plusieurs auteurs. Par exemple, selon une étude réalisée par Parmenter<sup>69</sup>, une suppression complète de la protection tarifaire dont bénéficient les industries manufacturières entraînerait à court terme une augmentation des revenus des agriculteurs de l'ordre de 17 pour cent. De même, Dixon, Parmenter et Rimmer<sup>70</sup> montrent qu'une réduction générale du degré de protection de l'ordre de 50 pour cent aurait sans doute une incidence à peu près neutre sur les principales variables macro-économiques ; il pourrait même en résulter, à court terme, des effets positifs du point de vue de la balance commerciale, de l'inflation et de l'emploi, les avantages que cela représenterait pour les secteurs orientés vers l'exportation l'emportant sur le ralentissement de l'activité dans les secteurs protégés<sup>71</sup>. D'après d'autres observateurs, on peut considérer que, compte tenu de la distribution géographique et des qualifications de la population active australienne et de l'absence relative d'une polarisation industrielle dans des régions particulières du pays, les transferts de ressources entre secteurs qui résulteraient d'une libéralisation des échanges entraîneraient sans doute moins de perturbations économiques que dans d'autres pays. Une libéralisation plus rapide serait certainement défavorable aux secteurs les plus protégés de l'industrie australienne, du moins à court terme. Néanmoins, à long terme, un tel processus aurait des effets bénéfiques pour l'économie en permettant une meilleure exploitation de l'avantage comparatif dont bénéficie le pays. A cet égard, des plans sectoriels spécifiques pourraient contribuer à faciliter et à accélérer la transition dans les secteurs les plus touchés.

La cohérence de la stratégie actuellement menée est une question essentielle. Des progrès importants ont été réalisés dans la voie de l'élimination de certaines distorsions, en particulier dans le démantèlement du système de préférences appliqué par l'Etat, qui constituait un obstacle considérable à l'optimisation de la dimension des installations. Par ailleurs, des efforts ont été déployés dans le but de simplifier et de normaliser la structure des tarifs douaniers australiens et d'assouplir les règles applicables aux investissements étrangers et les contrôles pesant sur les exportations. On a vu que le niveau général de la protection tarifaire et non tarifaire a eu tendance à diminuer, et qu'à la différence de l'évolution observée dans d'autres pays, les aides deviennent plus transparentes. Bien que la dispersion des taux de

protection se soit plutôt accentuée au début des années 80, la dispersion de la protection effective a sans doute été réduite par la baisse du dollar australien en 1985 et 1986 et la réduction de 20 pour cent des primes annoncée dans le budget 1986-87. Si l'on en juge d'après les décisions récentes concernant les obstacles aux échanges, cette tendance devrait se poursuivre sur une assez longue période. Néanmoins, les réductions tarifaires ont conservé un caractère sectoriel, et l'approche suivie n'a pas été réexaminée à la suite de l'amélioration récente de la compétitivité extérieure.

Les programmes institués depuis 1983 pour les industries matures présentent un certain nombre de caractéristiques communes. Ils ont été négociés parallèlement à la mise au point des dispositions micro-économiques de l'Accord sur les prix et les revenus, et sont soumis à un accord tripartite concernant les objectifs à atteindre. Ils soumettent toutes les parties à des obligations et leur exécution est liée au respect de ces obligations. Leur durée d'application est limitée. Ils impliquent généralement une évolution progressive vers une meilleure intégration à l'économie mondiale. Ils prévoient généralement aussi des activités de formation et de recyclage de la main-d'œuvre, et visent à réduire les pratiques restrictives en matière d'emploi et de gestion. Néanmoins, ces programmes soulèvent aussi un certain nombre de questions, en particulier dans la mesure où ils donnent des signaux contradictoires en ce qui concerne l'ouverture à la concurrence extérieure. Le Plan pour la sidérurgie, par exemple, prévoit explicitement des améliorations de la productivité et a permis d'obtenir des résultats assez satisfaisants. En revanche, il comporte des clauses de révision au cas où la part du marché australien allant aux producteurs nationaux tomberait en-dessous de 80 pour cent. Cette clause de sauvegarde semble en contradiction avec l'orientation souhaitée et l'ouverture nécessaire pour parvenir à une échelle d'activité viable<sup>72</sup>. Le Plan pour l'industrie des véhicules à moteur prévoit une rationalisation et une simplification de la gamme des modèles, l'objectif étant d'accroître la productivité de ce secteur et de lui permettre de mieux s'intégrer dans le marché mondial de l'automobile. Cependant, selon ce Plan, le degré de protection serait encore de 57.5 pour cent en 1992, ce qui est bien différent des taux de 2½ pour cent en moyenne pratiqués dans les autres pays industriels. Bien entendu, ce dernier chiffre ne tient pas compte des accords de restriction volontaire des exportations que l'Australie n'a pas employée. Par ailleurs, bien que la règle qui veut que 85 pour cent des produits exportés soient d'origine locale ait été adaptée et assouplie, elle représente encore une restriction importante aux échanges, en empêchant les producteurs nationaux de tirer pleinement parti de la dépréciation du dollar australien. Comme l'a noté l'Automotive Industry Authority, à court terme, l'augmentation de la valeur des produits importés exprimée en dollars australiens pourrait entraîner une augmentation globale des prix plus importante du fait de l'obligation de respecter la règle du contenu local<sup>73</sup>. Le plan récemment présenté en ce qui concerne le textile, l'habillement et la chaussure – secteur qui représente approximativement 10 pour cent de l'emploi manufacturier, ou 1.5 pour cent de la population active totale – n'entrera pas en vigueur avant la venue à expiration du plan actuel. Sa durée devrait être de sept ans et, bien que les contingents d'importation doivent être éliminés à la fin de la période considérée, les niveaux de protection atteindront encore entre 40 et 60 pour cent. Ce plan comporte également des clauses de sauvegarde, prévoyant la révision des aides en cas de contraction de l'activité intérieure du secteur considéré de plus de 10 ou 20 pour cent (selon les sous-secteurs).

Par ailleurs, les objectifs de ces différents plans, leur calendrier, le type et le degré de protection qui sera maintenu en définitive et les procédures de révision prévues sont extrêmement variables. Cette diversité ne semble pas toujours justifiée. Et cependant, l'influence de ces plans sur l'affectation des ressources ne doit pas être sous-estimée. Outre qu'ils supposent une aide budgétaire substantielle, ils prévoient aussi un accroissement des

investissements, ce qui implique que des ressources sont d'ores et déjà affectées à des secteurs dans lesquels les prix ne peuvent pas encore être fixés dans les mêmes conditions que dans les autres secteurs. Ils sont l'aboutissement de négociations laborieuses entre de nombreux partenaires et sont de ce fait difficiles à modifier en cas de changement des conditions extérieures. Comme on l'a vu plus haut, ce problème est mis en évidence par le fait que la vive amélioration de la compétitivité extérieure n'a pas amené les autorités à réexaminer ces plans ou du moins à revoir le calendrier de mise en œuvre de leurs clauses concernant la libéralisation des échanges.

### **Mesures visant à améliorer la capacité d'adaptation de l'offre**

Il y a longtemps que l'on considère comme souhaitable d'améliorer la capacité d'adaptation de l'offre ; l'attention s'est portée en particulier sur la nécessité d'éliminer ou de réduire les pratiques restrictives en matière d'emploi<sup>74</sup>, d'améliorer la formation et d'accroître le dynamisme du système éducatif. Le caractère fortement catégoriel des syndicats a en fait créé des problèmes de cloisonnement, et se traduit par le maintien de classifications des emplois qui souvent ne sont guère adaptées aux nouvelles technologies et restreignent l'utilisation de toute la gamme des qualifications acquises par les travailleurs. Cette situation a peut-être entraîné une plus grande résistance au changement, en raison des craintes concernant la sécurité de l'emploi à long terme. Une part de responsabilité a aussi été attribuée aux chefs d'entreprise, dans la mesure où l'on considère qu'ils n'ont pas attaché suffisamment d'importance à la formation dans l'entreprise et où ils n'ont pas fait le meilleur usage possible des qualifications des travailleurs.

Il est difficile de déterminer l'ampleur de ces rigidités. Certaines pratiques restrictives ont déjà été atténuées ou éliminées<sup>75</sup>. Toutefois, elles continuent d'être appliquées dans certains secteurs qui ont un rôle capital à jouer dans l'amélioration des résultats à l'exportation, comme les transports maritimes et les transports de marchandises<sup>76</sup>. De plus, bien que certains syndicats se soient regroupés, il reste difficile de négocier des changements qui auraient pour effet de réduire le rôle et la puissance de certains groupements catégoriels. A l'issue de plusieurs conflits sociaux, largement couverts par la presse, le gouvernement a récemment décidé d'examiner la question, et lors d'une réunion tripartite entre la Confédération des syndicats australiens, des associations d'employeurs et le gouvernement, il a été décidé d'étudier la question des pratiques en matière d'emploi de façon plus approfondie. L'adoption par les entreprises de méthodes de gestion plus efficaces, comme la gestion des stocks au plus juste (« en flux tendus ») pourrait aussi imposer de plus lourdes contraintes aux activités des divers syndicats en raison de leurs effets potentiels sur le reste de l'industrie.

Une autre question structurelle importante concerne le système éducatif, ainsi que la gamme et le degré des qualifications requises. La politique de l'éducation est forcément complexe. Non seulement ses objectifs sont-ils variés, mais la responsabilité de l'éducation est partagée, en Australie, entre les divers niveaux d'administration. Des données comparatives donnent à penser qu'en Australie, le niveau d'instruction est peu élevé par comparaison avec les autres pays de l'OCDE et qu'il y aurait lieu d'améliorer la formation et les qualifications<sup>77</sup>. On considère aussi qu'il est important d'accroître les niveaux de qualification pour accélérer les gains de productivité. Bien qu'à certains égards – notamment le nombre des diplômés de l'enseignement supérieur – l'Australie occupe une place satisfaisante, les étudiants sont relativement nombreux à quitter le système éducatif sans formation suffisante pour occuper des emplois exigeant plus qu'un minimum de qualifications. D'après des études comparatives réalisées au début des années 80, la part des jeunes de 16 à 24 ans poursuivant leurs études et

la part des étudiants dans des disciplines liées à l'ingénierie ou à la technologie étaient faibles par comparaison avec les autres pays très industrialisés. La situation s'est notablement améliorée depuis lors, la proportion des élèves poursuivant leurs études jusqu'à la fin du secondaire étant passée de 35 pour cent environ au début de la décennie à 46 ou 47 pour cent en 1985, et une tendance analogue se dessine également dans l'enseignement supérieur. On constate cependant encore de graves pénuries de qualifications dans un certain nombre de domaines – personnel infirmier et informaticien notamment – et il est également permis de s'interroger sur la qualité et le niveau général des qualifications de base à l'échelle nationale. Bien que le ralentissement récent de la demande puisse réduire les risques d'inadéquation sur le marché du travail<sup>78</sup>, l'accélération de la croissance de la production dans le secteur manufacturier par suite de l'amélioration récente de la compétitivité extérieure, pourrait fort bien aggraver les problèmes dans ce secteur. Une amélioration du niveau d'instruction générale des travailleurs serait un atout, à mesure que les mutations économiques s'accélèreront durant les prochaines années.

Au cours des cinq dernières années, des mesures ont été prises sur le plan national pour inciter les jeunes à poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire ainsi que dans l'enseignement technique et la formation complémentaire. Cependant, dans le troisième cycle – notamment dans le secteur de l'enseignement technique et de la formation complémentaire ainsi que dans les collèges d'enseignement supérieur – les candidats ont été plus nombreux que les places disponibles. D'une manière plus générale, les programmes publics en faveur du marché du travail mettent de plus en plus l'accent sur la formation, en accordant une moins haute priorité à la création d'emplois ne nécessitant pas de formation. De plus, un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer l'instruction et les qualifications des travailleurs à plus long terme. Les subventions générales que verse régulièrement l'Etat fédéral aux administrations des Etats et des territoires pour l'éducation s'inscriront dans une stratégie visant à améliorer les qualifications des étudiants dans les domaines de la communication et des mathématiques et à assurer une meilleure adéquation entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et l'emploi. Un plan de restructuration en profondeur des allocations en faveur des jeunes – c'est-à-dire les allocations d'éducation et les indemnités de chômage – sur trois ans a été présenté dans le budget de l'exercice 1985-86, et l'Australian Traineeship System a été institué en 1985 dans le but d'assurer une formation professionnelle aux jeunes qui ne terminent pas leur deuxième cycle d'études secondaires<sup>79</sup>.

## CONCLUSIONS

Depuis le dernier examen que le Comité a consacré à l'Australie en juin 1985, la situation économique de ce pays s'est considérablement détériorée. Contrairement aux prévisions, les déséquilibres qui commençaient alors à se faire jour se sont nettement accentués. Dans une large mesure, cette évolution s'explique par l'ampleur inattendue de la dégradation des termes de l'échange et par les tensions qui de ce fait se sont exercées sur le taux de change. Pour ces raisons, et compte tenu de la détérioration de la confiance sur le plan intérieur comme à l'étranger face à l'aggravation du déficit de la balance courante, de l'augmentation rapide de la dette extérieure et des inquiétudes suscitées par l'évolution possible des salaires, la situation extérieure est devenue particulièrement difficile. Mais des facteurs purement intérieurs ont aussi joué un rôle. Le cycle de l'activité économique s'est trouvé déphasé par rapport à celui des principaux partenaires commerciaux de l'Australie et une forte expansion de la demande intérieure était devenue inconciliable avec le maintien de l'équilibre extérieur. En d'autres termes, les déficits considérables du secteur public, qui n'étaient pas compensés par une augmentation de l'épargne privée ou par une réduction des investissements intérieurs, venaient aussi alourdir le déficit extérieur. Depuis le début de 1985 néanmoins, on observe une profonde réorientation de la politique économique et une amélioration sensible de la compétitivité extérieure.

Bien que la demande intérieure ait beaucoup moins progressé depuis un an environ, l'Australie accuse aujourd'hui un déficit extérieur courant de l'ordre de 6½ pour cent du PIB, sa dette extérieure est élevée et continue d'augmenter rapidement (30 pour cent du PIB), le coût du service de la dette s'accroît et le taux d'inflation, à plus de 9 pour cent, est nettement supérieur à celui de la plupart des autres pays de l'OCDE. Les perspectives pour les dix-huit prochains mois laissent entrevoir une légère amélioration de la situation économique : le PIB pourrait à nouveau s'accroître de 3 pour cent environ ; le resserrement de la politique budgétaire et de la politique monétaire devrait contribuer à orienter la croissance dans le sens d'un redressement de l'équilibre extérieur ; enfin, dans la mesure où l'amélioration substantielle du solde commercial réel observée actuellement finira progressivement par l'emporter sur les effets défavorables que la dépréciation effective de 35 à 40 pour cent du dollar australien a eus initialement sur les prix, le déficit extérieur courant devrait diminuer. Au second semestre de 1988, il pourrait revenir aux alentours de 4½ pour cent du PIB. Après avoir atteint un point culminant au second semestre de 1986, l'inflation devrait ralentir pour s'établir au voisinage de 5 à 5½ pour cent au milieu de 1988.

Dans les conditions actuelles, il sera inévitablement nécessaire de continuer d'accorder la plus haute priorité à la réduction du déficit courant et à la stabilisation du rapport entre la dette extérieure et le PIB à moyen terme. D'après les scénarios établis par le Secrétariat, qui sont présentés au chapitre III, le processus d'ajustement sera sans doute assez long et relativement douloureux. Des incertitudes considérables entourent les perspectives de croissance de l'économie internationale, l'évolution qui en résultera pour les termes de l'échange de l'Australie, l'aptitude de celle-ci à préserver les gains de compétitivité assez

importants qu'elle a réalisés jusqu'à présent, et la réaction des flux d'échanges à de fortes variations des prix relatifs. Néanmoins, si l'on prend comme base un ensemble d'hypothèses relativement « neutres », et à supposer que le taux de croissance économique soit à peu près conforme au taux potentiel, que l'emploi augmente et que le rapport de la dette au PIB se stabilise, il faudrait qu'un volume important de ressources réelles – de l'ordre de 4½ pour cent du PIB – soit transféré au secteur extérieur d'ici à 1990-91. La réalisation d'un tel objectif n'est pas sans poser des problèmes.

Le succès de l'opération dépendra non seulement de la mise en œuvre de politiques appropriées, mais aussi du comportement du secteur privé. A cet égard, il est essentiel que la progression des salaires réels reste modérée. Cette modération, qui devrait de préférence s'inscrire dans le contexte d'une faible inflation, répond à trois impératifs :

- *Maintenir l'avantage concurrentiel créé par la dépréciation.* Le mieux serait de préserver la compétitivité extérieure par une modération des coûts salariaux et par des gains de productivité. Une nouvelle dépréciation de la monnaie risquerait de rendre le processus d'ajustement plus difficile – du moins à court terme – en raison notamment de ses effets initiaux négatifs et de son incidence défavorable sur les anticipations. Une érosion sensible de la compétitivité aurait pour effet, en fin de compte, de faire peser une plus grande partie de l'ajustement sur l'emploi et les revenus intérieurs, par le biais de politiques plus restrictives ;
- *Permettre une évolution appropriée des parts de revenus.* Afin d'assurer l'amélioration nécessaire du potentiel de production de l'économie, il faudra certainement que le niveau des investissements productifs s'accroisse, du moins dans les industries manufacturières, ce qui implique une stabilisation, sinon une augmentation, des parts de profits ;
- *Limiter la consommation intérieure.* Etant donné l'ampleur du transfert de ressources réelles qui devra être opéré au profit du secteur extérieur et eu égard à la nécessité d'accroître l'investissement productif, la marge d'augmentation de la consommation en termes réels sera limitée, même si une part plus importante de la demande intérieure peut être satisfaite par le secteur intérieur en concurrence avec les importations.

Dans ce contexte, les modifications que l'on envisage d'apporter au processus de détermination des salaires sont très souhaitables. Il faut porter au crédit de l'Accord qu'il a permis beaucoup plus de flexibilité qu'on ne le prévoyait généralement lors de son institution. En effet, le fait d'avoir pu concilier, aux cours des dix-huit derniers mois, un recul de 3 pour cent des salaires réels et des augmentations rapides de l'emploi et du nombre d'heures ouvrées est un résultat tout à fait remarquable. Mais cet Accord et le système centralisé de détermination des salaires ont aussi certains inconvénients. L'issue incertaine des longues négociations entre le gouvernement et les syndicats au sujet de l'importance de la revalorisation des salaires a probablement eu une influence défavorable sur les anticipations des entreprises et des investisseurs étrangers. Il est probable qu'elle a entraîné certaines hésitations en matière d'investissement, et qu'elle a exercé des pressions sur le taux de change et les taux d'intérêt. Dans ce contexte, la mise en place de deux séries de négociations salariales et la suppression de toute référence officielle à l'indexation seraient plus conciliables avec la déréglementation des marchés financiers et le flottement dirigé du taux de change. Il est aussi à souhaiter que l'évolution des salaires puisse être plus directement liée à l'évolution de la productivité et aux résultats des entreprises. Toutefois, compte tenu de l'étroitesse des liens qui existent entre les salaires, on ne peut exclure le risque d'une escalade et, par conséquent, d'une augmentation excessive du niveau global des salaires, d'autant plus que

l'amélioration des régimes de retraite pourrait aussi peser sur les coûts salariaux. Il faudra dans ces conditions faire largement appel à la politique monétaire et à la politique budgétaire pour maintenir des conditions macro-économiques propices à la modération salariale.

La réduction du déficit extérieur implique également que, sur le plan intérieur, un équilibre plus satisfaisant soit établi entre l'épargne et l'investissement. Etant donné que les possibilités d'accroître l'épargne des ménages sont limitées et qu'il importe de maintenir un taux de profit suffisant dans les entreprises pour favoriser l'investissement et élargir le potentiel de croissance à long terme de l'économie, l'ajustement financier devra essentiellement se traduire par une réduction de la désépargne publique. Des progrès notables ont été réalisés jusqu'à présent dans la voie de la réduction du déficit fédéral. Il faudra continuer de limiter les dépenses au niveau fédéral dans les années à venir, mais des efforts plus soutenus devront être déployés pour freiner les dépenses des Etats et des administrations locales (qui augmentent maintenant plus vite que le PIB). Les tentatives faites par le gouvernement fédéral pour mieux maîtriser les dépenses totales du secteur public, par une réduction des transferts de recettes et la fixation de plafonds globaux d'endettement dans le cadre du Conseil de la dette publique, ont été réduites à néant du fait que les Etats ont réussi à accumuler un volume important de réserves financières aux cours des quatre dernières années. Une coordination plus efficace de la politique budgétaire entre les divers niveaux d'administration serait donc souhaitable. D'une manière plus générale, une diminution régulière du besoin de financement du secteur public atténuerait les tensions sur les marchés financiers et réduirait le coût du capital. Des restrictions budgétaires sont d'autant plus importantes qu'un recours excessif à la politique monétaire compromettrait l'expansion nécessaire de l'investissement.

Compte tenu de la structure actuelle des exportations australiennes et dans la mesure où l'offre restera sans doute excédentaire sur les marchés mondiaux des produits de base, il ne serait guère judicieux de compter sur des augmentations rapides du volume ou de la valeur des exportations de produits agricoles et de matières premières pour corriger le déséquilibre extérieur. Comme on l'a vu dans le corps de l'étude, il importe d'élargir la gamme des exportations australiennes en développant un secteur manufacturier viable et compétitif. Devenu plus efficient, ce secteur allégerait aussi les coûts qui pèsent sur les autres secteurs, ce qui aurait des effets bénéfiques sur la compétitivité des exportations de produits agricoles, de produits miniers et de services. Le secteur des services devrait, de ce point de vue, contribuer lui aussi largement au processus d'ajustement. L'amélioration sensible de la compétitivité des prix et des coûts ouvre manifestement des possibilités intéressantes pour les exportations de produits manufacturés. Toutefois, un certain nombre de caractéristiques actuelles de l'économie devront être modifiées. L'éloignement par rapport aux grands marchés extérieurs, la richesse du pays en ressources naturelles et la protection accordée aux producteurs nationaux en vertu de la politique de remplacement des importations qui est menée depuis longtemps se sont traduites par une spécialisation insuffisante du secteur manufacturier. Les exportations de produits manufacturés reposent pour l'essentiel sur l'exploitation des ressources naturelles : d'autres facteurs de production, pourtant abondants (en particulier le capital humain), contribuent beaucoup moins au commerce extérieur. Au cours des trente dernières années, les échanges « intra-industriels » – auxquels est attribuable la plus grande partie de l'augmentation des échanges de produits manufacturés entre de nombreux pays industriels – n'ont joué qu'un rôle très restreint dans le cas de l'Australie. Les économies d'échelle rendues possibles par la spécialisation internationale ont été limitées et le pays a sans doute pris du retard sur le plan des innovations en matière de technologies et de produits.

A cet égard, il importerait d'ouvrir davantage le secteur manufacturier à la concurrence extérieure en réduisant le degré de protection dont il bénéficie. La réorientation opérée depuis

1983 représente un pas dans la bonne direction. Les autorités prévoient d'uniformiser davantage les degrés effectifs de protection en vigueur dans les différents secteurs de l'économie afin d'atténuer les distorsions qui affectent la répartition des ressources. Toutefois, même à l'issue d'une période d'ajustement relativement prolongée, la protection dont bénéficient certains secteurs demeurera excessive. Dans le cas des véhicules à moteur, des textiles, de l'habillement et de la chaussure, les droits de douane seront sans doute encore supérieurs à 50 pour cent au début des années 90. Les possibilités ouvertes par l'amélioration sensible de la compétitivité à la suite de la dépréciation du dollar australien devraient être mises à profit pour adopter des objectifs plus ambitieux en matière de libéralisation des échanges. Une libéralisation plus rapide serait incontestablement dommageable aux secteurs les plus protégés de l'industrie à court terme, mais, à long terme, elle ne pourrait qu'avoir des effets favorables pour l'ensemble de l'économie. La répartition des ressources serait plus satisfaisante dans les secteurs concernés, tandis que les coûts des autres secteurs seraient réduits. Pour que les intentions soient bien comprises, il faudrait aussi, semble-t-il, que les réductions du degré de protection externe soient perçues comme irréversibles. De ce point de vue, l'introduction de clauses de sauvegarde dans les divers plans sectoriels est regrettable.

D'une manière plus générale, une plus grande capacité d'adaptation de l'offre est absolument essentielle pour promouvoir la réaffectation nécessaire des ressources et une amélioration du potentiel de croissance à plus long terme. A cet égard, il semblerait possible de mettre à profit les gains de productivité potentiels. Les pratiques restrictives en matière de travail, qui représentent de sérieux obstacles dans certains secteurs, devraient être éliminées ou réduites, par le biais de consultations ou d'une coopération entre les employeurs et les travailleurs. En particulier, on devrait s'efforcer d'atténuer les rigidités qui affectent les transports maritimes et les transports de marchandises, secteurs qui ont un rôle capital à jouer dans l'amélioration des résultats à l'exportation. La nécessité d'améliorer la formation et la qualité du système éducatif revêt aussi une grande importance en Australie. De nouvelles initiatives visant à développer la formation professionnelle et à améliorer les qualifications pourraient être souhaitables.

En résumé, l'Australie va devoir réaliser, à moyen terme, un ajustement considérable. Sur de nombreux points importants, les profondes réformes de structure opérées ces dernières années et la réorientation des politiques macro-économiques ont ouvert la voie à la reprise d'une croissance plus équilibrée et plus soutenue sans inflation. Les premiers signes d'un retour à la confiance se font également jour. Mais l'essentiel de l'ajustement reste encore à faire. Il faudra, certes, poursuivre des politiques budgétaires et monétaires stables afin de maintenir un cadre macro-économique propice à une telle évolution, mais, à moyen terme, les résultats dépendront dans une large mesure de la capacité du secteur manufacturier à s'adapter aux profondes modifications qu'ont subies les prix relatifs. A cet égard, les mesures structurelles à caractère micro-économique auront un rôle important à jouer afin d'accroître la flexibilité de l'économie. En définitive, les résultats dépendront aussi pour beaucoup de la réaction des agents économiques. La sensibilisation des syndicats aux problèmes qui se posent actuellement a créé un climat plus propice à la réaffectation nécessaire des ressources, mais les conséquences défavorables, à court terme, de cette réaffectation pour le niveau de vie des salariés devront être parfaitement comprises et acceptées. Il appartiendra aussi au secteur des entreprises d'explorer et d'exploiter les nouvelles possibilités offertes par l'amélioration sensible de la compétitivité extérieure, ce qui impliquera de nouveaux efforts d'initiative et d'investissement.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Tout au long de la présente étude, le terme «dollar» signifie dollar australien.
2. Le besoin d'emprunt brut du secteur public recouvre le déficit budgétaire de l'Etat fédéral et les emprunts prévus dans la limite des plafonds globaux fixés pour l'Etat fédéral et les administrations des Etats. Les estimations du besoin d'emprunt net du secteur public sont dérivées des statistiques des comptes nationaux et représentent la différence entre les dépenses et les recettes du secteur public. La différence entre les besoins d'emprunt brut et net tient à des différences de définitions et de calendrier ainsi qu'à la prise en compte, dans le besoin d'emprunt brut, des achats d'actifs financiers. Le besoin brut de financement des Etats dépasse leurs emprunts nets depuis plusieurs années, de sorte que le volume des actifs financiers s'est fortement accru. L'emprunt net est le meilleur indicateur de la ponction opérée par ce secteur sur l'épargne totale. Pour un examen plus approfondi de cette question, voir Budget Paper n° 1, AGPS, Canberra pp. 417 et 418 pour 1985-86 et pp. 371-375 pour 1986-87.
3. Une «réunion au sommet» sur la fiscalité avait été organisée en juillet afin de réunir un large consensus sur les changements envisagés. Le gouvernement avait présenté un certain nombre d'options de réforme.
4. L'impôt sur les avantages accessoires est à la charge des employeurs. Il s'applique aux avantages non salariaux offerts aux salariés (automobiles, prêts à faible taux d'intérêt, facilités de logement, indemnités d'éloignement, biens et services à prix réduits, prise en charge de certaines dépenses, etc.)
5. Cette retenue d'impôt à la source a été instituée pour certaines catégories de travailleurs indépendants, dans le but de réduire les possibilités de fraude fiscale.
6. On a estimé que ces mesures auront, en année pleine, les effets suivants sur les recettes :

	Millions de dollars	% des recettes fiscales totales de l'Etat fédéral Exercice 1986/87
Réduction des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-4 500	-6.3
Elargissement de l'assiette de l'impôt	1 000 <sup>a)</sup>	1.4
Extension du système de retenue à la source	50	0.1
Système de crédit pour impôt acquitté à l'étranger	60	0.1
Relèvement du taux d'imposition des sociétés et imputation des impôts des sociétés	-300	-0.5
Impôts indirects	110	0.2
Autres mesures	-50	0.1
<b>Total</b>	<b>-3 630</b>	<b>-5.0</b>

*a)* Non compris les estimations de l'impôt sur les plus-values.

7. Ces réductions d'impôts devaient initialement prendre effet au 1<sup>er</sup> septembre 1986 et au 1<sup>er</sup> juillet 1987. La dégradation des termes de l'échange a amené le gouvernement à reporter l'application de la première tranche de ces réductions au début de décembre 1986, la plus-value des recettes en découlant étant estimée à 650 millions de dollars.

8. Depuis plusieurs années, les emprunts bruts des Etats ont dépassé le besoin d'emprunt net, la différence étant utilisée pour l'acquisition d'actifs financiers. Durant l'exercice 1985-86, on estime que les emprunts ont dépassé de 2 milliards de dollars le besoin de financement. Au cours de l'exercice 1986-87, les emprunts nets devraient être supérieurs aux emprunts bruts, ce qui donne à penser que les Etats pourraient légèrement réduire leurs actifs financiers.
9. On trouvera dans l'*Etude économique de l'OCDE sur l'Australie*, publiée en juin 1985, une description de ces changements. Les principales modifications intervenues ont été la suppression des plafonds des crédits indicatifs que les banques commerciales devaient antérieurement respecter, l'assouplissement des conditions concernant les actifs des caisses d'épargne, le remplacement du ratio de liquidité par un ratio sur les avoirs de premier rang, la suppression des conditions de durée maximale ou minimale applicables à la rémunération des dépôts par les banques, et la libération des taux d'intérêt que les banques peuvent percevoir.
10. En juin 1986, ces nouvelles banques détenaient 4 pour cent des actifs des intermédiaires financiers.
11. La déréglementation et l'intensification de la concurrence ont amené les banques à gérer leurs passifs de façon plus dynamique. La possibilité de se livrer concurrence pour obtenir des dépôts à court terme a permis aux banques de mieux maîtriser la gestion de leurs passifs et d'être à même d'accroître leurs prêts.
12. Les principaux indicateurs pris en compte sont les agrégats monétaires et les agrégats représentatifs du crédit, les taux d'intérêt, le taux de change, les paiements extérieurs, l'activité économique et l'inflation. La Banque de réserve ne fixe pas d'objectifs pour ces divers indicateurs.
13. La Banque de réserve publie des informations qualitatives sur les opérations quotidiennes – avant et après que celles-ci soient effectuées – ainsi que des prévisions financières pour la semaine suivante. En collaboration avec le Trésor, elle fournit aussi aux marchés financiers davantage d'informations sur les besoins d'emprunt de l'Etat, ainsi que sur les effets de l'échéance des recettes de l'Etat, sur les fluctuations saisonnières de ses besoins d'emprunt.
14. Pour agir sur le niveau des liquidités, la Banque de réserve a surtout recours à des achats et à des ventes de titres de l'Etat. Afin d'assurer une régulation encore plus souple de l'offre et de la demande de liquidités, la Banque de réserve a décidé de conclure des accords de prise en pension de titres de l'Etat avec des opérateurs agréés du marché monétaire, à partir d'août 1984. Cette possibilité a encore été accrue en août 1986, lorsque ces opérateurs ont été autorisés à conclure des accords de prise en pension avec les banques commerciales et d'autres clients. Ils devraient de ce fait jouer un rôle encore plus important en tant qu'intermédiaires pour les opérations de la Banque de réserve, dans la mesure où ils pourront réaliser davantage d'opérations à terme et où ils disposeront d'un accès accru aux titres de l'Etat.
15. Plus précisément, la base de calcul est désormais le montant total des exigibilités autres que les fonds propres proprement dits, placées sous la forme d'actifs en dollars australiens en Australie. Les avoirs de premier rang sont constitués par les billets, la monnaie divisionnaire, les soldes détenus auprès de la Banque de réserve, les bons du Trésor et autres titres de l'Etat fédéral, ainsi que les avances sur titres de l'Etat consenties à des opérateurs agréés du marché monétaire.
16. Les banques commerciales créées avant 1981 sont maintenant tenues à un ratio minimum de fonds propres de 6 pour cent (5 pour cent antérieurement). La définition des fonds propres a par ailleurs été élargie et couvre désormais les provisions à caractère général pour créances douteuses; les réserves occultes résultant de la sous-estimation des biens immobiliers, et dans une mesure limitée les prêts participatifs perpétuels remplissant certaines conditions précises. Le ratio de fonds propres applicable aux banques commerciales créées depuis 1981 pendant leurs premières années de fonctionnement reste de 6.5 pour cent.
17. Au cours du troisième trimestre, les ventes de devises se sont établies à 1.1 milliard de dollars des Etats-Unis. Outre ces transactions par le biais du marché, la Banque de réserve a vendu l'équivalent de 0.7 milliard de dollars des Etats-Unis de devises au gouvernement fédéral.

18. Le système de détermination des salaires a été décrit de façon détaillée dans *l'Etude économique de l'OCDE sur l'Australie* publiée en 1984. Ce système reposait essentiellement sur la fixation de salaires minimums (normes salariales) pour chaque catégorie de travailleurs, au niveau fédéral et à celui des Etats. L'instance nationale, à savoir la Commission d'arbitrage, fixe des normes salariales nationales pour tous les travailleurs relevant de sa juridiction. A partir du milieu de 1981 jusqu'à la fin de 1982, les négociations par branche avaient abouti à la ratification de nombreuses conventions par les instances professionnelles. Ces conventions étaient fondées sur l'évolution des prix et de la productivité et les syndicats s'engageaient en général à ne pas revendiquer d'augmentations supplémentaires, que ce soit pour les normes salariales ou pour la part des rémunérations dépassant ces normes, pendant toute la durée des dites conventions. A mesure que les grands syndicats sont parvenus à obtenir d'assez fortes augmentations de salaires et des réductions du temps de travail, la notion d'équité salariale a été invoquée pour étendre ces nouveaux avantages aux autres secteurs.
19. L'Accord initial entre le Parti travailliste et le Conseil avait été conclu en février 1983. Lorsque le Parti travailliste est venu au pouvoir en mars de cette même année, une conférence tripartite a été organisée dans le but d'étudier les moyens d'accélérer la croissance économique. Les partis ont accepté de revenir à un système de négociations salariales centralisées, sous les auspices de la Commission de conciliation et d'arbitrage. Cette Commission avait alors fixé un ensemble de principes de détermination des salaires qui devaient être appliqués pendant une période initiale de deux ans, avant d'être réexaminés. Le principe essentiel était celui de l'indexation intégrale des salaires sur les prix, à moins que des raisons impératives n'amènent la Commission à en décider autrement. La Commission pouvait aussi, si la demande lui en était faite et pas avant 1985, étudier la possibilité d'une revalorisation des salaires et des traitements ou d'une modification des conditions de travail en fonction des gains de productivité.
20. Les entreprises ou les groupes industriels sont souvent affiliés à des régimes de retraite privés. Au début des années 80, ces régimes privés couvraient 40 pour cent des salariés, la proportion étant plus réduite dans le cas des travailleurs saisonniers à temps partiel et des travailleurs temporaires. Ces régimes ont connu un développement assez régulier depuis la guerre.
21. La décision étant intervenue avec deux mois à deux mois et demi de retard et les prix ayant augmenté au rythme de 7 à 7½ pour cent, les salaires réels ont en fait été réduits de 1¼ à 1½ point supplémentaire.
22. Il fallait que ces accords soient le fruit d'un consentement mutuel entre les parties concernées et qu'ils soient conformes aux règles édictées par le gouvernement en ce qui concerne les caisses de retraite. Le coût des nouvelles cotisations ne devrait pas dépasser 3 pour cent de la rémunération des travailleurs en horaire normal.
23. Il est possible que le problème des salaires relatifs soit surestimé. Dans le cas des infirmières, une augmentation supplémentaire a été décidée, et l'on voit apparaître des différences marquées dans la progression des gains à l'intérieur du secteur des services. Selon des informations partielles concernant la période de douze mois qui s'est achevée en novembre 1985, les gains ont augmenté de 10.4 pour cent dans le secteur financier et de 8.7 pour cent dans le commerce de gros, contre 3.0 pour cent dans l'électricité et 3.4 pour cent dans la fonction publique. Il convient de noter que ces comparaisons sont faussées du fait que les décisions nationales concernant les salaires n'ont pas été appliquées aux mêmes dates. D'autres facteurs sont peut-être aussi entrés en jeu, comme l'évolution de la composition de la population active – du fait notamment de l'augmentation du travail à temps partiel et de la déréglementation du marché financier.
24. Au moment de la publication de cette Etude, la Commission d'arbitrage n'avait pas encore fait connaître sa décision concernant la norme salariale nationale. Les prévisions présentées ici tablent sur une augmentation forfaitaire de 10 dollars au début de 1987 au titre de la première série de négociations, les augmentations accordées au titre de la deuxième série de négociations étant plafonnées à 3 pour cent. Cela correspondrait aux propositions faites par le Gouvernement à la Commission.

25. Il existe diverses méthodes permettant de tenir compte des fluctuations des termes de l'échange. Celle qui a été utilisée ici consiste à réévaluer les exportations de biens et services au moyen de l'indice implicite des prix des importations de biens et services – ce qui donne un indicateur du pouvoir d'achat des exportations par rapport aux importations. Voir *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, ABS, deuxième trimestre 1986, n° 5206.0 du Catalogue, page 2. En données corrigées des variations saisonnières, la baisse a été de 1 pour cent par rapport au deuxième trimestre de 1985.
26. En particulier : a) on s'attendait à ce que les véhicules à moteur utilisant de l'essence sans plomb – qui devaient être mis sur le marché au début de 1986 – soient plus coûteux et moins efficaces ; b) tout le monde s'est précipité sur les stocks existants d'automobiles en prévision du renchérissement des voitures importées (consécutif à la dévaluation) ; c) la déduction pour investissement devant être supprimée, les commandes devaient être passées avant le milieu de 1985, pour livraison sous 24 mois, pour pouvoir encore en bénéficier ; d) on s'attendait à ce que le tassement de la demande, par les entreprises, de voitures de location consécutif à l'imposition des avantages accessoires n'incite les propriétaires des parcs de véhicules de location à reporter leurs achats. Dans la mesure où une part importante des achats de véhicules automobiles entre dans l'investissement, ces facteurs ont aussi affecté l'investissement en machines et équipements.
27. Voir R.M. Simes et P.M. Horn, « *Wealth, Inflation and the Consumption Function* ». Communication présentée à la 15<sup>e</sup> Conférence des Economistes de l'Université de Monash, août 1986.
28. La raison en étant l'ampleur de la demande accumulée de logements et l'impact des mesures d'incitation gouvernementales.
29. En particulier ceux du plateau continental nord-ouest (production de gaz naturel liquéfié) et de Roxby Downs (mines de cuivre et d'uranium).
30. L'America's Cup, qui a lieu à Perth en 1986-87, et la célébration du bicentenaire en 1988 devraient attirer un nombre plus important de touristes étrangers. Des immeubles de bureaux et de commerces ont été construits, surtout dans les quartiers d'affaires du centre de la plupart des grandes villes. Cela tient peut-être à l'insuffisance latente de locaux commerciaux, consécutive au tassement des activités de construction dans les années 70 et au début des années 80, et à un accroissement de la demande émanant du secteur financier du fait de la déréglementation et de l'arrivée des banques étrangères.
31. Voir plus haut la note 26. Sont également prises en compte les locations à d'autres secteurs, de sorte qu'il est difficile d'isoler ceux qui font effectivement moins appel à des véhicules de location. Les opérations de vente et de cession-bail se réfèrent à la vente de certains investissements d'entreprises publiques au secteur privé. Le projet fait en suite l'objet d'une cession-bail à l'entreprise publique.
32. Le nombre d'entreprises travaillant à pleine capacité dans le secteur manufacturier n'a cessé d'augmenter, bien que de façon irrégulière, tout au long de 1984 et 1985 pour culminer au quatrième trimestre de 1985. Pour l'ensemble de l'économie, les coefficients de capital ont généralement fléchi par rapport aux sommets enregistrés en 1982 et d'autres indicateurs d'utilisation des capacités se sont eux aussi inscrits en hausse en 1985.
33. Voir *Australian Financial Review*, 23 octobre 1986, page 3, qui fournit une analyse du niveau d'endettement.
34. 1985-86 Budget Paper No.1, Canberra, AGPS, 1985, p. 20 à 22.
35. Par rapport aux précédents points hauts, les effectifs masculins employés à plein temps n'avaient progressé que de 6.7 pour cent alors que les effectifs féminins employés à plein temps s'étaient accrus de 13.6 pour cent et les effectifs à temps partiel de 22.5 pour cent. La croissance de l'emploi à temps partiel s'est accélérée, passant d'un rythme moyen de 4.1 pour cent sur les dix années terminées avec l'exercice 1984-85 à 6.6 pour cent pour l'exercice 1985-86.
36. Les chiffres par branche donnés ici sont établis à partir de l'enquête sur la population active et doivent être utilisés avec prudence dans la mesure où ce sont les personnes interrogées qui

définissent la branche dans laquelle elles travaillent. Une autre enquête (SEE) réalisée auprès des employeurs donne sans doute de meilleures informations sur la répartition de l'emploi par branches. Selon cette source, entre le milieu de 1983 et le milieu de 1986, l'emploi du secteur public aurait augmenté d'environ 6.6 pour cent (non compris les personnes temporairement engagées pour procéder au recensement), contre une progression de 13.1 pour cent des salaires du secteur privé.

37. A cet égard, il est intéressant de noter que l'emploi a progressé à un rythme particulièrement rapide dans les petites et moyennes entreprises. Au cours de la période comprise entre août 1983 et mai 1986, l'emploi a augmenté de 10.2 pour cent dans les entreprises de 100 salariés ou plus et de 16.2 pour cent dans celles de moins de 100 salariés.
38. La productivité du secteur des services est sous-estimée du fait de l'accroissement de l'emploi à temps partiel.
39. Bien qu'il soit difficile de déterminer les relations de cause à effet, les salaires réels sont affectés d'un fort coefficient négatif dans les modèles à une équation représentative de l'emploi en Australie. Une comparaison entre les diverses phases de reprise conjoncturelle observées depuis le début des années 70 montre que l'emploi réagit davantage à un accroissement de la production lorsque les coûts unitaires de main-d'œuvre sont faibles en termes réels. Voir Budget Statement No.2 du 1985-86 Budget Paper No.1, pp. 20-21.
40. En octobre 1986, 48.2 pour cent des chômeurs étaient sans travail depuis 6 mois, 28.6 pour cent depuis au moins 1 an et 16 pour cent depuis plus de deux ans. Ces chiffres sous-estiment probablement le nombre de chômeurs de longue durée car beaucoup finissent par se décourager. Selon les enquêtes de l'ABS pour septembre, 90 500 personnes non comptabilisées ne cherchaient plus d'emploi pour des raisons assimilables à un découragement. Depuis septembre 1983, le nombre de travailleurs découragés s'est réduit de 27 700.
41. Les statistiques sur les flux bruts montrent que la part des emplois pourvus par des personnes n'appartenant pas à la population active est passée de 62 pour cent en 1983-84 à 65 pour cent en 1985-86. Etant donné l'importance des erreurs d'échantillonnage, ces chiffres doivent être utilisés avec prudence.
42. Au premier semestre de 1986, le taux moyen d'inflation, mesuré par l'indice implicite des prix de la consommation privée, s'établissait aux alentours de 2 pour cent dans le reste de la zone de l'OCDE, et il était de 1/4 pour cent chez les principaux partenaires commerciaux de l'Australie.
43. Les accords nationaux prévoyaient un ajustement de 2.6 pour cent en avril 1985, de 3.8 pour cent en novembre 1985 et de 2.3 pour cent en juillet 1986.
44. Il faut souligner que ces chiffres proviennent de sources différentes, qu'ils ne sont pas toujours parfaitement comparables et que certaines erreurs d'échantillonnage sont possibles. Les coûts d'indemnisation des salariés se sont alourdis ces dernières années en raison à la fois d'un élargissement des dommages couverts et d'une augmentation des sommes allouées. Au second semestre de 1984, la Commission d'arbitrage a rendu, en matière de cessation d'emploi, de mutation et de licenciement économique, une décision qui reprend dans une large mesure les revendications de l'ACTU visant à limiter les possibilités pour l'employeur de licencier du personnel sans préavis ou consultation, et elle a par ailleurs fixé le niveau minimum des indemnités de licenciement. L'application de cette décision ne se fait qu'avec lenteur, tant au niveau fédéral qu'à celui des Etats. L'Etat de Victoria est actuellement le seul qui ait décidé de se conformer entièrement aux dispositions de cette décision. Voir Frank Cawthorne, « Major Tribunal Decisions in 1985 », *Journal of Industrial Relations*, mars 1986.
45. Les comptes nationaux trimestriels font souvent l'objet de révisions importantes au cours des trimestres suivants et les chiffres fournis doivent donc être utilisés avec prudence. Au cours des derniers trimestres, les taux de croissance élevés (faibles) ont en général été révisés en baisse (en hausse) lors de publications ultérieures (voir G.C. Lim, « GDP Growth Rates Calculated from Quarterly National Accounts: Discrepancies and Revisions », *The Australian Quarterly*, 4th quarter 1985). Des révisions importantes ont été récemment apportées aux séries sur

l'investissement et la consommation publique, et on a pu constater de fortes variations trimestrielles de l'écart statistique entre le côté recettes et le côté dépenses des comptes nationaux. Il se pourrait que l'on ait à procéder à des révisions particulièrement fortes pour l'investissement privé et il en a été partiellement tenu compte dans les prévisions concernant cet agrégat.

46. Les méthodes utilisées pour calculer le niveau de la formation de stocks dans les comptes nationaux trimestriels risquent de fausser les résultats lorsque le secteur des entreprises et l'ABS n'utilisent pas les mêmes indices implicites pour estimer la valeur des stocks. Il se pourrait donc que la baisse des stocks apparaissant dans les comptes trimestriels du troisième trimestre de 1987 surestime très fortement leur recul effectif. On a tenté de corriger ces problèmes en établissant la courbe du stockage incorporée dans les prévisions de l'OCDE.
47. Les résidents australiens ont été autorisés à investir à l'étranger sans être astreints à des formalités administratives; on a observé en outre une certaine diversification des portefeuilles des investisseurs institutionnels ainsi qu'une augmentation des investissements directs à l'étranger des sociétés australiennes. Les sorties de capitaux ont augmenté et atteignaient quelque 3 pour cent du PIB pendant l'exercice 1985-86.
48. Alors qu'elle se plaçait au quatrième rang des pays de l'OCDE pour ce qui est du revenu par habitant en 1960, l'Australie n'était plus qu'au seizième rang en 1984.
49. Les indices implicites de la production et de la valeur ajoutée ont augmenté de façon moins sensible dans les industries manufacturières que dans le reste de l'économie, cette dernière tendance s'expliquant par une croissance plus soutenue de la productivité dans les industries manufacturières.

#### Taux de croissance annuel moyen, 1970-72 – 1982-84

	Industries manufacturières	Autres secteurs
Production	1.1	3.3
Emploi	-1.0	1.8
Productivité	2.1	1.5
Indice implicite de la valeur ajoutée	11.0	12.0

Aux prix de 1974-76, la diminution de la part des industries manufacturières dans le PIB a donc été plus limitée (de 21.7 pour cent à 17.2 pour cent).

50. Voir par exemple W. Kasper dans Kasper et Parry, *Growth, Trade, and Structural Change in an Open Australian Economy*, Center for Applied Economic Research, Université de Nouvelle-Galles du Sud, 1978. L'auteur montre que les parts des différents secteurs dans la production australienne ont suivi une évolution « normale » eu égard au niveau de revenu par habitant, les différences de niveaux absolus étant attribuables aux richesses naturelles particulières du pays.
51. L'augmentation de la part des industries extractives dans le PIB a été due à une expansion importante de la production, et non à un accroissement des prix : l'indice implicite de la valeur ajoutée dans ce secteur a en fait progressé moins rapidement que l'indice implicite total des prix du PIB. Pour une analyse des effets de la très forte expansion du secteur des ressources naturelles sur l'économie australienne, voir J.F. Helliwell, « Natural Resources and the Australian Economy » dans Caves-Krause (Dir. Pub.), *The Australian Economy – A View from the North*, The Brookings Institution, Washington, DC, 1984 ; voir également P.J. Higgins, « Australian Mining and the Economy : A Computable General Equilibrium Analysis », Impact Project General Paper No. G-65, Melbourne, janvier 1986.
52. Cet indice a été proposé par Lawrence dans *Can America Compete?*, Brookings Institution, Washington, DC, 1984 ; il correspond à la moitié de la valeur moyenne absolue des variations des parts des différents sous-secteurs dans les industries manufacturières. Le classement obtenu à l'aide de cet indice est le même que celui que donne l'indice des Nations Unies, qui est égal à la somme des variations positives des différentes parts. Ces indices sont très sensibles au nombre de secteurs considérés ; dans cette étude, les industries manufacturières étaient divisées en 22 secteurs (indiqués dans le tableau 19), conformément aux définitions de l'OCDE (1986).

53. De fait, si on calcule simplement le coefficient de corrélation entre les rangs auxquels se place le pays du point de vue de l'indice du changement structurel et du taux de croissance de la production réelle, on obtient une valeur négative de  $-0.36$ , qui n'est toutefois pas significative du point de vue statistique.
54. Voir également Caves, R.(1984), «Scale, Openness, and Productivity in Manufacturing Industries», dans Caves-Krause, *op. cit.*
55. L'indice de l'avantage comparatif révélé, proposé par Balassa (1965), correspond au ratio de la part des exportations d'un pays dans un secteur particulier par rapport à la part de ce pays dans l'ensemble des échanges internationaux. S'il est supérieur à l'unité, cela signifie que les résultats à l'exportation du secteur considéré sont relativement supérieurs à la moyenne et «révèle» un avantage comparatif dans ce domaine.
56. L'indice des échanges intra-industriels est égal à  

$$[1 - S_i \text{abs}(X_i - M_i)/(X + M)]$$
Il s'échelonne de 0 (absence d'échanges intra-industriels) à 1.
57. L'écart de croissance entre les importations mondiales totales de produits manufacturés et les exportations australiennes des mêmes catégories de produits tient à trois facteurs fondamentaux : l'*effet de marché*, qui reflète la répartition géographique des exportations australiennes ; l'*effet de produit*, qui met en évidence l'écart de croissance entre les échanges internationaux et les exportations australiennes ; et un *effet résiduel*. Si l'on utilise des statistiques concernant le volume des exportations, l'interprétation de l'effet résiduel est relativement simple : il représente l'évolution de la compétitivité au sens large. Toutefois, les calculs présentés ci-après sont fondés sur des statistiques de prix (étant donné que les statistiques concernant le volume des exportations ne sont pas suffisamment désagrégées) et l'effet résiduel peut être interprété de diverses manières. Les résultats de l'analyse – et en particulier les valeurs des effets de produit et des effets de marché – sont sensibles au nombre de branches d'activité et de partenaires commerciaux considérés : on a utilisé ici la même ventilation en 22 secteurs que dans le tableau 19, les exportations australiennes étant réparties en neuf destinations principales.
58. Voir OCDE, Etude économique sur la Belgique, 1986, Chapitre 1.
59. Voir H. Linnemann, *An Econometric Study of International Trade Flows*, North-Holland, Amsterdam, 1986. L'auteur a mis au point un indicateur de la «distance» dans les échanges internationaux, qui correspond à une moyenne pondérée des distances séparant les pays de leurs principaux partenaires commerciaux. L'Australie se situe à l'avant-dernier rang, sur un échantillon de 80 pays, en ce qui concerne la distance la séparant des débouchés commerciaux potentiels. Ces résultats ne sont pas en contradiction avec ceux de l'analyse à parts de marché constantes : l'Australie a concentré ses exportations sur les marchés les moins éloignés qui connaissent une expansion plus rapide que les marchés mondiaux.
60. Voir R.M.Conlon, «Transport Costs and Tariff Protection of Australian Manufacturing», *The Economic Record*, mars 1982, pp. 73-81. Le degré effectif de protection résultant des coûts de transport est défini de la même manière que le taux effectif de protection, c'est-à-dire qu'il tient compte des coûts de transport influant sur le prix des facteurs de production. Les taux nominaux et effectifs peuvent être très différents ; en particulier, les taux effectifs peuvent être négatifs. Pour une analyse des taux effectifs de protection et de leur calcul, voir par exemple Caves et Jones, *World Trade and Payments*, quatrième édition, 1985.
61. Sampson et Yeats, «Tariff and Transport Barriers Facing Australian Exports», *Journal of Transport Economics and Policy*, mai 1977.
62. Voir R.H. Snape, «Australia's Relation with GATT», *The Economic Record*, mars 1984.
63. Le taux effectif moyen de protection accordé aux industries manufacturières, tel qu'il est calculé par l'Industries Assistance Commission, tient compte des effets des restrictions quantitatives et des aides directes aux industries.

64. Voir Soo Sun Chai et Peter B. Dixon, «Protection in Australia, a Description», document de travail n° 8/1985 de l'IAESR, septembre 1985. Utilisant des coefficients de pondération «idéaux» permettant de corriger les distorsions créées par le poids des produits non exportés dans la production manufacturière, les auteurs estiment que «les réductions de la protection tarifaire et des dispositifs de contingentement dont bénéficiaient les industries manufacturières entre 1968-69 et 1977-78 ont été presque intégralement neutralisées par le relèvement du degré de protection intervenu entre 1977-78 et 1981-82».
65. F.W. Gruen: «How Bad is Australia's Economic Performance and Why?», *The Economic Record*, juin 1986.
66. EPAC, High Technology Industries in Australia, Council Paper No. 25, janvier 1987. Il ressort de cette étude que si l'Australie supporte relativement bien la comparaison avec d'autres pays moyens de l'OCDE pour ce qui est des dépenses de R&D du secteur public, les dépenses du secteur des entreprises sont moins satisfaisantes. Les auteurs de cette étude montrent cependant aussi que l'effort de R&D du secteur privé australien s'est nettement amélioré ces dernières années. Les entreprises commerciales privées ont accru leurs dépenses annuelles à ce titre de 52 pour cent en termes réels entre 1981-82 et 1984-85. L'étude attire également l'attention sur le fait que l'offre de capital-risque s'est nettement accrue (que l'on tienne ou non compte du programme d'alignement fiscal à ce titre) et que plusieurs industries de haute technologie ont sensiblement développé leurs exportations ces dernières années, la plupart du temps, il est vrai, à partir d'un faible point de départ.
67. Les onze conseils sont chargés des branches industrielles suivantes : industrie aéro-spaciale ; automobile ; métaux de base ; produits chimiques et matières plastiques ; électricité, électronique et information ; sylviculture et produits forestiers ; construction mécanique et métallurgie ; travail des métaux ; transformation du papier, impression et édition ; transformation des produits alimentaires ; textiles, habillement et chaussure.
68. Voir OCDE, *Coûts et avantages de la protection*, Paris, 1985.
69. B.R. Parmenter (1985), «What Does Manufacturing Protection Cost Farmers ? A Review of Some Recent Australian Contributions», Institute of Applied Economic and Social Research, Document de travail n° 7/1985, juillet.
70. P.B. Dixon, B.R. Parmenter et R.J. Rimmer : «Orani Projections of the Short-Run Effects of a 50 per cent Across-the-Board Cut in Protection Using Alternative Data Bases», Impact Project Preliminary Working Paper No. Op-48, Melbourne, avril 1984.
71. Pour un examen détaillé de la structure et des avantages des modèles d'équilibre général, voir Shoven-Walley «Applied General Equilibrium Models of Taxation and International Trade - A survey», *Journal of Economic Literature*, septembre 1984 ; voir également A.R. Pagan et J.H. Shannon, «How Reliable Are ORANI Conclusions?», Centre for Economic Policy Research, Discussion Paper No.130, Australian National University, octobre 1985.
72. Il convient toutefois de noter qu'aucune mesure de protection n'a été prise depuis l'entrée en vigueur de ce Plan il y a deux ans, bien que la clause de sauvegarde ait été déclenchée.
73. Automotive Industry Authority, «Report on the State of the Automotive Industry, 1985», Canberra, 1986.
74. Par pratiques restrictives en matière d'emploi, il faut entendre ici «des conditions de travail particulières qui sont adoptées et maintenues pour des raisons autres que la sécurité, l'efficacité et l'efficience». Néanmoins, dans la mesure où ces conditions s'intègrent dans les coûts de l'entreprise, elles représentent une partie de la rémunération totale des travailleurs. Voir «Restrictive Work Practices», document présenté à l'Economic Advisory Planning Council par B.N. Kelman et A.W. Coates pour le compte du Business Council of Australia.
75. Voir *Australian Financial Review*, 10 septembre 1986. Selon cette publication, l'obligation faite aux syndicats de réaliser des gains de productivité en échange d'une réduction de la semaine de travail à 38 heures au début des années 80 aurait entraîné la disparition des pratiques restrictives les plus manifestes.

76. Le Gouvernement a récemment approuvé un train de mesures concernant les transport maritimes, le but étant de modifier les conditions de travail et l'organisation à bord pour que les équipages des navires australiens nouvellement acquis soient moins nombreux et mieux qualifiés. En retour de cette amélioration de la productivité, le Gouvernement encouragera l'investissement au moyen d'une subvention en espèces représentant 7 pour cent du coût des navires nouvellement acquis. Le Gouvernement a en outre récemment demandé à la Commission inter-Etats de superviser les travaux des organes sectoriels et inter-gouvernementaux compétents en vue d'une amélioration immédiate des activités portuaires et de la mise au point d'un plan intégré à long terme pour la rationalisation des opérations de manutention et de stockage des cargaisons dans les ports australiens et pour l'établissement de mesures des performances de l'industrie des transports maritimes.
77. Pour un examen de ces questions, voir OCDE, *Examen des politiques australiennes en faveur des jeunes*, 1984 ; EPAC, *Human Capital and Productivity Growth*, Council Paper No. 15, février 1986 ; EPAC, *Trends in the Labour Market*, Council Paper No. 21, juin 1986.
78. Voir EPAC, *Trends in the Labour Market*, Council Paper No. 21, juin 1986.
79. Un Comité permanent sur les relations entre l'enseignement tertiaire et l'industrie a été créé à la fin de 1984, avec pour mandat de définir les domaines dans lesquels le système d'enseignement supérieur pourrait être mieux adapté aux besoins de l'industrie. Un certain nombre de projets en coopération avec des associations d'entreprises sont envisagés.

## *Annexe I*

### LA RÉFORME DU SYSTÈME FISCAL AUSTRALIEN

Depuis 1982, un certain nombre de mesures ont été prises en vue d'atténuer les faiblesses les plus graves du système fiscal. En 1985, à la suite de la publication au mois de juin du projet de Livre Blanc du gouvernement sur la réforme fiscale et des conclusions du Sommet national sur la fiscalité, une vaste réforme du système fiscal a été annoncée le 19 septembre. Le programme auquel le gouvernement avait tout d'abord donné la préférence n'ayant pas réussi à obtenir le large soutien national jugé nécessaire à sa mise en œuvre, une réforme plus modeste a été adoptée.

L'une des principales faiblesses du système fiscal antérieur était en premier lieu la place considérable accordée à l'imposition des revenus. Le système d'impôt sur le revenu offrait de larges possibilités d'évasion fiscale et des éléments importants de revenus n'entraient pas dans l'assiette de l'impôt. Afin de maintenir le niveau des recettes publiques, les taux marginaux d'imposition étaient élevés, leur taux maximum atteignant 60 pour cent pour les revenus correspondant à 1.6 fois les gains annuels moyens. Les taux marginaux élevés constituaient une incitation supplémentaire à la fraude fiscale. En second lieu, les revenus d'origine étrangère soumis à un impôt étranger n'étaient pas imposés en Australie. En troisième lieu, les bénéfices distribués des entreprises faisaient l'objet d'une double imposition. En quatrième lieu, l'assiette de l'impôt indirect était de définition étroite, l'alcool, le tabac, les produits pétroliers et les véhicules à moteur représentant les deux tiers de l'ensemble des recettes à ce titre. Bien que les problèmes de ce type soient loin d'être l'apanage de l'Australie, ils y avaient pris une gravité particulière, portant atteinte à l'équité tant verticale qu'horizontale du système fiscal. Les groupes de revenus les plus élevés se trouvaient les mieux placés pour tirer profit des lacunes du système fiscal. Le système d'imposition indirecte faisait peser sur les individus des charges fiscales qui différaient selon la structure de leurs dépenses, et le système fiscal dans son ensemble faussait les décisions de travailler, d'épargner, d'investir et de consommer. Les mesures annoncées devaient largement contribuer à surmonter ces difficultés. Les principales dispositions adoptées sont les suivantes.

#### **A. Elargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu et suppression des lacunes du système fiscal**

Les catégories suivantes de revenus sont désormais incluses dans l'assiette de l'impôt, soit par l'extension de cette assiette, soit par l'élimination des déductions :

##### *i) Plus-values*

Un impôt est prélevé sur les plus-values en termes réels réalisées sur les actifs acquis après le 19 septembre 1985, lorsque cette réalisation intervient un an ou plus après l'achat. Lorsqu'un actif est cédé moins d'un an après avoir été acheté, la totalité de la plus-value nominale sera assimilée à un revenu et imposée comme tel. L'impôt sur les plus-values permet de déduire les pertes nominales des plus-values actuelles ou futures en termes réels. Les plus-values imposables, diminuées des pertes déductibles, sont incluses dans le revenu imposable de l'année et imposées au taux marginal. L'étalement fictif des plus-values sur une période de cinq ans est autorisé. Les plus-values réalisées sur des actifs transférés au moment d'un décès ne sont pas imposées tant que le bénéficiaire ne cède pas les actifs en question. Les

exonérations concernent les gains réalisés sur la résidence principale du contribuable et une partie des plus-values réalisées sur les fonds des petites entreprises. Des délais sont accordés pour le versement de l'impôt sur les plus-values lorsque le changement de mains des actifs est lié à une réorganisation de l'entreprise sans qu'aucun changement fondamental n'intervienne dans la propriété de l'actif concerné.

ii) *Avantages accessoires et frais de représentation*

Un impôt sur les avantages accessoires a été instauré à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1986. Cet impôt, perçu au taux de l'impôt sur les sociétés, porte sur la valeur totale des avantages accessoires en nature que les employeurs accordent à leurs salariés ou à leurs associés, y compris les voitures de fonction, les crédits gratuits ou à faible taux d'intérêt, les facilités de logement, les repas, les indemnités d'éloignement, les biens et services offerts à prix réduit et les dépenses encourues pour le compte des salariés. Des exonérations ont été récemment accordées afin d'atténuer les problèmes et de supprimer certaines conséquences non voulues. Des allègements spécifiques (sous la forme d'une réduction des sommes dues au titre de l'impôt sur les avantages accessoires) sont accordés *notamment* aux employeurs implantés dans des régions éloignées. En outre, les particuliers ne sont plus autorisés à déduire leurs frais de représentation de leur revenu imposable.

iii) *Revenus reçus de l'étranger*

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 1987, les revenus d'origine étrangère des résidents australiens seront imposés en Australie, un crédit d'impôt étant applicable au titre des impôts analogues versés à l'étranger sur ces revenus. Ce système aura pour effet d'imposer les revenus d'origine étrangère au plan mondial, mais un crédit sera accordé au titre de l'impôt susceptible d'être payé par des établissements autonomes de sociétés affiliées. Aucun report sur les exercices ultérieurs ou antérieurs des crédits d'impôt étrangers excédentaires ne sera accordé mais ceux-ci seront transférables dans le cadre de groupes de sociétés à capital entièrement national. L'impôt ne s'appliquera pas à la plupart des salaires et traitements encaissés à l'étranger.

iv) *Impôt négatif sur les investissements en propriétés foncières*

La déduction des pertes encourues dans le cadre de la location de biens fonciers et dues à des charges, y compris celles des intérêts de la dette, supérieures aux revenus nets, a été limitée aux revenus et aux plus-values de l'actif concerné. Les pertes dues au montant élevé des intérêts de la dette ne seront plus déductibles des autres revenus imposables mais pourront être reportées sur les exercices ultérieurs. Cependant, un abattement fiscal de 4 pour cent pour amortissement au titre des biens fonciers loués est désormais autorisé.

v) *Allègements d'impôts*

Dans le système précédent, certaines dépenses d'éducation ou de santé ainsi que les cotisations à des systèmes de retraite, etc, d'un montant supérieur à certains seuils donnaient droit à un crédit d'impôt égal à 30 pour cent des dépenses effectuées au-delà d'un montant minimum (2 000 dollars australiens). Ces déductions sont désormais limitées aux dépenses médicales d'un montant supérieur à 1 000 dollars par an.

vi) *Autres dispositions*

Les allègements fiscaux dont bénéficiaient certains investissements dans des compagnies pétrolières, des entreprises de boisement, l'industrie cinématographique australienne et le financement de travaux de stockage et de transport de l'eau ont été soit supprimés, soit réduits.

### vii) *Imputation de l'impôt sur les sociétés*

Ces dispositions seront compensées, en termes de recettes fiscales, par la suppression de la double imposition des bénéfices distribués des sociétés. Un système d'imputation intégral de l'impôt sur les sociétés entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1987. Les taux de l'impôt sur les sociétés seront majorés pour atteindre le taux marginal maximum de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, soit 49 pour cent. Les dividendes reçus de sociétés résidentes par des individus résidents seront réintégrés dans le bénéfice brut par l'imputation d'un crédit d'impôt équivalent au montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur le revenu ayant donné lieu au versement des dividendes, le montant total de l'impôt du bénéficiaire étant réduit du montant du crédit. L'impôt retenu à la source sur les dividendes versés à des non-résidents doit être supprimé pour les dividendes versés sur le revenu imposé et les sociétés non résidentes ne seront plus assujetties à l'impôt sur les bénéfices des succursales. L'impôt acquitté à l'étranger sur les revenus d'origine étrangère peut être déduit de l'impôt sur les sociétés perçu par les autorités australiennes conformément au système de crédit pour impôt acquitté à l'étranger, mais l'imputation des crédits au titre des dividendes versés à l'aide du revenu sera seulement équivalente à l'impôt australien sur les sociétés.

### viii) *Certains fonds communs de placement*

Les dispositions de l'impôt sur les sociétés ont été étendues aux fonds communs de placement qui ont une activité commerciale ou professionnelle (cette mesure concerne tous les fonds constitués après le 19 septembre 1985 et ne s'appliquera aux fonds déjà existants qu'à partir de 1988-89). Les fonds privés et les fonds publics plus traditionnels (investissement immobilier par exemple) ne sont pas concernés.

## B. Taux de l'impôt sur le revenu

Des réductions des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui devaient entrer en vigueur en deux étapes, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1986 et du 1<sup>er</sup> juillet 1987, ont été annoncées dans la déclaration budgétaire du 19 septembre 1985. Pour des motifs budgétaires, le premier ajustement a été reporté au 1<sup>er</sup> décembre 1986. Le barème d'imposition applicable est indiqué ci-après.

Tranches de revenus (annuelles) \$	Taux marginal d'imposition (en pourcentage)		
	Actuel	A compter du 1 <sup>er</sup> décembre 1986	A compter du 1 <sup>er</sup> juillet 1987
0 à 4 595	0	0	0
4 596 à 5 100	25	0	0
5 101 à 12 500	25	24	24
12 501 à 12 600	30	24	24
12 601 à 19 500	30	29	29
19 501 à 28 000	46	43	40
28 001 à 35 000	48	46	40
35 001 et plus	60	55	49

Le coût des baisses de taux, en termes de pertes de recettes fiscales, sera considérable. Selon les estimations, l'ensemble des réductions des taux de l'impôt sur le revenu devrait coûter 4.5 milliards de dollars australiens en année pleine. Ce chiffre dépasse de beaucoup les recettes supplémentaires attendues d'autres dispositions du train de réformes fiscales. Comme on l'a indiqué, le taux de l'impôt sur les sociétés sera porté de 46 à 49 pour cent le 1<sup>er</sup> juillet 1987.

### C. Impôts indirects

Le gouvernement n'a pas instauré d'impôt général sur la consommation. Après avoir envisagé un certain nombre de solutions possibles, il a décidé d'entreprendre un vaste effort de rationalisation des catégories existantes de produits assujettis à l'impôt sur les ventes en gros ainsi que des barèmes de taux afin de réduire les anomalies et les incohérences dans le fonctionnement du système d'imposition des ventes en gros. Le système des impôts indirects conserve donc une assiette de définition étroite et entraîne des distorsions sensibles des prix relatifs.

### D. Les effets des mesures

Les différentes modifications apportées au système fiscal auront des effets divers. Comme elles n'influenceront sur les comportements que progressivement et par beaucoup de voies différentes, leur évaluation est difficile. Dans l'ensemble, il semblerait que ces mesures aient rendu le système fiscal plus cohérent et qu'elles aient réduit ou supprimé des dispositions qui donnaient lieu à d'importantes distorsions.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, le système actuel est plus équitable que par le passé. L'élargissement de la base d'imposition a fortement touché les titulaires de revenus élevés qui avaient le plus de possibilités d'évasion fiscale et qui étaient le plus incités à se soustraire à l'impôt. Cette mesure a été compensée par des réductions des taux marginaux d'imposition applicables aux niveaux de revenus les plus élevés du barème, mais ces réductions affecteront un éventail assez large de ménages<sup>1</sup>. Les taux marginaux d'imposition ont été réduits de un point seulement pour les deux tranches les plus basses mais l'abattement à la base a été relevé d'environ 10 pour cent. Si l'on tient compte de tous les facteurs qui interviennent et si l'on applique aux différents groupes de revenus des taux moyens d'évasion fiscale, l'incidence de ces mesures devrait être à peu près neutre<sup>2</sup>. La pression fiscale en pourcentage des revenus totaux des ménages pourrait baisser de un point à un point et demi, ce qui indique que les réductions d'impôts contribuent pour une bonne part à compenser les effets de l'alourdissement automatique de la fiscalité. Toutefois, l'incidence finale de ces mesures sur la distribution des revenus se trouve dissimulée par l'incidence potentielle de l'augmentation de la charge fiscale des entreprises. Le taux d'imposition du revenu imposable des sociétés est porté, on l'a vu, à 49 pour cent afin de couvrir en partie le coût de l'imputation, et les entreprises paieront l'impôt sur les avantages accessoires. Dans les deux cas, on peut s'attendre à un certain transfert de la charge fiscale. Comme les avantages accessoires ne bénéficient plus d'un régime fiscal favorable et que les coûts du respect des obligations fiscales sont élevés, il est évident que les entreprises se trouveront incitées à remplacer les avantages en nature par des avantages en espèces. Il est également possible que le relèvement des impôts sur les sociétés soit répercuté sur les prix. Il ne faut cependant pas oublier que les autorités ont parallèlement supprimé le deuxième niveau d'imposition qui s'appliquait aux actionnaires.

Les modifications du système fiscal pourraient avoir une incidence sur le comportement des entreprises, mais cette incidence est difficile à évaluer et dépendra inévitablement de l'importance de la répercussion de l'impôt. Dans un premier temps, ces mesures pourraient entraîner un fléchissement de l'investissement des entreprises, mais cette incidence est difficile à évaluer et dépendra inévitablement de l'importance de la répercussion de l'impôt. Dans un premier temps, ces mesures pourraient entraîner un fléchissement de l'investissement privé dû à la réduction de la marge brute d'autofinancement des entreprises assujetties à des impôts plus élevés sur les bénéfices et à l'impôt sur les avantages accessoires. Cette compression de la marge brute d'autofinancement pourrait aussi influencer sur le comportement en matière de versement de dividendes. En théorie, la suppression de la double imposition des bénéfices et l'inclusion des plus-values dans la base d'imposition réduisent l'incitation à ne pas distribuer de dividendes, bien qu'en pratique cet effet se trouve atténué par le fait que les nombreux investisseurs institutionnels détenteurs d'actions ont toujours été assujettis à l'impôt sur les plus-values alors que d'autres en étaient exempts. Cependant, si, dans le cadre de la nouvelle réglementation fiscale, les entreprises souhaitent garder le même montant de bénéfices afin de maintenir le niveau de leur marge brute d'autofinancement, elles auront peut-être tendance à réduire leur distribution de dividendes. En

revanche, les entreprises pourraient atténuer l'effet des modifications fiscales sur leur marge brute d'autofinancement en remplaçant les paiements de dividendes par des distributions d'actions gratuites à leurs actionnaires. Dans l'ensemble, les dividendes distribués représentent 55 à 60 pour cent des bénéfices après impôt des sociétés et il est peu probable que ce pourcentage se modifie sensiblement.

A plus long terme, les effets des mesures fiscales sur l'affectation des ressources dépendront de la réduction des distorsions affectant les taux de rendement relatifs des différents actifs. Dans le passé, les avantages fiscaux liés à l'investissement foncier étaient de nature à encourager l'investissement dans des secteurs dont les taux de rendement bruts étaient faibles. L'impôt négatif sur les investissements effectués par les propriétaires fonciers à des fins locatives devrait aboutir à une réorientation des investissements vers des emplois plus productifs. Une autre conséquence à plus long terme des nouvelles mesures fiscales pourrait tenir à l'application d'un traitement fiscal identique aux fonds propres et à l'endettement du fait des mécanismes d'imputation intégrale. Dans le passé, les industries extractives et l'agriculture éprouvaient plus de difficultés à emprunter des fonds en raison des risques plus élevés auxquels elles étaient soumises et du niveau plus faible de leur marge brute d'autofinancement. Les entreprises de ces secteurs étaient moins en mesure de bénéficier de l'avantage fiscal qui résultait du maintien d'un endettement important par rapport aux fonds propres. La suppression de cette distorsion devrait contribuer à égaliser les taux de rendement dans les différents secteurs.

## Annexe II

### HYPOTHÈSES DE BASE DES SCÉNARIOS CONCERNANT LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les projections et scénarios concernant l'évolution de la balance des paiements jusqu'au début des années 90 ont été établis à l'aide d'une version modifiée du sous-modèle australien du modèle Interlink de l'OCDE. Les projections pour la période comprise entre 1986 et le milieu de 1988 correspondent aux prévisions présentées au chapitre II de l'étude. Les importants facteurs additionnels intervenant au cours de cette période ont été à nouveau pris en compte pour la période comprise entre le milieu de 1988 et 1991, mais en supposant que leurs effets s'exerceraient en sens inverse : si, sur la période de 1986-88, on estimait que le taux de croissance des exportations serait inférieur à ce qu'indiquait le modèle, on a considéré qu'il serait supérieur aux prévisions du modèle pour les années ultérieures. Pour la période comprise entre le milieu de 1988 et 1991, une vaste gamme de scénarios sont possibles selon les hypothèses adoptées et les caractéristiques à moyen terme des équations de comportement. L'accent étant mis sur le secteur extérieur, les hypothèses choisies ont été définies de manière à éviter que la structure de la demande et des coûts n'introduise des distorsions injustifiées dans les courants d'échanges. Les hypothèses de base pour la période postérieure au milieu de 1988 et leurs implications sont les suivantes :

- On a fait varier la demande intérieure suivant différents scénarios, de manière à maintenir le taux de croissance de la demande globale à un niveau compatible avec un taux de croissance de la production potentielle estimé à 3 ou 3½ pour cent. Par conséquent, dans les scénarios où la contribution de la balance extérieure est plus importante, on a réduit le taux de croissance de la demande intérieure, généralement en faisant varier les dépenses du secteur public ;
- Les salaires réels progressent légèrement au cours de la période, mais moins que la productivité. Cette évolution correspond à une décélération tendancielle de la croissance des salaires nominaux à mesure que l'inflation se ralentit ;
- On observe une progression de la part de l'excédent brut d'exploitation dans le PIB. Les effets de cette tendance sur l'épargne totale du secteur privé sont compensés par la baisse de l'épargne des ménages. Du fait du freinage des dépenses publiques, le besoin de financement des administrations publiques fait place à une capacité de financement, la variation totale étant de l'ordre de 2 à 2½ pour cent du PIB selon le scénario choisi. Le ratio des recettes fiscales et des dépenses publiques par rapport au PIB s'inscrit en baisse au cours de la période ;
- Le rythme de progression de l'investissement privé est compatible avec un niveau constant du coefficient de capital. Une certaine baisse du rapport des stocks aux ventes est prévue.

Quant au secteur extérieur, on l'a soumis à des modifications mineures afin d'étudier l'incidence de la dévaluation sur les courants d'échanges. En premier lieu, on a reconsidéré les élasticités des importations et des exportations par rapport aux prix, les élasticités des exportations par rapport à la croissance des marchés et celle des importations par rapport à la demande intérieure<sup>3</sup>. Ces élasticités, et leur incidence sur les courants d'échanges au cours d'une période de deux ans, sont indiquées dans le tableau suivant.

On a admis que certaines catégories d'importations étaient inélastiques par rapport aux prix – à savoir les denrées alimentaires, les matières premières et l'énergie. L'élasticité pondérée des

Tableau 1. **Elasticités des importations et des exportations**

	Importations			Exportations		
	Pourcentage du total	Demande	Prix	Pourcentage du total	Demande	Prix
Denrées alimentaires	3.8	1.0	0	31.7	1.0	0
Matières premières	2.5	1.0	0	13.5	1.0	0
Energie	5.3	1.0	0	22.7	1.0	0
Produits manufacturés	67.4	1.2	-1.1	17.1	1.0	1.2
Services hors revenus de facteurs	21.0	0.6	-1.1	15.0	1.0	1.5
Elasticité pondérée		1.05	1.0		1.0	0.45

importations par rapport aux prix est voisine de 1. En ce qui concerne les exportations, on a admis que, pour les produits agricoles, l'énergie et les matières premières, leur progression correspondait à peu près à l'expansion des marchés, les estimations prenant en compte à la fois l'évolution de la demande et celle de l'offre additionnelle en Australie. On a supposé que les élasticités des exportations de services et de produits manufacturés par rapport aux prix étaient positives, l'élasticité globale pondérée étant estimée à 0.45. En second lieu, afin de prendre en compte les effets à plus long terme dans les scénarios 3 et 4, les décalages temporels ont été portés de deux ans à quatre ans et demi, de sorte que les effets de la dévaluation de 1985 se feront encore sentir en 1989-90, et ceux de la dévaluation de 1986 en 1990-91. Dans les scénarios qui prennent en compte ces effets à plus long terme, les élasticités globales par rapport aux prix sont plus fortes, et l'incidence additionnelle s'exerce sur les deux années et demie supplémentaires prises en compte, ce qui laisse à peu près inchangée l'incidence observée sur la période comprise entre 1986 et le milieu de 1988. C'est sur cette base que les hypothèses suivantes ont été formulées pour la période postérieure au milieu de 1988.

*Volume des exportations.* On a estimé la croissance des marchés d'exportation en admettant que la progression du PIB serait d'environ 3 pour cent dans la zone de l'OCDE. Les exportations de denrées alimentaires et de matières premières sont supposées s'accroître à ce rythme. Comme l'expansion des marchés de matières premières et de denrées alimentaires est en général plus lente que celle du PIB, on prend en compte une certaine amélioration de la compétitivité. La croissance des exportations d'énergie est estimée à 3.5 pour cent pour tenir compte des nouvelles sources d'approvisionnement qui vont devenir opérationnelles (notamment celles du plateau continental du Nord-ouest). Le taux de l'ordre de 5 pour cent auquel on estime l'expansion des marchés d'exportation de produits manufacturés et de services tient compte du fait que la structure géographique des échanges de produits manufacturés et de services de l'Australie a été relativement favorable dans le passé, les marchés du Pacifique s'étant développés plus rapidement qu'aucun autre. On suppose que la croissance relativement soutenue de cette zone devrait se poursuivre. L'écart constaté entre la croissance des exportations de produits manufacturés et de services hors revenu de facteurs et du marché tient à des modifications des prix relatifs par rapport aux pays concurrents.

*Taux de change.* On suppose que les taux de change sont constants en termes nominaux et se maintiendront à leur niveau du 4 novembre (0.64 dollar des Etats-Unis pour un dollar australien).

*Prix du commerce extérieur.* Le taux d'inflation pour la zone de l'OCDE est estimé à 3 pour cent. Les prix des importations australiennes progressent de 3 pour cent, de même que les prix à l'exportation des produits autres que manufacturés pratiqués par les producteurs australiens. Les prix à l'exportation des produits manufacturés australiens et des services non-facteurs peuvent s'écarter des prix à l'exportation des pays concurrents en raison de l'évolution des coûts intérieurs. Dans l'ensemble, les termes de l'échange restent à peu près inchangés à partir du milieu de 1988. On assiste au cours de la période à une certaine détérioration de la compétitivité qui s'atténue cependant après 1988.

*Charge du service de la dette.* Le taux de rendement effectif des exigibilités et des avoirs devrait diminuer d'environ 20 pour cent à partir du milieu de 1988. Si l'on admet que 20 pour cent des titres de la dette détenus par des non-résidents sont libellés en monnaie nationale, cette évolution peut aller de pair avec une baisse des taux d'intérêt nationaux qui tendraient à se rapprocher des taux internationaux, de l'ordre de 4 à 5 pour cent en termes réels dans le domaine du long terme.

*Accumulation de la dette.* Pour plus de commodité, on a supposé que la totalité du solde des opérations courantes serait financée par des émissions de titres de la dette. Cette hypothèse n'a guère d'incidence sur les flux globaux d'invisibles, mais modifie le rapport de la dette au PIB. Si une plus large fraction du solde des opérations courantes était financée par des entrées directes de capitaux, le rapport de la dette au PIB se stabiliserait à un plus faible niveau que ce ne serait autrement le cas.

## LA POLITIQUE INDUSTRIELLE EN AUSTRALIE

La présente annexe trace brièvement l'historique de la politique industrielle, avant d'examiner les plans industriels qui ont été adoptés ces dernières années, et qui constituent la principale innovation par rapport aux politiques antérieures.

### **Vue d'ensemble de la politique industrielle**

La protection commerciale a de tous temps joué un rôle important en Australie et a été pendant de longues années le principal instrument de la politique industrielle. Au lendemain de la guerre, l'économie australienne s'est développée à l'intérieur d'un cadre défini par de nombreuses interventions des pouvoirs publics. Les gouvernements qui se sont succédés ont tous eu pour souci prioritaire de créer un secteur manufacturier vaste et diversifié. Pour atteindre cet objectif, on a mis en œuvre une stratégie de remplacement des importations, étayée, dans l'immédiat après-guerre, par un système de licences d'importations et, ultérieurement, par des aides tarifaires. En 1965, La Commission Vernon a conclu son enquête économique en reconnaissant que la politique douanière avait largement contribué au développement de l'industrie, des qualifications de la main-d'œuvre et de la technologie. Elle s'élevait cependant contre l'application indiscriminée des droits de douane et recommandait un niveau de protection plus uniforme. Au début des années 70, les pressions de la concurrence auxquelles était soumis le secteur manufacturier se sont fortement intensifiées, par le biais des effets exercés sur les taux de change par le développement des exportations de produits minéraux et par le biais d'autres facteurs interdépendants, tels que la poussée des salaires et le ralentissement des gains de productivité. De même, l'industrialisation naissante des pays asiatiques et la baisse des coûts de transport ont réduit le niveau de la protection naturelle dont bénéficiaient jusque-là les industries manufacturières australiennes.

Il est apparu de plus en plus clairement que si l'ampleur et le caractère « sur mesure » des dispositions protectionnistes, avaient favorisé dans un premier temps la constitution d'un secteur manufacturier, ils avaient aussi contribué à créer une structure industrielle qui manquait de cohérence et dont la production, trop disparate et souvent très coûteuse, n'était pas en mesure de soutenir la concurrence internationale. La croissance des exportations de l'Australie étant relativement plus lente que la moyenne de l'OCDE, les autorités ont commencé à se préoccuper davantage des branches en expansion pour lesquelles l'Australie disposait d'un avantage comparatif et qui étaient compétitives au plan international. En 1971, a été entrepris un réexamen des tarifs douaniers qui devait s'étaler sur sept ans. Il a été complété par la création de la Commission d'aide à l'industrie (« Industries assistance commission ») en 1974, chargée de suivre en permanence l'évolution dans ce domaine. Les tarifs douaniers ont été réduits de 25 pour cent au milieu de 1973. Mais, comme cette décision intervenait dans un contexte de baisse de compétitivité, de pénétration accrue des importations et d'augmentation du chômage par suite du fléchissement de l'activité économique en 1974, un certain nombre de mesures d'aide temporaires ont été adoptées — sous forme notamment de contingents et de licences d'importation — dans les secteurs les plus gravement touchés. L'effet immédiat de ces mesures a été d'accroître la protection de certaines branches qui bénéficiaient déjà du niveau d'aide le plus élevé (en particulier les secteurs du textile, de l'habillement et de la chaussure ainsi que de l'industrie automobile),

ce qui a creusé l'écart entre les industries les plus protégées et celles qui l'étaient le moins, et accru le risque d'une mauvaise affectation des ressources. Par ailleurs, les autorités se sont employées à améliorer l'efficacité globale des mesures fiscales d'aide à l'industrie par rapport à leur coût. L'abattement pour l'investissement a été supprimé tandis que les incitations à l'exportation et les subventions à la recherche-développement étaient largement modifiés. Les pressions subies par les industries en déclin ont également rendu nécessaire l'adoption d'un programme limité de courte durée dans le cadre duquel le gouvernement acceptait, sous réserve de critères extrêmement précis, de couvrir une partie des coûts résultant de l'ajustement structurel<sup>4</sup>.

La seconde moitié des années 70 a été marquée par plusieurs modifications importantes de la politique industrielle de l'Australie. En 1975, la Commission Jackson, chargée d'étudier les perspectives d'avenir des industries manufacturières australiennes, a préconisé un moindre recours aux tarifs douaniers et l'adoption d'un certain nombre d'incitations plus efficaces pour les industries manufacturières, notamment l'instauration d'aides à l'investissement et à la recherche-développement et de dispositions plus favorables en matière d'amortissement, l'action d'une aide financière aux fusions qui se traduisaient par des économies d'échelle et l'élargissement des crédits offerts aux petites et moyennes entreprises.

A la suite de ces propositions, le gouvernement a publié, en 1977, un Livre Blanc sur les industries manufacturières qui replaçait la politique industrielle dans une perspective à long terme afin de spécialiser davantage et de renforcer le secteur manufacturier, en concentrant les efforts sur les activités qui disposaient des meilleurs débouchés. Cependant, il fallait opérer ces ajustements de grande ampleur à un rythme tel qu'ils ne provoquent pas de perturbations économiques ou sociales excessives. Le Groupe d'étude sur l'ajustement structurel (« Study Group on Structural Adjustment ») a été chargé de faire des propositions sur les moyens d'atteindre cet objectif et, en 1979, il a recommandé dans son rapport d'encourager le développement industriel en augmentant fortement les dépenses fédérales selon les grandes orientations suivies par le Canada à l'époque. Les réductions de droits de douane opérées en 1977, conformément aux recommandations formulées par la Commission d'aide à l'industrie à la suite de négociations commerciales multilatérales, étaient spécialement conçues de manière à entraîner le moins de distorsions possibles dans les industries manufacturières et elles ont essentiellement concerné des branches ou des catégories de produits qui n'avaient besoin d'aucune aide ou qui ne bénéficiaient que d'une protection limitée.

Ces mesures ont abouti à une réduction de 2 et 3 pour cent respectivement des taux nominaux et effectifs et ont encore accru la dispersion. Les réductions supplémentaires opérées dans un certain nombre de secteurs à la suite d'enquêtes de la Commission (construction navale et réparations de navires, électronique, matériel de chauffage et de conditionnement d'air des locaux commerciaux) ont eu pour effet d'abaisser encore de 1 pour cent le taux effectif moyen. En 1979, le droit de 2 pour cent introduit pour des raisons fiscales sur les importations de certains produits qui entraient autrefois dans le pays en franchise a relevé le niveau global de la protection mais a tendu en fait à réduire la dispersion des taux. Au début des années 80, l'aide (taux effectifs des droits de douane) à l'industrie restait relativement stable mais sa dispersion s'est à nouveau accrue : les taux effectifs moyens pour les secteurs non couverts par des programmes sectoriels ont baissé de deux points entre 1978-79 et 1982-83. Les taux effectifs applicables aux automobiles ont été portés de 80 à plus de 120 pour cent et pour les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure, ils sont passés de 120 à 180 pour cent environ de 1977-78 à 1982-83<sup>5</sup>. En résumé, alors que les droits effectifs tant moyens que médians dans le secteur manufacturier étaient d'environ 36-37 pour cent en 1968-69, ils étaient en 1982-83, de 25 pour cent pour le premier et de 14 pour cent pour le second.

La politique industrielle a commencé à prendre un tour un peu différent en 1983. Le Gouvernement a réduit l'importance donnée à la protection ainsi qu'aux droits de douane « sur mesure ». La nécessité de coordonner et d'harmoniser l'ensemble des politiques ayant une incidence sur l'industrie – telles que les politiques d'éducation, les réglementations en matière commerciale, les transports et communications et les échanges – a été soulignée. Les principaux programmes gouvernementaux mis en place au profit des entreprises sont notamment les suivants :

- Promotion des exportations par l'octroi de subventions aux entreprises qui s'efforcent de s'implanter sur les marchés étrangers (programme EMDG), et par le financement et l'assurance des exportations (EFIC) ;

- En matière d'achats gouvernementaux, une marge de préférence de 20 pour cent est généralement accordée aux entreprises australiennes et des versements compensatoires doivent être effectués en cas d'achats importants auprès d'entreprises étrangères. Les pratiques suivies par les Etats et par le gouvernement fédéral sont désormais harmonisées ;
- Une déduction fiscale de 150 pour cent est accordée au titre des dépenses de recherche-développement, et des subventions à la recherche-développement sont versées aux petites entreprises ;
- Il existe désormais une coordination des services d'information des différents Etats (NIES) ;
- Les marchés de capitaux ont été libéralisés et des mesures ont été prises pour combler les lacunes qui existent dans l'éventail des risques (seconds marchés et mesures spéciales d'incitation destinées aux petites entreprises en matière de capital-risque (MIC).

## **Programmes sectoriels**

Le principal aspect nouveau de la politique du Gouvernement actuel est la volonté de mettre en place des dispositifs transitoires à l'intention des industries matures ou des secteurs offrant de bonnes perspectives de croissance. Les autorités ont adopté des programmes spécifiques visant plus particulièrement les secteurs qui sont soumis à long terme à de fortes pressions de la concurrence étrangère et qui ont fait l'objet d'interventions massives dans le passé. Bien que l'objet de ces programmes soit d'aider le secteur considéré à devenir plus compétitif sur les marchés mondiaux, le niveau de la protection sera encore élevé à la fin de la période d'application d'un certain nombre de plans. Chaque programme a été mis en place à la suite de négociations tripartites poussées qui ont permis d'identifier les obstacles à la compétitivité, d'affecter des ressources financières à leur élimination et de fonder ces mesures sur le soutien actif des salariés et du patronat. La plupart des programmes prévoient des crédits pour l'adaptation de la main-d'œuvre sous forme d'aides au recyclage et à la mobilité géographique, ainsi que des dispositions visant à améliorer l'efficacité de la gestion et la qualité des résultats et à inciter les entreprises à investir.

### *i) Véhicules à moteur*

Le gouvernement australien intervient dans ce secteur depuis la production des premiers véhicules en 1949. Il existe actuellement cinq constructeurs. A la fin des années 50, les droits de douane étaient suffisamment élevés pour encourager la production nationale de pièces détachées, les autres composants entrant pratiquement en franchise d'impôt. Au milieu des années 60, le gouvernement a envisagé d'accroître la part du contenu local en liant l'octroi d'avantages tarifaires sur l'importation de composants à l'engagement de l'importateur à faire davantage appel aux moyens de production locaux. Une série de plans ont été mis en place qui ont abouti à la création d'un appareil productif fragmenté et très coûteux. En 1975, le gouvernement s'est orienté vers la consolidation des programmes existants et il a adopté un programme visant à porter à 85 pour cent la part de la production locale en dix ans. Mais, le nombre de véhicules importés ayant fortement augmenté, des restrictions quantitatives ont été imposées au début de la même année. Des quotas ont été fixés de manière à assurer un partage du marché des véhicules entièrement assemblés sur la base d'un rapport de 80 à 20. Ces mesures ont progressivement abouti à une augmentation de plus de 70 pour cent des droits de douane effectifs au début des années 80. L'actuel plan « automobile » du Gouvernement pour le développement à long terme de cette branche est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1985. Dans le cadre de ce plan, le Gouvernement cherche à rationaliser dans une certaine mesure ce secteur en ramenant de 5 à 3 le nombre des groupes producteurs locaux et de 13 à 6 le nombre des modèles, afin de pouvoir accroître le volume de la production grâce à la réalisation d'économies d'échelle. L'accord de partage du marché sur la base d'un rapport de 80 à 20 pour les véhicules clés en mains a été remplacé par un système de contingents tarifaires. Le droit de douane applicable aux importations effectuées au-delà du contingent, initialement fixé à 100 pour cent, est actuellement de 90 pour cent et sera progressivement ramené à 57.5 pour cent d'ici 1992, époque à laquelle les contingents seront intégralement remplacés par une protection strictement tarifaire. La

définition des articles couverts par le contingent a été élargie à certains véhicules jusque-là classés comme véhicules utilitaires et dont l'importation n'était auparavant soumise qu'à des droits de douane. Afin de continuer à encourager les exportations, les producteurs auront la possibilité d'importer davantage de pièces détachées en bénéficiant de droits de douane préférentiels dans la mesure où ils augmentent leurs ventes à l'étranger. Le plan prévoit, en outre, d'orienter davantage l'industrie automobile australienne vers l'exportation et d'accroître sa compétitivité internationale en améliorant la structure de ses coûts et en l'intégrant plus étroitement à l'industrie automobile mondiale. Ces nouvelles orientations seront examinées par l'«Automobile Industry Authority». L'AIA est chargée de surveiller les perspectives d'évolution de ce secteur et elle aura pour rôle de persuader les entreprises existantes de se développer conformément aux orientations envisagées par le gouvernement, notamment en augmentant l'efficacité de leur production. Les entreprises qui abandonnent certaines productions se verront accorder le droit à des contingents spéciaux égaux à la moitié de leurs ventes au cours des deux années précédentes. Les salariés déplacés bénéficieront d'allocations spéciales de reconversion (Labour Adjustment Training Arrangements).

### ii) Industries du textile, de l'habillement et de la chaussure

L'aide aux industries du textile, de l'habillement et de la chaussure est un ensemble complexe de contingents tarifaires, de droits de douane et de subventions<sup>6</sup>. Les contingents tarifaires sont devenus le principal instrument de protection et d'aide en 1974 après l'accroissement marqué de la pénétration des importations. Depuis le début de 1975, la part de l'industrie nationale de l'habillement bénéficiant d'une forme ou une autre de contingentement tarifaire est passée d'environ 40 pour cent à 90 pour cent de la production totale. Dans le cas du textile, les chiffres correspondants sont de 20 pour cent et de plus de 30 pour cent. Les dispositions actuelles en matière d'aide sont applicables sur une période de sept ans à compter de 1982 et prévoient des contingents tarifaires pour les articles d'habillement, certains tissus, les textiles d'ameublement et les chaussures. La plupart des catégories de filés bénéficient de subventions tandis que la plupart des producteurs de tissus sont protégés par des droits de douane. Les augmentations annuelles des contingents, qui permettent un accroissement contrôlé des importations, sont déterminées en fonction de l'expansion du marché et d'un facteur de libéralisation automatique égal à environ 2 pour cent de la production intérieure. De 1982 à 1986, l'accroissement annuel moyen des contingents a été supérieur à 6 pour cent. L'industrie australienne du textile, de l'habillement et de la chaussure bénéficie actuellement d'une protection pouvant atteindre 130 pour cent en termes nominaux<sup>7</sup>. Le Gouvernement a cependant récemment annoncé un programme qui s'étendra sur huit ans à partir de 1989 et dans le cadre duquel le taux du droit nominal sera ramené à 60 pour cent pour l'habillement et les produits textiles ménagers, 50 pour cent pour la chaussure et 40 pour cent pour les tissus. Un mécanisme de sauvegarde est prévu, avec le réexamen des mécanismes d'aide si la production globale du secteur diminue de plus de 15 pour cent. Le nouveau plan comporte également une stratégie pour le développement de l'industrie qui doit encourager le secteur du textile, de l'habillement et de la chaussure à devenir plus novateur et plus compétitif et à se tourner davantage vers l'extérieur. La stratégie, qui prévoit aussi des mesures en faveur de la main-d'œuvre et de l'ajustement régional, représentera une dépense de 200 millions de dollars australiens.

### iii) La sidérurgie

Devant le risque d'un abandon de la production d'acier par BHP, qui était alors le seul producteur australien, le gouvernement a instauré le Plan pour la sidérurgie en 1983. L'objectif de ce plan, qui reposait sur des engagements pris par les salariés, le producteur d'acier et les gouvernements des Etats, était d'assurer la compétitivité internationale de l'industrie sidérurgique à moyen terme. Les principaux éléments du plan sont les suivants :

- i) Les ventes intérieures de cinq catégories d'aciers sont subventionnées selon une échelle mobile, le taux de la subvention diminuant avec l'augmentation des ventes ;
- ii) Un «dispositif de sécurité» prévoit un réexamen de l'aide si la part de marché de l'industrie locale tombe en dessous de 80 pour cent ou s'élève au-dessus de 90 pour cent ;

- iii) Des droits de douane préférentiels applicables aux importations faisant une concurrence directe aux produits nationaux ne s'appliquent aux importations que jusqu'à un niveau déterminé, les importations effectuées au-delà du contingent étant soumises à des droits de douane généraux ;
- iv) Les syndicats s'engagent à ne pas formuler de nouvelles revendications salariales et acceptent de fixer des objectifs en matière de productivité et de faire preuve de modération en cas de différents ;
- v) BHP s'engage à poursuivre l'exploitation de ses trois aciéries, à assurer la sécurité de l'emploi, et à investir 800 millions de dollars dans de nouvelles installations pendant la durée d'application du plan.

Une Autorité de la sidérurgie («Steel Industry Authority») est chargée de surveiller l'application du plan et en particulier d'apprécier la nécessité de recourir au «dispositif de sécurité».

iv) *La construction navale*

L'industrie de la construction navale a récemment obtenu une aide supplémentaire, consistant à étendre aux navires destinés à l'exportation la subvention actuelle de 20 pour cent à la construction navale et à supprimer la taxe à l'importation de 2 pour cent qui s'appliquait aux matériaux utilisés dans la construction de navires. Par ailleurs, dans le cadre de ce programme, les syndicats se sont aussi engagés à développer la formation et la flexibilité des conditions de travail, tandis que les employeurs prenaient des engagements à long terme. Un Groupe consultatif sur la construction navale a été également institué pour suivre l'évolution de cette industrie.

v) *Le programme d'adaptation et de développement de l'industrie mécanique lourde*

Au milieu de 1986, en réponse à un rapport de l'IAC, le gouvernement a annoncé la mise en œuvre d'un plan de trois ans pour l'industrie mécanique lourde. Ce programme comporte cinq éléments principaux :

- i) Un programme d'adaptation de la main-d'œuvre comportant une aide à la reconversion et à la réinstallation des travailleurs ainsi qu'un programme d'amélioration des qualifications pour accroître la mobilité et les compétences de la population active ;
- ii) Un programme axé sur l'efficacité de la gestion pour aider les entreprises à mettre au point des plans et des stratégies de commercialisation, ainsi que des mesures visant à encourager la technologie des procédés ;
- iii) Un programme de développement de l'industrie, visant à améliorer la qualité et les normes, à mettre au point de nouveaux produits, à transférer ou améliorer la technologie et à acquérir des licences de fabrication ;
- iv) Un programme de financement à des conditions de faveur pour faciliter l'investissement en bâtiments et matériels productifs ;
- v) La mise en place du Conseil sur l'industrie mécanique lourde chargé de suivre la mise en œuvre de ces mesures et de donner un avis sur les conditions d'éligibilité aux aides prévues dans le cadre des différents programmes ci-dessus.

Le coût budgétaire du programme est estimé à 90 millions de dollars dont 30 millions de crédits à des conditions de faveur et 60 millions pour les mesures d'adaptation de la main-d'œuvre, d'efficacité de la gestion et de développement du secteur. L'octroi des aides est subordonné aux progrès réalisés par les entreprises dans le domaine des conditions de travail, ce qui contribue à améliorer l'efficacité et la productivité.

vi) *L'industrie du matériel de communications*

Un autre programme annoncé au milieu de 1986 vise à améliorer dans un délai de dix ans la qualité du matériel de communication à la suite de recommandations formulées par l'Industry Assistance Commission en vue de la réduction des barrières douanières applicables à ce secteur. Ce secteur a retenu

particulièrement l'attention en raison de son potentiel de croissance à l'exportation. En premier lieu, le Gouvernement a décidé de ramener les droits de douane de 30 à 20 pour cent sur une période de quatre ans. En second lieu, les autorités examinent la possibilité, pour l'Australie, de mettre au point une stratégie d'exportations, la possibilité de mettre en place une société commerciale internationale pour la distribution des produits australiens, le renforcement de la coordination entre les gouvernements (aussi bien au niveau des Etats qu'au niveau fédéral) et l'industrie en vue de donner la préférence à l'achat de produits australiens, le développement des activités de recherche des organismes universitaires et gouvernementaux, le recours accru aux aides au développement des marchés d'exportation et des études détaillées sur les besoins, les problèmes et les goulets d'étranglement potentiels de l'industrie. Les autorités espèrent que ces mesures inciteront les entreprises industrielles existantes – dont la majorité se trouvent sous contrôle étranger et sont de petite dimension – à se tourner davantage vers l'extérieur.

*Annexe IV*

**CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE**

**1985**

*14 mai*

Le Ministre des Finances annonce des réductions de dépenses s'élevant à 125 millions de dollars. La plus grande partie de ces réductions porte sur des dépenses récurrentes.

*24 juin*

Ajustement des prix de parité du pétrole brut. Le prix du brut du Détroit de Bass est réduit de 0.47 dollars et ramené à 44.5 dollars le baril.

*20 août*

Le Ministre des Finances présente le budget pour 1985-86.

*4 septembre*

Annnonce d'un accord entre le Gouvernement et l'ACTU sur l'ajustement des salaires en fonction de la dépréciation du dollar australien et la reconduction pour une nouvelle période de deux ans de l'Accord sur les prix et les revenus. L'Accord prévoit notamment une bonification de deux points par rapport à l'ajustement prévu en avril 1986 dans le cadre de l'examen national des salaires, des réductions de l'impôt sur le revenu à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1986 ainsi que l'ajournement de l'application des dispositions relatives à la productivité et l'introduction d'une certaine modération à cet égard.

*19 septembre*

Présentation par le Ministre des Finances du train de réformes fiscales. Pour plus de précisions, voir annexe I.

*23 septembre*

Annnonce d'un ensemble de mesures d'aide d'un montant total de 150 millions de dollars au profit de l'industrie du sucre. Cet ensemble comprend des mesures de soutien des prix, des aides à l'adaptation des structures et le financement de travaux de recherche.

*26 septembre*

Début des opérations de la première des seize banques étrangères admises sur le territoire australien.

*16 octobre*

Adoption par le Gouvernement fédéral d'une législation permettant aux Etats d'imposer les bénéfices tirés du pétrole produit sur le sol australien.

*29 octobre*

Nouvelle mesure de libéralisation des investissements étrangers en Australie.

*31 octobre*

La Banque de réserve annonce que le ratio obligatoire sur les réserves de premier rang s'appliquera désormais à l'ensemble des ressources affectées à des emplois en dollars australiens en Australie.

*4 novembre*

La Commission australienne de conciliation et d'arbitrage autorise une augmentation de 3.8 pour cent des salaires et traitements à la suite de la variation de l'indice des prix à la consommation intervenue au cours des deux premiers trimestres de 1985.

*Première quinzaine de novembre*

Pressions sur le dollar australien. Le cours du dollar australien est ramené de 0.73 dollar des Etats-Unis au début du mois au niveau particulièrement faible de 0.655 dollar des Etats-Unis. La Banque de réserve porte son taux de réescompte de 16.5 pour cent en octobre à 19 pour cent.

*28 novembre*

Le Ministre des Finances annonce des modifications au train de mesures fiscales proposées.

*16 décembre*

Présentation par le Gouvernement d'un projet de lignes directrices pour la mise en œuvre de la décision proposée en matière de productivité. Ces lignes directrices prévoient l'application sur une période de deux ans d'une prime de productivité négociée dont le niveau proposé est de 3 pour cent, par le biais de la création de nouveaux systèmes de retraite ou de l'amélioration des systèmes existants.

*23 décembre*

Ajustement des prix de parité du pétrole brut. Le prix du brut du Détroit de Bass est relevé de 1.46 dollar et porté à 43.71 dollars le baril pour tenir compte de la dépréciation du dollar australien.

## 1986

*23 janvier*

Le Ministre du Secteur Primaire examine le problème de la dette agricole avec des représentants des banques et des experts agricoles.

*24 février*

Le prix de parité du pétrole brut est réduit de 16.62 dollars australiens, ramenant ainsi le baril à 27.09 dollars australiens en raison de l'effondrement des prix mondiaux conjugués à l'appréciation de la monnaie australienne.

*27 février*

La Banque de réserve ramène son taux de réescompte de 18.7 pour cent à 18.1 pour cent.

*Mars*

La Banque de réserve abaisse le taux de réescompte à quatre reprises, le ramenant à 16.7 pour cent à la fin du mois.

*1<sup>er</sup> mars*

Le Gouvernement décide de récupérer une partie des recettes fiscales perdues sur la production de pétrole en augmentant les droits d'accise sur les produits pétroliers.

*26 mars*

Le prix de parité du pétrole brut est réduit de 6.10 dollars australiens et ramené à 20.99 dollars australiens en raison de la baisse persistante des cours mondiaux du brut.

*2 avril*

Le Gouvernement annonce un train de mesures d'aide aux investissements dans le logement. Ces mesures comprennent une bonification des intérêts des crédits au logement existants et la suppression du plafonnement des intérêts des nouveaux crédits au logement.

*14 avril*

Annulation de l'enregistrement de la Fédération australienne des salariés du bâtiment et des entreprises de construction.

*28 avril*

Annonce d'une réduction du prix de parité du pétrole brut extrait sur le territoire national de 20.99 à 18.90 dollars le baril, le fléchissement des cours mondiaux se poursuivant.

*2 mai*

Signature d'un accord sur la préférence nationale abolissant les systèmes de préférence applicables aux achats des gouvernements des Etats.

*5 mai*

Annonce de l'octroi de subventions au titre de la recherche-développement dans l'industrie d'un coût estimé à 12 millions de dollars.

*7 mai*

Annonce d'un programme d'ajustement et de développement de l'industrie mécanique lourde dont le coût est estimé à 60 millions de dollars.

*13 mai*

Le taux de change culmine à 0.75 dollar des Etats-Unis pour 1 dollar australien.

Nouvelle réduction d'impôts sur les ventes de pétrole du détroit de Bass sur la base d'un barème variable selon le prix de vente.

*28 mai*

Annonce d'une augmentation de 1.14 dollar par baril du prix de parité du pétrole brut produit sur le territoire national, qui porte le baril à 20 dollars, en raison d'un mouvement ascendant des prix mondiaux.

*29 mai*

Réduction d'un tiers ou plus de l'impôt sur les avantages accessoires applicable aux véhicules à moteur fournis par les employeurs.

*11 juin*

Le Premier ministre esquisse les grandes lignes du nouveau budget dans un message à la nation. Il annonce que le Gouvernement préconisera de nouveaux abattements sur les hausses de salaires au cours de la prochaine négociation salariale nationale ainsi qu'un ajournement des réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

*13 juin*

La session annuelle du Conseil des prêts et de la Conférence des Premiers ministres aboutit à la décision de réduire de 4½ pour cent en termes réels le montant total global pour 1986-87 du besoin de financement de l'Etat fédéral ainsi que des gouvernements des Etats et des collectivités locales.

*20 juin*

La Commission des relations professionnelles de l'Etat de Victoria accorde aux infirmières des augmentations de salaires de 5 à 31 pour cent.

*24 juin*

Annnonce d'une diminution de 1.31 dollar du prix de parité du pétrole brut produit d'origine locale, qui est ramené à 18.73 dollars, principalement du fait d'une baisse des cours mondiaux.

*26 juin*

La commission australienne de conciliation et d'arbitrage accorde une augmentation nationale des salaires de 2.3 pour cent à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1986 afin de tenir compte de la hausse de 4.3 pour cent des prix à la consommation intervenue au second semestre de 1985.

*28 juillet*

Fortes pressions sur le taux de change ayant pour effet de ramener le cours du dollar australien au niveau très faible de 57 cents. Le taux de réescompte est majoré de 1.6 pour cent et porté à 16 pour cent.

Le Ministre des Finances annonce un assouplissement de la politique menée à l'égard des investissements étrangers dans les industries manufacturières et l'immobilier.

Le Ministre des Ressources Naturelles annonce la réduction de 2.98 dollars par baril du prix de parité du pétrole brut du détroit de Basse, qui se trouve ramené à 15.75 dollars le baril. Cette réduction qui résulte principalement de la poursuite de la baisse des cours mondiaux est partiellement compensée par la dépréciation du dollar australien.

*1<sup>er</sup> août*

La Banque de réserve relève son taux de réescompte de 16 à 18 pour cent.

Nouvelles modifications des abattements d'impôt sur les ventes de pétrole du détroit de Basse sur le marché libre. Suppression de tous les droits d'accise applicables au pétrole extrait sur le territoire national.

*19 août*

Présentation du budget de 1986-87 par le Ministre des Finances ; le déficit est estimé à 3.5 milliards de dollars.

*26 août*

Annnonce de nouveaux amendements à l'impôt sur les avantages accessoires. Le prix de parité du pétrole brut est relevé de 9.04 dollars australiens et porté à 24.79 dollars le baril à la suite de la décision de l'OPEP de réduire la production des pays membres.

*22 septembre*

Le prix de parité du pétrole brut est relevé de 1.15 dollar australien et porté à 25.94 dollars australiens le baril, en raison du raffermissement des cours mondiaux du brut résultant de la décision de l'OPEP de réduire la production.

*25 novembre*

Présentation de plans pour les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure ayant pour objet de ramener à 60 pour cent les niveaux moyens d'aide à moyen terme.

*28 novembre*

Le Ministre de l'Industrie, de la Technologie et du Commerce annonce un nouveau plan septennal pour l'industrie du textile, de l'habillement et de la chaussure. Voir annexe III.

*1<sup>er</sup> décembre*

Entrée en vigueur de la première série de réductions des taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques annoncée dans la réforme fiscale de 1985.

*3 décembre*

L'agence américaine de cotation des emprunteurs Standard and Poor annonce qu'elle a reclassé en AA+ la dette de l'Etat fédéral australien.

### *10 décembre*

Le Ministre des Finances annonce des modifications du traitement, au regard de l'impôt sur les plus-values, des actions et des parts partiellement gratuites aux fonds ouverts de placement émises à compter de cette date et pour ce qui concerne les actions ou parts acquises avant le 20 septembre 1985.

### *16 décembre*

Le Ministre des Finances et le Ministre des Ressources et de l'Energie annoncent que le Gouvernement a décidé de ne pas supprimer l'exonération d'impôt sur le revenu dont bénéficie le secteur de l'extraction d'or.

### *17 décembre*

Le Ministre des Finances et le Ministre du Logement et de la Construction annoncent certaines modifications de l'impôt sur les plus-values. En conséquence, les avantages fiscaux dont bénéficient les porteurs d'actions ou de parts de fonds de placement qui distribuent des dividendes exonérés d'impôt du fait du régime d'amortissement des immeubles donnés en location, ne seront plus compensés par un relèvement de l'impôt dû au titre des plus-values.

Le Ministre des Finances annonce que la loi relative à l'imposition du revenu sera modifiée pour refuser à un contribuable un avantage fiscal, lorsqu'un autre contribuable a droit, en vertu de la loi d'un autre pays, et pour la même opération, à un avantage fiscal.

### *21 décembre*

Le Ministre des Ressources et de l'Energie annonce la décision prise par le Gouvernement à la suite de l'exercice régulier de révision semestrielle, de relever le prix de parité du pétrole brut d'origine locale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987, pour tenir compte de l'augmentation des prix internationaux du pétrole au cours des trois mois précédents. Le prix de parité du brut de Bass strait est ainsi relevé de 0.11 dollar australien et porté à 26.05 dollars le baril.

### *22 décembre*

Le Ministre des Finances annonce que le taux de réserve des caisses de retraite professionnelles doit également s'appliquer aux nouveaux arrangements de retraite ou aux arrangements existants améliorés qui ne sont pas soumis aux délibérations de la Commission fédérale de conciliation et d'arbitrage (ou d'un tribunal d'Etat compétent).

Le Ministre des Finances propose aussi des amendements à l'impôt sur le revenu pour que les titulaires de pensions puissent bénéficier de déductions du revenu imposable à concurrence de 1 500 dollars.

Le Ministre de l'Industrie, de la Technologie et du Commerce annonce des mesures pour que les cinq producteurs automobiles couverts par le «Passenger Motor Vehicle Manufacturing Plan» mettent au point leurs plans pour interrompre la production de modèles de faible volume.

### *23 décembre*

La Commission australienne de conciliation et d'arbitrage réunie en séance plénière conclut dans une décision provisoire concernant les normes nationales que les mécanismes actuels concernant les salaires ne bénéficient pas d'un consensus suffisant pour être maintenus et que l'on s'accorde largement à reconnaître la nécessité de les modifier. Il est également indiqué dans cette décision qu'une conférence des parties intéressées sera convoquée en janvier 1987 pour discuter des problèmes en suspens.

### *24 décembre*

Le Ministre des Finances annonce que le Gouvernement a décidé d'exonérer de droit de timbre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1987, les primes d'assurance reçues par une compagnie pour l'assurance de marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux et de cargaisons de navires et d'aéronefs assurant des échanges internationaux.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Le revenu annuel moyen d'un salarié à plein temps étant de l'ordre de 23 000 dollars australiens au milieu de 1986, les contribuables dont les gains sont égaux au salaire moyen seraient soumis à un taux marginal de 40 pour cent, alors que ceux dont le revenu est égal à une fois et demie le salaire moyen sont actuellement assujettis aux taux d'imposition les plus élevés.
2. Le Trésor a procédé aux estimations suivantes des variations de revenu des contribuables représentatifs :

Niveau de revenu	Variation du revenu en pourcentage	Niveau de revenu	Variation du revenu en pourcentage
10 000	2.0	32 500	3.0
12 500	1.8	37 500	2.7
17 500	1.6	45 000	2.0
19 500	1.6	75 000	1.7
22 500	1.7	100 000	-1.6
27 500	2.4		

Voir Reform of the Australian Tax System, Communication du Ministre des Finances, septembre 1985, AGPS, 1985, annexe C.

3. Voir par exemple EPAC, *External Imbalance and Economic Growth*, Council Paper No. 22, octobre 1986. Les élasticités des importations utilisées par le Secrétariat sont plus élevées que celles utilisées par l'EPAC en ce qui concerne les prix mais un peu plus faibles en ce qui concerne la demande (pondérée). En ce qui concerne les exportations, l'élasticité-prix utilisée par l'EPAC est beaucoup plus élevée, bien qu'elle soit proche de la valeur ajustée en fonction des termes de l'échange qui est de 0.3.

	Demande		Prix	
	OCDE	EPAC	OCDE	EPAC
Exportations	1	1	0.45	1 <sup>a</sup>
Importations	1.05 <sup>b</sup>	1.2	1.0	0.7

a) Compte non tenu des effets d'une dévaluation sur les termes de l'échange. L'élasticité ajustée en fonction des termes de l'échange est de 0.3.

b) Elasticité par rapport à la demande pondérée en fonction des importations. La demande ainsi définie fait une plus large place aux investissements en machines et outillage ainsi qu'aux stocks de produits non agricoles.

4. Le Programme d'aide à l'ajustement structurel («Structural Adjustment Assistance programme») et le programme spécial d'aide aux zones non métropolitaines («Special Assistance to non-Metropolitan Areas programme») n'ont été appliqués que jusqu'en 1976 et leurs coûts ont été limités.
5. Voir IAC, *Assistance to Manufacturing Industries, 1977-78 to 1982-83*, AGPS, Canberra 1985, tableau 3.1, page 38. On notera que les chiffres relatifs aux industries du textile, de l'habillement et de la chaussure ne couvrent pas certains sous-secteurs dont la protection n'a pas été renforcée par des mesures sectorielles.
6. Les contingents tarifaires se traduisent par l'imposition d'un droit de douane supplémentaire sur les importations effectuées en sus d'un contingent prédéterminé.
7. Avec un système de contingent, les taux de protection varient avec la valeur du contingent accordé. Du fait de la récente dépréciation de la monnaie, la valeur des contingents accordés a baissé et il est possible qu'au cours des derniers mois, la protection nominale soit devenue plus proche de 80 pour cent.

***ANNEXE STATISTIQUE***

Quelques statistiques rétrospectives

	Moyenne 1976-86	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<b>A. Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente aux prix constants de 1979/1980</b>											
Consommation privée <sup>1</sup>	2.8	3.0	0.8	3.1	2.6	3.2	3.6	3.1	1.5	2.5	4.3
Formation brute de capital fixe <sup>2</sup>	2.3	4.7	-1.5	2.6	2.9	5.0	10.2	-3.2	-8.1	5.8	6.0
Secteur public	0.4	-8.0	1.9	-1.8	-1.7	-1.8	-3.8	8.7	-1.5	4.5	9.1
Secteur privé	3.3	12.7	-3.2	5.0	5.2	8.2	16.2	-7.6	-10.9	6.4	4.6
Logements	3.6	30.1	-4.0	-4.3	9.3	12.8	3.9	-12.6	-14.6	19.8	4.0
Autres	3.2	5.4	-2.8	9.7	3.4	6.0	22.4	-5.3	-9.5	1.4	4.8
PIB	2.9	3.4	1.0	2.8	4.6	1.7	3.3	-0.1	0.7	7.1	4.1
Indice de prix implicite du PIB	9.3	13.8	9.3	7.2	9.4	11.5	9.6	11.1	8.6	7.0	6.1
Emploi <sup>3</sup>	1.3	1.4	0.9	0.6	1.2	2.8	2.1	0.0	-1.8	3.0	3.3
Rémunération des salariés (prix courants)	11.3	15.3	10.5	8.3	9.7	14.6	15.2	16.6	3.7	10.9	9.3
Productivité (PIB/emploi) <sup>3</sup>	-1.5	2.0	0.1	2.2	3.4	-1.1	1.2	0.0	2.5	4.0	0.8
Coûts unitaires de main-d'œuvre (Rémun./PIB)	8.3	11.4	9.3	5.4	4.8	12.6	11.4	16.5	3.0	3.6	4.9
<b>B. Rapports en pourcentage</b>											
Formation brute de capital fixe en % du PIB aux prix constants <sup>2</sup>	27.4	25.3	24.7	24.6	24.2	25.0	26.7	25.8	23.6	23.3	23.7
Formation de stocks en % du PIB aux prix constants	0.6	0.8	0.8	0.1	1.8	0.4	1.2	-0.4	-0.5	1.4	0.5
Balance extérieure en % du PIB aux prix constants	-0.1	-0.7	0.2	-0.1	1.6	-1.3	-2.4	0.3	1.4	-1.1	0.9
Rémunération des salariés en % du PIB aux prix courants	54.0	55.1	55.2	54.1	51.7	52.4	53.3	56.0	53.1	51.4	50.8
Impôts directs en pourcentage du revenu disponible	16.0	15.6	16.8	15.3	15.3	15.5	16.1	17.0	15.2	16.5	16.3
Chômage en pourcentage de la population active civile <sup>3</sup>	6.9	4.8	5.6	6.3	6.3	6.1	5.8	7.2	10.0	9.0	8.2
<b>C. Autre indicateur</b>											
Balance des opérations courantes (en milliards de dollars E.U.)	-5.9	-1.6	-2.8	-4.0	-2.4	-3.7	-7.4	-8.3	-6.6	-9.7	-12.4

1. Voir note (1) du tableau B.

2. Voir note (2) du tableau B.

3. Voir note (1) du tableau D.

Source : Australian Bureau of Statistics.

**Tableau A. Produit intérieur brut**  
Millions de dollars, aux prix courants

Années civiles	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<b>Utilisation des ressources</b>										
1. Consommation privée	47 772	53 266	59 611	67 074	76 300	86 220	98 430	109 492	119 832	134 285
2. Dépenses courantes de l'État	12 283	13 832	15 648	17 024	19 880	22 971	26 155	29 384	33 117	37 128
3. Formation brute de capital fixe	20 254	22 087	24 373	27 247	31 995	39 040	42 162	41 815	46 696	54 158
a) Secteur privé	13 407	14 415	16 306	18 610	22 337	28 744	29 290	28 071	31 521	36 156
b) Entreprises publiques	3 229	3 780	4 059	4 441	5 217	5 701	7 721	7 935	8 408	10 014
c) État	3 618	3 892	4 008	4 196	4 441	4 595	5 151	5 809	6 767	7 991
4. Variation des stocks	400	610	244	2 065	754	1 519	-566	-1 401	2 602	1 211
5. Exportations de biens et services	12 338	13 822	14 630	19 477	22 249	22 049	24 479	25 795	30 512	37 350
6. Importations de biens et services	12 194	14 709	16 413	19 100	23 194	26 471	29 721	28 444	35 085	43 426
7. Ajustement statistique	-166	11	215	-1 076	-409	-1 047	-608	-1 295	3 230	1 417
8. <b>Produit intérieur brut aux prix d'acquisition</b>	<b>80 687</b>	<b>88 919</b>	<b>98 308</b>	<b>112 711</b>	<b>127 575</b>	<b>144 281</b>	<b>160 331</b>	<b>175 346</b>	<b>200 833</b>	<b>221 992</b>
<b>Origine des ressources</b>										
1. Agriculture, sylviculture, chasse et pêche <sup>1</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2. Industrie manufacturière <sup>1</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3. Autres industries <sup>1</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
4. Services <sup>1</sup>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5. Impôts indirects moins subventions	8 772	9 431	10 369	12 210	14 498	16 156	18 634	20 937	24 567	29 005
6. <b>Produit intérieur brut aux prix d'acquisition</b>	<b>80 687</b>	<b>88 919</b>	<b>98 308</b>	<b>112 711</b>	<b>127 575</b>	<b>144 281</b>	<b>160 331</b>	<b>175 346</b>	<b>200 833</b>	<b>221 992</b>

1. Les données trimestrielles ou en année calendaire ne sont pas disponibles pour ces valeurs. Voir ci-joint pour les années fiscales.  
Sources: *Quarterly Estimates of National Income and Expenditure*, 1<sup>er</sup> trimestre 1985, ABS Cat 5206.

**Tableau B. Produit intérieur brut**  
Millions de dollars, aux prix moyens de 1979-1980

Années civiles	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<b>Utilisation des ressources</b>										
1. Consommation privée <sup>1</sup>	66 049	66 608	68 643	70 418	72 688	75 281	77 589	78 730	80 685	84 166
2. Dépenses courantes de l'État <sup>1</sup>	16 280	16 692	17 693	17 858	18 650	19 382	19 321	20 510	21 563	22 942
3. Formation brute de capital fixe <sup>2</sup>	27 665	27 256	27 959	28 768	30 193	33 271	32 198	29 575	31 287	33 151
a) Secteur privé	18 273	17 683	18 362	19 531	21 124	24 546	22 715	20 235	21 526	22 506
b) Entreprises publiques	4 448	4 704	4 722	4 732	4 910	4 887	5 742	5 488	5 486	5 977
c) État	4 944	4 869	4 675	4 505	4 159	3 838	3 741	3 852	4 275	4 668
4. Variation des stocks	845	912	139	2 194	533	1 464	-519	-646	1 847	735
5. Exportations de biens et services	18 410	18 558	19 170	21 363	21 047	20 208	21 757	20 953	24 225	26 822
6. Importations de biens et services	19 762	19 704	20 394	20 766	21 996	24 042	25 255	22 724	27 353	28 724
7. Ajustement statistique	-239	20	258	-1 126	-421	-877	-469	-910	2 168	889
8. <b>Produit intérieur brut aux prix d'acquisition</b>	<b>109 250</b>	<b>110 342</b>	<b>113 468</b>	<b>118 709</b>	<b>120 694</b>	<b>124 687</b>	<b>124 622</b>	<b>125 488</b>	<b>134 422</b>	<b>139 981</b>

1. Non ajusté de l'impact de l'introduction d'un système d'assurance maladie, à partir du 1<sup>er</sup> février 1984, qui avait pour effet le transfert de certaines dépenses de soins médicaux, précédemment inclus dans les dépenses de consommation privée, dans les dépenses de consommation publique.

2. Non ajusté pour la vente en occasion-bail ou autres accords, des biens du secteur public au secteur privé.

Sources: Quarterly Estimates of National Income and Expenditure, Australia, September quarter 1986, ABS Cat No. 5206.0.

Tableau C. Revenu et dépenses des ménages (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)

Millions de dollars, aux prix courants

Années civiles	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Rémunération des salariés et appointés	45 097	49 764	53 927	59 150	67 732	77 978	90 798	94 213	104 453	114 117
2. Revenu de la propriété et de l'entreprise	15 150	17 543	20 107	24 994	26 874	29 734	31 940	37 958	44 048	50 030
a) Secteur agricole	1 844	2 135	2 531	5 414	4 522	4 144	2 250	3 424	4 558	3 586
b) Secteur non agricole	13 306	15 408	17 576	19 580	22 352	25 590	29 690	34 534	39 490	46 444
3. Transferts courants en provenance de l'État	6 882	7 997	8 808	9 733	10 836	12 110	14 385	17 880	20 346	22 181
4. Dons des institutions sans but lucratif	598	704	799	930	1 117	1 460	1 678	1 879	2 433	2 692
5. Transferts reçus au titre des assurances	210	230	264	332	405	582	762	1 024	1 400	1 700
6. Revenu	68 227	76 586	84 343	95 648	107 626	122 626	140 457	154 126	173 946	192 447
7. moins : Impôts directs payés sur le revenu	9 910	12 027	12 096	14 122	15 825	18 816	22 951	22 361	27 561	30 103
8. Intérêt de la dette des consommateurs	651	796	894	986	1 150	1 567	2 084	2 330	2 576	3 134
9. Autres impôts directs, redevances, amendes, etc.	742	824	846	840	831	908	990	1 062	1 209	1 282
10. Transferts courants au reste du monde	300	318	377	386	396	471	563	678	699	695
11. Revenu disponible	56 624	62 621	70 130	79 659	89 425	100 864	113 879	127 695	141 898	157 059
12. Dépenses de consommation	47 772	53 266	59 611	67 074	76 300	86 220	98 430	109 492	119 832	134 285
13. Alimentation	7 668	8 773	9 941	11 280	13 025	14 673	16 327	17 932	19 068	21 154
14. Vêtements	3 768	4 171	4 588	4 911	5 466	6 045	6 578	7 174	7 553	8 420
15. Loyers	6 886	8 244	9 620	11 141	12 720	14 773	17 909	21 061	24 351	28 407
16. Divers	29 470	32 078	35 462	39 742	45 089	50 729	57 616	63 325	68 860	76 304
17. Épargne <sup>1</sup>	8 852	9 355	10 519	12 585	13 125	14 644	15 449	18 203	22 069	22 948
(En pourcentage du revenu disponible)	15.6	14.9	15.0	15.8	14.7	14.5	13.6	14.3	15.6	14.6

1. Obtenu en faisant la différence entre le revenu disponible et les dépenses de consommation privée.

Sources : Quarterly estimates of National Income and Expenditures, Australie, 1<sup>er</sup> trimestre 1985, A.B.S., Catalogue N° 5206.0

Tableau D. **Marché de l'emploi**

Années civiles : moyennes	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	Effectifs, en milliers										
1. Emploi total <sup>1</sup>	5 946.0	6 000.1	6 031.1	6 110.6	6 284.3	6 416.5	6 414.9	6 300.9	6 490.5	6 704.1	6 952.0
a) Secteur non agricole <sup>1</sup>	5 575.5	5 622.8	5 684.3	5 741.8	5 906.5	6 030.0	6 031.2	5 910.5	6 112.9	6 316.8	6 552.4
b) Secteur agricole <sup>1</sup>	370.5	377.3	354.8	369.7	377.8	386.5	383.7	390.0	377.7	387.3	399.6
2. Chômage <sup>1 2</sup>	298.1	358.1	413.1	408.4	408.6	393.9	494.9	697.0	642.1	597.5	610.0
	Pourcentages										
4. Taux de chômage <sup>1</sup>	4.8	5.6	6.3	6.3	6.1	5.8	7.2	10.0	9.0	8.2	8.1
5. Taux d'activité : Hommes <sup>1</sup>	80.6	80.1	78.8	78.5	78.3	78.0	77.4	76.7	76.3	75.9	76.0
Femmes <sup>1</sup>	43.6	44.2	43.7	43.6	44.8	44.7	44.6	44.7	45.3	46.6	48.4
	Heures										
6. Moyenne hebdomadaire des heures de travail <sup>3</sup> , toutes industries	..	..	34.3	35.3	34.5	34.7	34.4	34.2	34.6	34.4	34.0

1. En avril 1986, le Bureau Australien de Statistiques a élargi la définition de l'emploi afin d'inclure les aides familiales non payées dans les fermes et les industries qui travaillent de 1 à 14 heures, pour se realigner avec les critères de l'ILO. Les séries révisées sont disponibles depuis mars 1985 sauf pour les données concernant l'industrie.
2. Ces estimations ont été établies à partir de l'enquête sur la population active qui est maintenant effectuée tous les mois. Jusqu'en février 1978, les enquêtes étaient menées chaque année en février, mai, août et novembre. Les estimations sont des moyennes des résultats de toutes les enquêtes menées au cours de chacune des années considérées.
3. Ces données concernent les salariés à temps complet. Les chiffres ci-dessus sont plus faibles que pour le temps réellement travaillé. Les fractions d'heures ouvrées n'étant pas prises en considération et le personnel affecté par les intempéries ou des incidents techniques étant supposé ne pas travailler.

Source : Australian Bureau of Statistics: Time Series Data.

Tableau E. Prix et salaires

Années civiles	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Indices 1979-1980 = 100											
1. Prix implicites											
a) Produit intérieur brut	73.7	80.5	86.5	94.8	105.5	115.5	128.5	139.6	149.4	158.6	..
b) Consommation privée	72.2	79.9	86.7	95.2	104.9	114.4	126.7	139.0	148.4	159.4	..
c) Formation brute de capital fixe	73.1	81.0	87.1	94.7	105.8	117.1	130.9	141.3	149.2	163.1	..
d) Exportations	67.0	74.5	76.2	91.0	105.7	109.1	112.5	123.0	125.9	139.1	..
e) Importations	61.7	74.7	80.4	92.0	105.4	110.1	117.8	125.2	128.0	150.9	..
2. Termes de l'échange	108.6	99.7	94.8	98.9	100.3	99.1	95.5	98.3	98.3	92.2	..
Indices, 1980 = 100											
3. Indices des prix à la consommation											
a) Total	68.6	77.1	83.2	90.8	100.0	109.6	121.9	134.2	139.5	148.9	162.4
b) Secteur de l'alimentation	63.8	71.1	77.9	88.8	100.0	109.3	117.7	129.5	136.6	145.1	158.0
4. Salaires fixés par sentences <sup>1</sup>	71.0	78.7	83.9	90.1	100.0	111.3	128.9	133.9	143.2	148.6	..
5. Gains hebdomadaires moyens <sup>2</sup>	68.2	75.1	81.6	88.7	100.0	111.0	128.6	137.9	151.7	159.0	..
Dollars											
6. Gains horaires <sup>3</sup>											
a) Toutes industries	4.61	5.11	5.47	5.94	6.70	7.61	8.91	9.30	10.05	10.46	..
b) Industrie extractive	6.11	6.84	7.45	8.22	9.36	10.82	13.16	12.96	14.48	14.90	..
c) Industrie manufacturière	4.33	4.79	5.11	5.66	6.37	7.13	8.41	8.88	9.31	9.89	..
d) Construction	4.54	4.98	5.30	5.74	6.44	7.65	8.87	9.22	10.47	10.74	..

1. Non ajusté des effets de l'introduction d'un système d'assurance maladie. Basé sur les capitales des six Etats avant 1981.

2. Taux de salaires fixés par sentences pour les ouvriers et employés adultes, raccordés en 1976-77 à l'ancienne série des taux de salaires pour les ouvriers de sexe masculin.

3. Gains hebdomadaires moyens de tous les salariés raccordés au 3<sup>e</sup> trimestre 1981 à l'ancienne série pour les salaires des ouvriers de sexe masculin.

4. Gains des adultes de sexe masculin (sauf le personnel de direction, etc.) à l'exclusion des industries rurales et des services domestiques privés, en octobre-novembre de chaque année. Des changements dans l'échantillon en 1981 et 1983 ont introduit des discontinuités dans la série.

Source: Australian Bureau of Statistics, Catalogue N<sup>o</sup> 6302.0, 6304.0 et 6312.0

Tableau F. **Balance des paiements**

Millions de dollars australiens

Années civiles	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
<i>Opérations courantes</i>										
1. Exportations, fob	10 613	11 897	12 328	16 635	18 930	18 462	20 471	21 644	25 992	31 962
2. Importations, fob	8 959	10 980	12 247	14 375	17 700	20 489	22 792	21 078	27 016	33 786
3. Balance commerciale	1 654	917	81	2 260	1 230	-2 027	-2 321	566	-1 024	-1 824
4. Invisibles, net	-1 510	-1 804	-1 864	-1 883	-2 175	-4 422	-2 721	-2 681	-3 556	-4 252
5. <b>Balance courante</b>	<b>-1 641</b>	<b>-2 828</b>	<b>-3 984</b>	<b>-2 377</b>	<b>-3 474</b>	<b>-9 429</b>	<b>-8 110</b>	<b>-6 074</b>	<b>-9 768</b>	<b>-12 504</b>
<i>Mouvements de capitaux</i>										
6. Opérations de l'Etat	438	710	1 642	449	-81	315	1 063	431	1 314	1 938
7. Poste d'ajustement <sup>1</sup>	53	367	735	-174	709	1 255	1 019	1 526	854	1 972
8. <b>Entrées apparentes de capitaux</b>	<b>839</b>	<b>715</b>	<b>1 535</b>	<b>1 492</b>	<b>3 594</b>	<b>5 687</b>	<b>11 083</b>	<b>8 009</b>	<b>6 056</b>	<b>5 209</b>
<i>Mouvements monétaires officiels</i>										
9. Variations des avoirs de réserve	-8	-851	-166	-525	259	74	4 744	3 342	-1 489	-3 287
10. Attribution de DTS	-	-	-	-94	-98	-86	-	-	-	-
11. Autres opérations <sup>2</sup>	-303	-185	94	-81	272	-205	126	37	54	27
12. <i>Solde des mouvements monétaires officiels</i>	-311	-1 036	-72	-606	531	-131	4 870	3 379	-1 435	-3 260
13. <b>Variations de la valeur des avoirs de réserve sur le marché<sup>3</sup></b>										
a) Or <sup>4</sup>	669	169	331	1 918	674	-1 120	718	-182	-348	680
b) Avoirs en devises	318	-821	-105	-434	92	19	5 235	336	-1 205	-806
c) FMI : tranche-or	24	-2	6	3	90	-16	-260	126	96	82
d) Droits de tirages spéciaux	-50	-16	89	-74	-38	46	42	1	164	202
<b>Total<sup>5</sup></b>	<b>961</b>	<b>-670</b>	<b>321</b>	<b>1 413</b>	<b>818</b>	<b>-1 071</b>	<b>5 735</b>	<b>3 255</b>	<b>-3 343</b>	<b>158</b>

1. Ce poste comprend les écarts d'évaluation du compte des opérations courantes ainsi que les erreurs, omissions et décalages temporels relatifs aux opérations en capital.

2. Ce poste comprend :

- Tirages et remboursements effectués par la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande, en vertu d'un arrangement spécial conclu avec la Banque de réserve d'Australie pour financer les exportations australiennes en Nouvelle-Zélande.
- Achats par l'Australie d'actions de la Banque des Règlements internationaux.
- Soldes de fonds de roulement de l'Etat détenus à l'étranger, ailleurs qu'à Londres.
- Variations des soldes des comptes des instituts monétaires étrangers auprès de la Banque de réserve d'Australie et variation des engagements monétaires de l'Australie (billets et pièces en circulation) en Papouasie/Nouvelle-Guinée.
- Variations des investissements de la Banque de Papouasie/Nouvelle-Guinée.
- Dépôts de la Banque des Règlements internationaux avec la Banque de réserve d'Australie.
- Recours au crédit du FMI.

3. Y compris les variations induites par les fluctuations de la valeur des avoirs exprimée en monnaies étrangères, les fluctuations du taux de change et des montants reçus en compensation au titre de l'accord Sterling. La valeur des avoirs monétaires en monnaie étrangère est basée sur les cours du marché.

4. Avant 1976, l'or est évalué au taux FMI officiel exprimé en DTS et converti en dollars australiens en utilisant le taux calculé DTS/Dollar australien. Depuis 1976, les avoirs en or sont évalués au prix moyen mensuel de l'or à Londres et converti en dollars au cours du marché du dernier jour du mois.

5. Les différences entre le total et la somme des composantes sont dues aux arrondissements.

Source : Australian Bureau of Statistics.

**Tableau G. Commerce extérieur – Ventilation par produits et par régions**  
Pourcentages

Années civiles	Importations			Exportations		
	1983	1984	1985	1983	1984	1985
<b>Sections de la CTCI:</b>						
1. Produits alimentaires et animaux vivants, destinés principalement à l'alimentation humaine	4.2	4.1	4.0	22.6	25.8	23.9
2. Boissons et tabac	0.8	0.8	0.9	0.3	0.3	0.7
3. Matières brutes non comestibles, carburants non compris	3.3	3.1	2.9	28.6	26.0	27.6
4. Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	10.8	8.9	6.7	22.0	22.3	25.0
5. Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale	0.4	0.4	0.3	0.4	0.5	0.4
6. Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	8.8	8.7	8.5	2.2	1.8	1.8
7. Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	15.9	6.89	16.0	11.0	9.5	10.2
8. Machines et matériel de transport	38.8	38.2	42.0	5.7	5.0	4.8
9. Articles manufacturés divers	13.1	12.8	13.1	2.3	2.0	2.0
10. Articles et transactions non classés par catégories <sup>1</sup>	3.8	6.2	5.6	4.9	6.9	3.6
<b>Total (marchandises et non-marchandises)</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>
OCDE, Europe	24.6	25.1	26.2	13.6	12.9	13.3
<i>dont</i> : Royaume-Uni	6.8	7.1	7.0	4.3	3.0	3.0
OCDE, Amérique du Nord	23.6	24.2	24.3	8.1	8.9	8.8
Japon	21.8	21.4	23.0	26.3	25.6	25.8
Nouvelle-Zélande	3.7	3.6	4.0	4.2	4.6	3.7
Extrême-Orient	14.2	15.2	13.8	19.4	19.9	21.0
Autres pays non OCDE	11.1	9.1	7.3	14.7	16.1	15.7
Non spécifiés	1.0	1.4	1.4	13.7	12.0	11.7
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

1. Y compris les non-marchandises.

2. Y compris la Chine continentale, la Corée du Nord et le Vietnam.

Source : *Statistiques du commerce extérieur de l'OCDE, série A.*

*STATISTIQUES DE BASE :*  
*COMPARAISONS INTERNATIONALES*

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie
<b>Population</b>																											
Total	Milliers	1985	15 752	7 555	9 857	25 379	5 113	4 901	55 162	61 015	9 950	243	3 562	57 128	120 754	366	14 484	3 279	4 418	10 230	38 602	8 350	6 530	49 870	56 618	239 283	23 120
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	Nombre		2	90	323	3	119	14	101	245	75	2	51	190	324	141	427	12	13	111	76	19	158	64	231	26	89
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%		1.3	0.0	0.1	1.1	0.1	0.4	0.5	-0.1	1.0	1.1	1.2	0.3	0.8	0.1	0.6	0.6	0.3	0.6	0.8	0.2	0.2	2.1	0.1	1.0	0.8
<b>Emploi</b>																											
Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	Milliers	1985	6 676	3 235	35 607	11 311	2 522	2 427	20 916	25 011	3 588	114 (84)	1 056 (84)	20 509	58 070	160	5 083	1 329	2 012	4 029	10 623	4 299	3 171	15 213	24 089	107 150	..
dont: Agriculture	% de l'ECN		6.2	9.0	2.9	5.2	6.7	11.5	7.6	5.5	28.9	10.6	16.0	11.2	8.8	4.2	4.9	11.1	7.2	23.2	17.6	4.8	6.6	57.3	2.6	3.1	..
Industrie	% de l'ECN		27.7	38.1	29.7	25.5	28.1	31.9	32.0	41.0	27.3	36.8	28.9	33.6	34.9	33.4	28.1	32.4	27.8	35.3	31.8	29.9	37.7	17.6	32.4	28.0	..
Services	% de l'ECN		66.1	52.9	67.4	69.3	65.2	56.6	60.4	53.5	43.8	52.6	55.1	55.2	56.3	62.4	67.0	56.5	65.0	41.5	50.6	65.3	55.7	25.1	65.0	68.9	..
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>																											
Aux prix et aux taux de change courants	Milliards de \$ EU	1985	155.1	66.1	79.1	346.0	57.9	54.0	510.3	625.0	32.8	2.7	18.2	358.7	1 327.9	3.6	125.0	21.9	57.9	20.7	164.2	100.2	92.7	52.7	449.7	3 946.6	43.5 (84)
Par habitant	\$ EU		9 847	8 743	8 022	13 635	11 319	11 024	9 251	10 243	3 294	10 958	5 123	6 278	10 977	9 745	8 628	6 722	13 960	2 032	4 255	12 006	14 195	1 057	7 943	16 494	1 896 (84)
Aux prix courants <sup>3</sup>	Milliards de \$ EU	1984	..	85.7	119.7	382.2	68.0	59.6	694.7	811.6	62.3	..	27.6	575.1	1 468.4	5.3	168.9	..	63.6	50.9	317.8	..	..	..	625.2	3 634.6	..
Par habitant	\$ EU		..	11 345	12 150	15 198	13 311	12 217	12 643	13 265	6 296	..	7 795	10 093	12 235	14 385	11 710	..	15 367	5 021	8 279	..	..	..	11 068	15 356	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1985	3.0	1.6	0.6	2.6	2.3	2.6	1.1	1.3	1.0	0.7	1.8	0.9	3.9	2.4	0.7	3.3	3.1	1.0	1.4	1.8	1.3	4.9	1.9	2.4	..
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>																											
dont: Machines et autres équipements	% du PIB	1985	24.4	22.3	15.9	19.6	18.5	23.4	18.9	19.5	19.0	21.5	20.9	18.2	27.5	20.2	18.6	25.4	21.7	21.8	19.1	19.1	23.8	19.8	17.2	18.6	21.9 (84)
Construction de logements	% du PIB		10.4 (84)	9.6	5.3 (84)	6.6	8.6	8.8	9.4	8.4	7.9	5.8 (84)	11.0 (84)	7.9	10.1 (84)	8.9 (82)	8.1 (84)	12.3 (84)	6.3	13.7 (81)	6.1 (83)	9.1	8.0	9.1 (82)	8.1 (84)	8.4	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans	%	1985	1.9	-0.5	-4.0	0.9	2.1	2.6	-0.1	-1.3	-2.8	-1.0	-1.9	0.3	2.7	-2.8	-1.0	6.6	-1.2	-4.5	-1.4	1.2	2.7	4.9	2.1	5.0	..
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>																											
	% du PIB	1985	20.1	24.4	15.9	19.0	14.9	23.7	18.0	22.2	12.2	16.3	18.1	17.7	31.4	65.3	24.1	20.9	30.0	23.1	21.0	17.8	30.0	18.7	19.2	16.5	..
<b>Ensemble des administrations publiques</b>																											
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1985	16.7	18.7	17.3	20.1	25.3	20.2	16.3	19.9	19.9	18.0	19.1	19.5	9.8	15.6	16.3	16.4	18.6	14.2	14.0	27.4	13.2	8.5	21.1	18.3	14.0 (84)
Emplois courants <sup>5</sup>	% du PIB	1985	33.4 (84)	44.9 (84)	52.3	43.3 (84)	56.7	37.6	49.4	43.2	26.4 (84)	51.5 (83)	51.9	27.1 (84)	47.8 (82)	55.9 (84)	..	..	44.0	37.5 (81)	32.3 (82)	59.6	30.9	..	44.8 (84)	35.3	..
Ressources courantes	% du PIB	1985	34.1 (84)	47.0 (84)	46.5	39.9 (84)	57.0	40.6	48.5	45.4	34.6	34.8 (84)	43.6 (83)	44.1	30.3 (84)	53.0 (82)	54.3 (84)	..	56.1	33.2 (81)	31.2 (82)	59.8	34.4	..	42.8 (84)	31.1	..
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>																											
	% du PNB	1984	0.46	0.28	0.56	0.50	0.85	0.36	0.77	0.45	..	..	..	0.33	0.35	..	1.02	0.25	1.02	..	..	0.80	0.30	..	0.33	0.24	..
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>																											
Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	\$ EU	1984	6 742 *	6 490	7 637	8 484	6 826	6 287	8 009	7 274	4 118	6 335 *	4 338	6 254	6 751	8 540	7 270	4 041 *	6 624	3 076	5 456	5 821 *	8 755 *	759 *	6 535	10 214	966 *
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1984	..	306 (81)	335	421 (82)	282	303	360 (83)	424 (85)	108 (83)	418	206 (83)	359 (83)	221 (83)	414 (85)	341 (85)	455 (85)	365 (85)	135 (82)	231	369	392	18 (82)	312 (83)	473	121 (83)
Postes de téléphones pour 1 000 habitants	Nombre	1984	540 (83)	460 (83)	414 (83)	664 (83)	749	584	541 (83)	621 (85)	336 (83)	525 (83)	235 (83)	405 (83)	535 (83)	404	410 (86)	646 (85)	423 (85)	166 (83)	360	890	1 299	55 (83)	521	650	122 (83)
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1984	..	300 (81)	303	471 (80)	371	364 (85)	297 (80)	372 (85)	158 (80)	290	181 (80)	243 (83)	250 (80)	336 (83)	317 (86)	291 (85)	330 (85)	140 (80)	256 (82)	390	329	76 (79)	336	621 (80)	
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1984	..	1.7 (82)	2.8	1.8 (82)	2.5	2.2	2.1 (82)	2.5	2.8 (83)	2.3 (83)	1.3 (82)	3.6 (82)	1.3 (82)	1.7	2.2	2.4 (85)	2.1 (83)	1.8 (82)	3.2	2.3 (83)	1.4	1.5 (83)	0.5 (83)	2.3 (83)	
Mortalité infantile	Nombre	1984	9.6 (83)	11.9 (83)	11.3 (83)	9.1 (83)	7.7	6.5	8.9 (83)	4.1 (85)	14.6 (83)	6.1	9.8 (83)	12.3 (83)	6.2 (83)	11.7	9.6 (86)	11.5 (85)	8.3	19.0 (83)	10.5 (83)	6.4	7.1	..	10.1	10.6	31.7 (83)
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>																											
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1985	9.0	5.5	5.8	7.2	7.1	10.2	10.8	4.1	25.1	..	12.0	16.3	4.6	..	3.3	10.3	9.2	19.2	15.0	8.7	..	..	10.2	4.0	..
Prix à la consommation	%	1986	8.2	3.8	5.7	5.8	6.3	6.9	7.4	2.6	20.4	42.4	9.0	13.7 (85)	1.8	5.3	2.9	11.6	7.8	23.2 (85)	11.1	7.4	3.1	37.8 (85)	5.5	3.8	56.3
<b>Commerce extérieur</b>																											
Exportations de marchandises, fob*	Milliards de \$ EU	1985	22 620	17 220	68 652 (86)	86 664 (86)	17 040	16 296 (86)	119 268 (86)	183 312	4 560	816	10 380	78 401	177 216	..	80 580 (86)	3 924	18 240 (86)	6 051	27 132 (86)	30 348	37 248 (86)	7 908	101 544	213 144	7 320
en pourcentage du PIB	%		14.6	26.1	86.8	25.0	29.4	30.2	23.4	29.3	13.9	30.2	21.9	13.3	..	64.5	17.9	31.5	29.2	16.5	30.3	40.2	15.0	22.6	5.4	16.8	
accroissement annuel sur 5 ans	%		0.5	-0.2	4.4	4.2	0.4	3.1	3.3	-0.9	-2.5	-2.5	4.1	0.1	6.5	..	3.3	-2.2	0.3	5.5	5.8	-0.4	6.7	23.5	-2.5	-0.7	-3.1
Importations de marchandises, caf*	Milliards \$ EU	1985	23 508	20 964	66 432 *6	81 312 (86)	18 192	15 300 (86)	128 760 (86)	157 584	10 224	900	10 044	90 506	131 304	..	75 420 (86)	4 639	20 292 (86)	8 148	34 920 (86)	28 476	40 860 (86)	11 328	109 920	345 276	8 364
en pourcentage du PIB	%		15.2	31.7	84.0	23.5	31.4	28.3	25.2	31.2	33.3	55.2	25.2	9.9	..	60.3	21.2	35.0	39.4	21.3	28.4	44.1	21.5	24.4	8.7	19.2	
accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		3.1	-2.9	1.4	4.1	-1.2	1.5	1.3	-3.2	-0.8	-2.0	-2.1	-1.4	..	2.7	0.4	5.4	-2.6	1.7	-3.2	6.0	12.6	-1.8	7.4	-10.3	
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>																											
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Millions de DTS Ratio	1986	6 202	5 778	5 724	3 348	4 116	1 528	27 071 (85)	45 443	935 (85)	255	2 658	18 661	35 394	..	10 687	1 464 (85)	10 774	1 978 (85)	10 686 (85)	5 568	20 726	1 200 (85)	15 726	38 412 (85)	1 062 (85)
			3.7	3.9	1.2	0.6	3.2	1.4	3.0	4.1	1.3	4.0	3.7	2.9	3.8	..	2.0	0.4	7.5	3.4	4.3	2.8	7.1	1.5	2.0	1.6	1.8

\* Aux prix et taux de change courants.  
1. Sauf indication contraire.  
2. Suivant la définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.  
3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.  
4. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins Consommation privée et consommation des administrations publiques.  
5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.  
6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.  
7. Y compris le Luxembourg.  
8. Inclus dans la Belgique.  
9. Y compris les constructions non résidentielles.

Sources:  
Population et Emploi: *Statistiques de la Population active*, OCDE.  
PIB, FBCF et Administrations publiques: *Comptes nationaux*, Vol. I, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE, Statistiques rétrospectives*.  
Indicateurs du niveau de vie: Publications nationales diverses.  
Salaires et Prix: *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.  
Commerce extérieur: *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.  
Réserves officielles totales: *Statistiques financières internationales*, FMI.

## OFFRES D'EMPLOI

### *Département des affaires économiques et statistiques*

#### OCDE

A. **Administrateur.** Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer en 1987 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requises* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée ; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français). Autres qualifications et expérience *souhaitées* : connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres ; aptitude confirmée à rédiger ; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés ; notions de la deuxième langue officielle.

B. **Administrateur Principal.** Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer en 1987 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requises* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique ; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue. Autres qualifications et expérience *souhaitées* : expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action ; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE ; expérience des modèles économiques informatisés ; bonne connaissance de la deuxième langue officielle.

Il est offert pour ces postes un traitement de base (net d'impôts) à partir de FF 193 968 ou FF 239 328 (Administrateur) et de FF 275 412 (Administrateur Principal), à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

Chef du Personnel  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16  
France

## OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,  
Florida 165, 4° Piso,  
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires  
Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

### AUSTRALIA-AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.  
11-13 Station Street (P.O. Box 163)  
Mitcham, Vic. 3132 Tel. (03) 873 4411

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45  
Local Agent:  
Gerold & Co., Graben 31, Wien I Tel. 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

Jean de Lannoy, Service Publications OCDE,  
avenue du Roi 202  
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69

### CANADA

Renouf Publishing Company Ltd/  
Éditions Renouf Ltée,  
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8  
Tel: (613) 741-4333

### Toll Free/Sans Frais:

Ontario, Quebec, Maritimes:  
1-800-267-1805  
Western Canada, Newfoundland:  
1-800-267-1826

### Stores/Magasins:

61 rue Sparks St., Ottawa, Ont. K1P 5A6  
Tel: (613) 238-8985  
211 rue Yonge St., Toronto, Ont. M5B 1M4  
Tel: (416) 363-3171

### Sales Office/Bureau des Ventes:

7575 Trans Canada Hwy, Suite 305,  
St. Laurent, Quebec H4T 1V6  
Tel: (514) 335-9274

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Søgade, DK-1370 København K  
Tel. +45.1.12.85.70

### FINLAND - FINLANDE

Akatemien Kirjakauppa,  
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10 Tel. 0.12141

### FRANCE

OCDE/OECD  
Mail Orders/Commandes par correspondance:  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16 Tel. (1) 45.24.82.00

Bookshop/Librairie: 33, rue Octave-Feuillet  
75016 Paris  
Tel. (1) 45.24.81.67 or/ou (1) 45.24.81.81

Principal correspondant:  
Librairie de l'Université,  
12a, rue Nazareth,  
13602 Aix-en-Provence Tel. 42.26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn Tel. (0228) 21.60.45

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann,  
28, rue du Stade, 105 64 Athens Tel. 322.21.60

### HONG KONG

Government Information Services,  
Publications (Sales) Office,  
Beaconsfield House, 4/F.,  
Queen's Road Central

### ICELAND - ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 & 9,  
P.O.B. 1131 - Reykjavik  
Tel. 13133/14281/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
Scindia House, New Delhi 1  
17 Park St., Calcutta 700016 Tel. 45896  
Tel. 240832

### INDONESIA - INDONÉSIE

Pdii-Lipi, P.O. Box 3065/JKT.Jakarta  
Tel. 583467

### IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers,  
12 North Frederick Street, Dublin 1,  
Tel. 744835-749677

### ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,  
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze  
Tel. 579751/584468  
Tel. 365083

Via Bartolini 29, 20155 Milano  
Sub-depositari:  
Editrice e Libreria Herder,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma  
Tel. 6794628

Libreria Hepli,  
Via Hopli 5, 20121 Milano  
Tel. 865446

Libreria Scientifica  
Dot. Lucio de Biasio "Aeio"  
Via Meravigli 16, 20123 Milano  
Tel. 807679

Libreria Lattes,  
Via Garibaldi 3, 10122 Torino  
Tel. 519274

La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre  
assicurata dalle migliori librerie nelle città più  
importanti.

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre,  
Landc Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, Tokyo 107 Tel. 586.2016

### KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.  
P.O.Box: Kwang Hwa Moon 1658,  
Seoul Tel. (REP) 730.78.91

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss St.,  
P.O.B. 5641, Beirut Tel. 354429-344425

### MALAYSIA - MALAISIE

University of Malaya Co-operative Bookshop  
Ltd.,  
P.O.Box 1127, Jalan Pantai Baru,  
Kuala Lumpur Tel. 577701/577072

### NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij  
Chr. Plantijnstraat, 2 Postbus 20014  
2500 EA S-Gravenhage Tel. 070-789911  
Voor bestellingen: Tel. 070-789880

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:  
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland Street,  
Mail Orders, 85 Beach Road  
Private Bag C.P.O.

Hamilton: Retail: Ward Street,  
Mail Orders, P.O. Box 857  
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head  
Office)

Cubacade World Trade Centre,  
Mail Orders, Private Bag  
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,  
Mail Orders, Private Bag

Dunedin: Retail, Princess Street,  
Mail Orders, P.O. Box 1104

### NORWAY - NORVÈGE

Tanum-Karl Johan  
Karl Johans gate 43, Oslo 1  
PB 1177 Sentrum, 0107 Oslo 1Tel. (02) 42.93.10

### PAKISTAN

Mirza Book Agency  
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3 Tel. 66839

### PORTUGAL

Livraria Portugal,  
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisbon Codex,  
Tel. 360582/3

### SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications Pte Ltd  
Pei-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road No. 02-06  
Singapore 1953 Tel. 2831786, 2831798

### SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Pressa Libros, S.A.,  
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001  
Tel. 431.33.99

Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,  
Barcelona 7 Tel. 317.53.08/317.53.58

### SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16356, S 103 27 STH,  
Regeringsgatan 12,  
DS Stockholm Tel. (08) 23.89.00

Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 30004, S104 25 Stockholm.  
Tel. (08)54.12.00

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Centre,  
4 Simrockstrasse,  
5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21.60.45

Local Agent:  
Librairie Payot,  
6 rue Grenus, 1211 Genève 11  
Tel. (022) 31.89.50

### TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.  
9th floor, No. 118, Sec.2  
Chung Hsiao E. Road  
Taipei Tel. 391.7396/391.7397

### THAILAND - THAÏLANDE

Sukait Siam Co., Ltd.,  
1715 Rama IV Rd.,  
Samyarn Bangkok 5 Tel. 2511630

### TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No: 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/Ankara Tel. 25.07.60

Doğmabaçe Cad. No: 29  
Besiktas/Istanbul Tel. 160.71.88

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,  
Postal orders only:  
P.O.B. 276, London SW8 5DT  
Telephone orders: (01) 622.3316, or

Personal callers:  
49 High Holborn, London WC1V 6HB  
Branches at: Belfast, Birmingham,  
Bristol, Edinburgh, Manchester

### UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre,  
Suite 1207, 1750 Pennsylvania Ave., N.W.,  
Washington, D.C. 20006 - 4582  
Tel. (202) 724.1857

### VENEZUELA

Libreria del Este,  
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,  
Edificio Galpan, Caracas 106  
Tel. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

### YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Knez Mihajlova 2,  
P.O.B. 36, Beograd Tel. 621.992

Orders and inquiries from countries where Sales  
Agents have not yet been appointed should be sent to:

OECD, Publications Service, Sales and  
Distribution Division, 2, rue André-Pascal, 75775  
PARIS CEDEX 16.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a  
pas encore désigné de dépositaire peuvent être  
adressées à:

OCDE, Service des Publications, Division des  
Ventes et Distribution, 2, rue André-Pascal, 75775  
PARIS CEDEX 16.

70431-01-1987

**PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**N° 43894**

**(10 87 04 2) ISBN 92-64-22923-X  
ISSN 0304-3363**

•

***IMPRIMÉ EN FRANCE***



ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En mai et en décembre, dans les Perspectives économiques de l'OCDE, le Secrétariat étudie les évolutions économiques les plus récentes dans la zone de l'OCDE et évalue les perspectives au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.*

## REVUE ÉCONOMIQUE DE L'OCDE

*Cette publication semestrielle, réalisée par le Département des Affaires Économiques et Statistiques du Secrétariat de l'OCDE, contient des articles axés sur des analyses macro-économiques et statistiques appliquées qui sont faites, généralement, dans une optique internationale ou comparative.*

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*Études annuelles du développement et des perspectives économiques dans chaque pays de l'OCDE.*

Abonnement (Série 1986-1987) US\$ 80,00 £ 40,00 F 400,00

(10 87 04 2) ISBN 92-64-22923-X  
ISSN 0304-3363

F 28/600